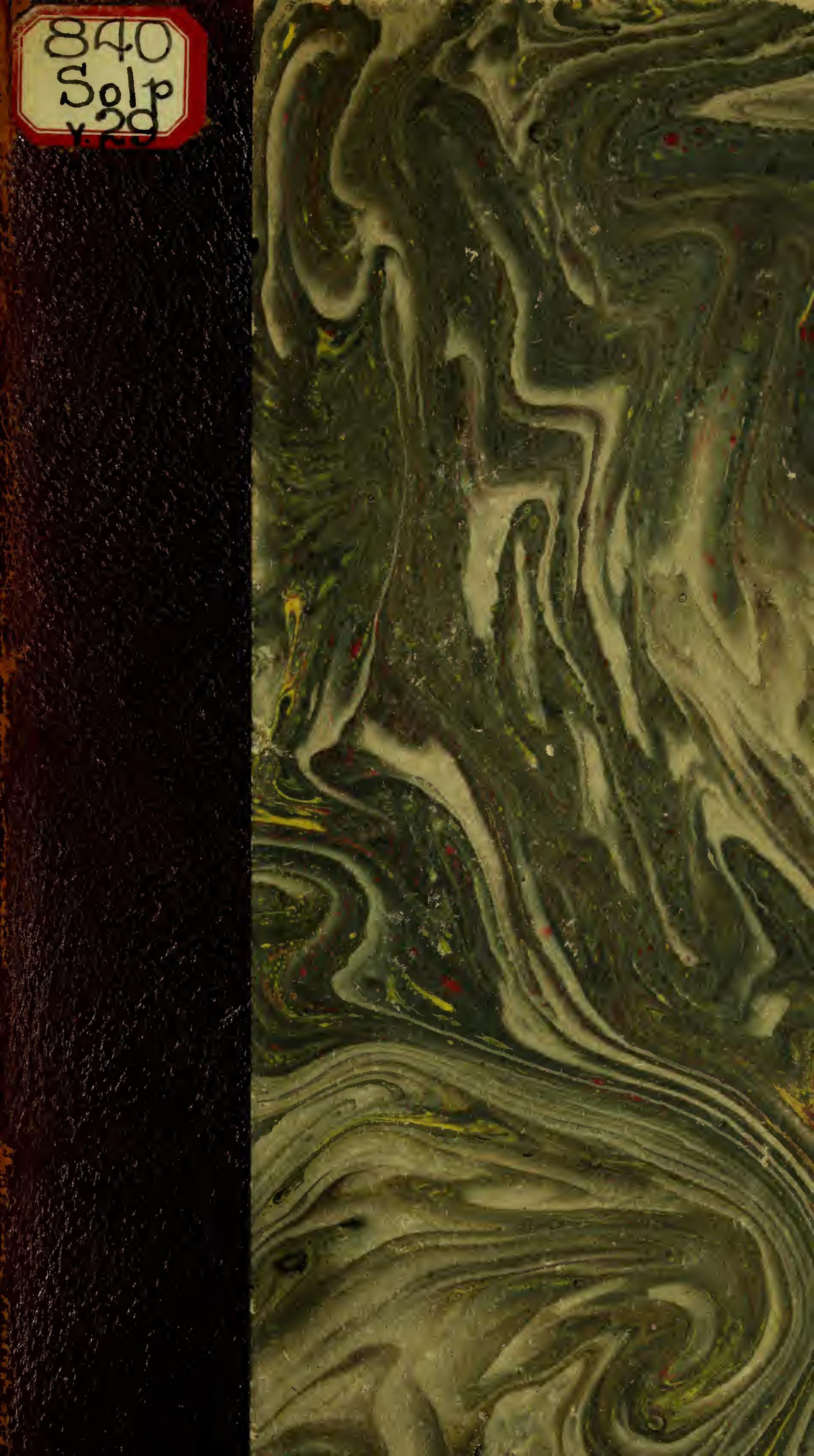
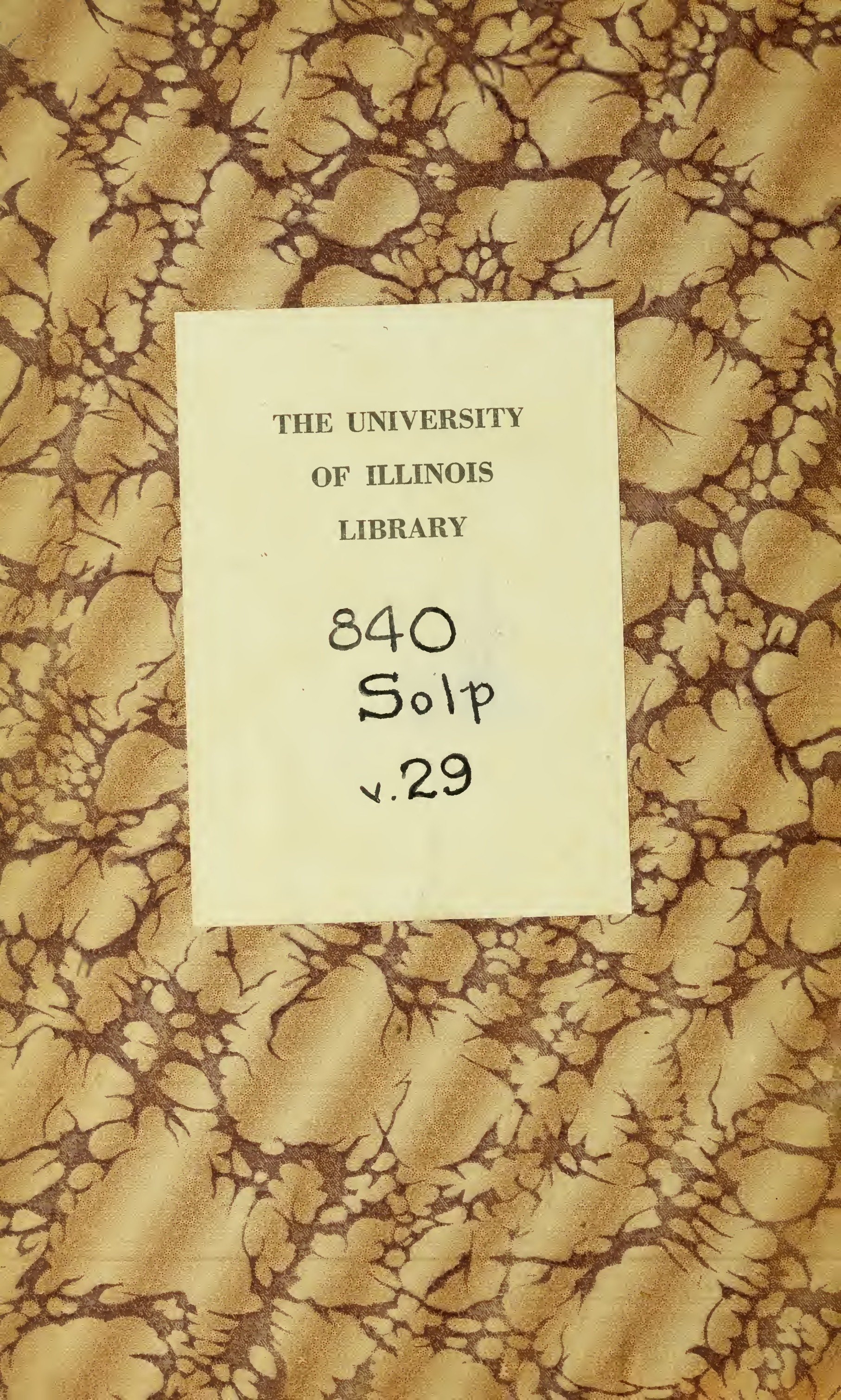

840
Solp
v.29


THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY
840
Solp
v.29



LES

TROUBADOURS

ET LES

BRETONS

Publications spéciales de la Société des Langues romanes, t. XXIX

LES TROUBADOURS ET LES BRETONS

PAR

Joseph ANGLADE
Professeur à l'Université de Toulouse.



SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
MONTPELLIER

MCMXXIX

AVANT - PROPOS

L'idée du présent travail date de plus de vingt-cinq ans. Elle m'a été suggérée par M. J. Loth, aujourd'hui professeur de langue et littérature celtiques au Collège de France. M. J. Loth, alors doyen de la Faculté des Lettres de Rennes, où je venais d'être nommé maître de conférences (novembre 1901), m'avait fait le plus sympathique accueil. Il appela mon attention sur une conférence du professeur anglais Cowell, dont le résumé venait de paraître dans les *Annales de Bretagne* (cf. *infra*, p. 11). Je commençai dès ce moment à rassembler des matériaux sur le sujet ; mais, pris par d'autres travaux, et éloigné du milieu celtisant de la Faculté de Rennes, je laissai ce sujet de côté, me contentant d'y penser quelquefois et de ne pas le perdre tout à fait de vue.

La publication de deux ouvrages de MM. J. Audiau et H. J. Chaytor m'a incité à y revenir. Je l'ai donc repris à nouveau, en complétant mes recherches. La publication de mon *Onomastique des Troubadours* [1] me permettait de le faire avec plus de facilité qu'il y a vingt-cinq ans.

On trouvera donc dans les pages qui suivent le relevé que nous croyons complet de tout ce que les troubadours ont dit et pensé des Celtes. Les celtisants ne seront sans doute pas fâchés de trouver réuni en un bloc ce qu'ils auraient de la peine à retrouver dispersé dans des textes qui leur sont peu familiers.

1. Montpellier, 1916 (*Publications spéciales de la Société des langues romanes*, t. XXVI, et *Rev. des l. rom.*, LVIII (1915).

D'autre part la réunion de ces faits, les uns importants, les autres minimes, facilitera peut-être des études d'ensemble de littérature comparée. Peut-être même aidera-t-elle, sinon à résoudre, du moins à mieux poser des problèmes qui intéressent la poésie, de langue d'oc ou de langue d'oïl, du moyen âge.

J'ai dû aborder chemin faisant des questions importantes qui n'ont pas encore leur solution : par exemple les sources de Chrestien de Troyes. Dans ce cas, je me suis contenté d'exposer ces questions de mon mieux sans prendre parti.

J'ai traité, dans le premier chapitre de mon travail, un problème en partie nouveau : c'est la part que peuvent avoir eue les littératures celtiques [1] dans la diffusion de la poésie des troubadours en Angleterre. Peut-être le problème n'est pas susceptible de solution précise ; mais je crois qu'il faudra tenir compte de cet élément, quand la question de l'influence de la littérature méridionale en Angleterre sera de nouveau posée.

Il est possible, dis-je, qu'il n'y ait pas de solution précise à ce problème, sauf dans un sens négatif. Le contact entre la poésie des troubadours et la poésie lyrique anglaise (par l'intermédiaire de la poésie galloise ou sans elle) a pu avoir lieu, sans que des traces évidentes de ce possible contact soient restées [2].

Peut-être, comme dans une allégorie célèbre, le bon

1. J'entends en effet le mot *Bretons, sensu largo*, y comprenant Gallois, Irlandais, Bretons insulaires et continentaux.

2. Un exemple du peu d'influence que peut avoir, au point de vue littéraire, le contact d'un troubadour de talent avec un milieu intellectuel nous est donné par Peire Vidal. Suivant sa propre déclaration, il se rendit en Hongrie, « pour gagner sa vie ». Mais il ne semble pas que sa présence dans ce pays y ait développé une influence littéraire. Comme pour l'Angleterre, les milieux hongrois n'étaient peut-être pas aptes à l'accepter ou à la subir.

Notons que la Hongrie est citée sept ou huit fois par les troubadours ; cf. notre *Onomastique*. Cf. aussi l'article récent de L. Karl dans la *Festschrift* Appel.

grain est-il tombé sur une terre mal préparée : ce que l'on sait des idées religieuses et déjà « puritaines » de l'Angleterre du XIIe et du XIIIe siècles explique peut-être pourquoi la poésie des troubadours, joyeuse, païenne et quelque peu réaliste, malgré son idéalisme apparent, n'a pas eu de prise sur des esprits qui lui restaient volontairement fermés. Dans ce cas, comme l'histoire littéraire, semblable en cela à toutes les « histoires », n'enregistre que les résultats réels, toute étude de ce genre n'aboutira qu'à une impasse. Mais de savoir d'une manière précise que c'est là le seul résultat possible, cela mérite encore d'être tenté.

CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION

Influence de la poésie méridionale en Angleterre. — Théories de J. Audiau et de H. J. Chaytor. — Vraisemblances, invraisemblances, possibilités. — Marcabrun et Bernart de Ventadour en Angleterre. — La poésie celtique. — La lyrique galloise et les troubadours. — La Cour de Champagne.

En 1919, j'appelai l'attention d'un de mes étudiants, revenant de la guerre, M. Jean Audiau [1], sur un passage de l'*Histoire de la Littérature anglaise* de Schofield [2] ; ce passage m'avait frappé et je m'étais promis de faire des recherches sur le sujet qu'il signalait, à savoir le contact possible entre poètes lyriques anglais et troubadours.

Audiau, séduit par le sujet, se mit au travail et fit de ce thème l'objet d'un « Mémoire pour le diplôme d'études supérieures (anglais) » [3], qui fut soutenu à la Faculté des

1. Jean Audiau est décédé, à l'âge de vingt-neuf ans, en septembre 1927.

2. Schofield, *An English Litterature from Norman Conquest to Chaucer*. Oxford, 1919.

3. Le 24 juin 1920. L'auteur fit dactylographier son mémoire à un certain nombre d'exemplaires. Je retrouve une partie de mes notes : « Jeune, rapide... pas caractéristique, pas convaincant, pas vraisemblable... choses importantes, mais mal présentées... inexpériences... » Je concluais ainsi : « qu'on dise : il osa trop, mais l'audace était belle. » Voici l'indication des deux éditions de ce travail :

Jean Audiau, *Les Troubadours et l'Angleterre*. Tulle, 1920 (Extr. du *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, 1920).

Id. — *Les Troubadours et l'Angleterre*. Paris, libr. J. Vrin, 1927. In-16, 138 p.

Lettres de Toulouse. Les membres du jury furent unanimes à louer le goût des recherches dont ce mémoire témoignait, mais ils ne dissimulèrent pas une certaine déception devant la médiocrité des résultats.

Audiau publia, quelque temps après, son mémoire, qu'il avait retouché, et présenta ses trouvailles, petites ou grandes, ainsi que ses conclusions, avec plus de précision.

Dans une nouvelle édition, qui vient de paraître, il a encore mieux ordonné sa matière et, si ses conclusions n'emportent pas la conviction, elles séduisent l'esprit du lecteur par la possibilité de certaines vraisemblances. Sans doute, si « le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable », le vraisemblable peut n'être pas vrai ; mais il se pourrait bien que cette vraisemblance cachât une part, si minime soit-elle, de vérité.

Les rapprochements entre les lyriques anglais de la première période et les troubadours, qui remplissent le chapitre II du livre d'Audiau, peuvent s'expliquer par l'influence de la poésie lyrique de langue d'oïl, surtout des poètes de l'école provençalisante du début du XIIIe siècle ou de leurs imitateurs. Quant aux rapprochements entre les troubadours d'une part et Chaucer ou Gower d'autre part, ils sont vraiment frappants et donnent à réfléchir : y a-t-il eu, dans ce cas si précis, rapprochement fortuit? Les deux groupes de poètes ont-ils puisé à une même source livresque? Les deux poètes anglais cités ont-ils imité au deuxième degré, le premier étant représenté par les poètes lyriques français ou par les Italiens ? On ne peut pas répondre d'une façon tout à fait affirmative à ces questions. Peut-on y répondre d'une manière complètement négative? Pour moi, il me reste quelques doutes, si légers soient-ils. Et la présente étude me paraît devoir les augmenter [1], plutôt que les diminuer.

1. J. Audiau s'est demandé s'il n'aurait pas existé de chansonnier pro-

M. H. J. Chaytor, professeur à l'Université de Cambridge, un des rares provençalisants que possèdent les Universités anglaises, a consacré au même sujet qu'Audiau un livre important, préparé de longue date, et où les faits, plus nombreux sur certains points que dans le livre d'Audiau, sont autrement exposés [1].

M. Chaytor ne s'occupe ni de Chaucer ni de Gower. En revanche, il examine à fond, dans un prémier chapitre, les relations sociales et politiques qui ont existé entre l'Angleterre et le Midi de la France, et plus particulièrement les provinces de l'Ouest et l'Aquitaine. Par une série de documents peu connus, du moins des provençalistes, il montre combien ont été intenses — et cela depuis longtemps — les relations commerciales entre les ports de l'Ouest, principalement Bordeaux, et l'Angleterre. Et sans doute les marchands ne sont pas des poètes ; mais ce ne serait pas la première fois qu'on aurait vu des relations commerciales faire naître des relations intellectuelles : Gênes et Marseille ont échangé au moyen âge non seulement des marchandises, mais aussi des idées, ou au moins des formes poétiques.

Au point de vue politique, pendant toute la deuxième moitié du XIIe siècle, les Anglais ont été en contact permanent avec une partie du Midi de la France, celle précisément où est née la poésie méridionale et celle qui a produit les grands troubadours. Sans doute encore ces relations

vençal en Angleterre. En fait il n'y a rien ; mais l'absence de manuscrits ne prouverait pas grand chose. En Espagne, où ils ont dû être assez nombreux, on en a retrouvé tout juste un (en dehors, il est vrai, des chansonniers catalans). En Allemagne on n'en a pas retrouvé davantage ; mais les Minnesinger ont été sans doute en contact avec les troubadours dans la Haute Italie.

Les Minnesinger prouvent bien, d'autre part, que la différence des langues n'est pas un obstacle à l'imitation.

1. H. J. Chaytor, *The Troubadours and England*. Cambridge, University Press, 1923.

sont d'ordre politique, et on sait assez que la poésie n'a pas grand chose à faire dans ce domaine, où règne avant tout le terre-à-terre de l'égoïsme et de la réalité. Mais qui nous assurera qu'un poète-soldat — comme Bertran de Born ou Savaric de Mauléon [1] — quoique politicien ! n'a exercé aucune action sur les harpeurs, sur les jongleurs, ou même sur les poètes de la suite de Henri II ou de Richard Cœur-de-Lion ? Au moyen âge, ce que nous appellerions aujourd'hui les « milieux littéraires » était infiniment plus restreint que dans les temps modernes ; il suffisait sans doute de très peu de chose, d'une circonstance fortuite (voyage, fête, tournoi, etc.) pour qu'une influence extérieure se fît sentir dans ces « milieux », s'y développât et de là passât à un autre milieu, même étranger.

Que l'on n'objecte pas la différence des langues : les poètes finissent par se comprendre, comme les soldats, les marchands, et même les autres hommes, pour peu qu'ils y trouvent quelque intérêt et surtout quelque plaisir.

Le second chapitre du livre de M. Chaytor nous montre combien l'Angleterre tient de place dans l'œuvre des troubadours, du milieu du XIIe siècle au milieu du XIIIe : à lui seul, Richard Cœur-de-Lion y joue un rôle presque aussi grand que celui des rois d'Aragon.

1. Ce troubadour célèbre a non seulement séjourné en Angleterre, mais il y a rempli de hautes fonctions. L'œuvre conservée de Savaric de Mauléon est minime, mais par sa condition sociale et par ses fonctions, ce troubadour a pu exercer quelque influence sur ses sujets, ses amis ou ses administrés.

Voir les deux textes qu'Audiau a découverts au British Museum et que M. Chaytor (*loc. laud.*, p. 67, 72) et moi (*Romania*, L (1924), p. 98) avons publiés d'après lui.

Un exemple curieux de la manière dont pouvaient se faire les contacts littéraires nous est fourni par Ulrich de Zazikoven, auteur d'un *Lancelot*. Il nous donne sa source à la fin du poème : il avait connu un livre français (*welschez buoch*), qui se trouvait entre les mains de Hugo de Morville (un des otages envoyés en Allemagne par Richard Cœur-de-Lion, en février 1196). W. Fœrster, *Lancelot*, Préf., p. XLVI.

M. Chaytor fait appel à un dernier élément de comparaison et le plus important, entre troubadours et poètes lyriques anglais. Ceux-ci auraient imité la disposition technique de la strophe de la chanson provençale, et M. Chaytor publie une série de pièces appartenant aux deux groupes et présentant des dispositions métriques communes.

Malheureusement il semble que l'auteur ait été dupe d'un mirage, dû non certes à son manque d'informations, mais au manque d'instruments de travail sur la technique poétique de la langue d'Oïl [1]. On a beaucoup critiqué jadis le relevé de Maus, en ce qui concerne la métrique provençale ; mais on voudrait bien avoir l'équivalent pour la métrique de langue d'Oïl.

L'impression d'ensemble qui se dégage de cet ouvrage, clair, précis et suggestif, est que les possibilités de contact direct (et par suite d'imitation) entre troubadours et poètes anglais sont grandes ; mais la conclusion reste incertaine, au moins pour quelques lecteurs, dont je suis.

Les pages qui suivent ajouteront-elles, au moins quelques-unes d'entre elles, d'autres vraisemblances à ces possibilités ? Et l'addition de ces deux impondérables donnera-t-elle des résultats plus précis ? Au point de vue arithmétique — ou calcul infinitésimal — le problème serait mal posé ; mais la poésie est aussi une chose impondérable, et les germes légers, dont aucun embryologiste n'a pu capter les formes ou les secrets, s'envolent souvent au caprice du hasard et de la fantaisie, sans nul souci de régularité et sans la permission des philologues. En tout cas nous appelons l'attention des provençalistes et des anglicistes sur un élément nouveau du problème.

Rappelons auparavant quelques faits bien connus des

1. Voir les observations très précises sur ce point de M. A. Jeanroy, *Annales du Midi*, XXXV-XXXVI (1923-1924), p. 328, dans un compte rendu du livre de M. Chaytor.

provençalistes et sur lesquels Audiau et M. Chaytor n'ont pas manqué d'insister. Il semble démontré que plusieurs troubadours ont séjourné dans la grande ou la petite Bretagne. La chose paraît vraisemblable pour Marcabrun, comme l'expose M. H. J. Chaytor, après Chabaneau et d'autres, en rappelant un passage du roman français de *Joufroy* (XIIIe siècle)[1]. Les gens du Poitou, attaqués par le comte de Toulouse, envoient des messagers à leur suzerain.

Uns dancheus qui l'aloit querant
Est venuz a Londres errant.
Marchabruns ot nom li messages
Qui molt par fu corteis et sages.
Trovere fu molt de grant pris.
Bien le conuit li reis Henris
Qu'assez l'ot en sa cort veü...
« Bien veignanz », fait li reis Henris,
« Marchabruns soiez el païs... » (v. 3599 sq.)

L'auteur inconnu du roman de *Joufroy* nous dit qu'il l'a transcrit d'un texte latin qui se trouvait dans l'église Saint-Pierre de Maguelone. Chabaneau se demande si ce n'est pas là un *rifacimento* d'un texte écrit en provençal. Il montre que les provençalismes abondent dans le poème et il croit que le héros, Joufroy, n'est autre que le troubadour Guillaume VII, dont le père s'appelait Guy Geoffroy, comme duc d'Aquitaine. Quoi qu'il en soit, ce passage du roman nous indique qu'il y avait au moins une tradition concernant le voyage de Marcabrun en Angleterre et ses relations familières[2] avec le roi Henri Ier (1100-1135).

1. Chabaneau, *Biogr. d. Troub.*, p. 217. Chaytor, *Troub. and England*, p. 34. Audiau, *Troub. et Angleterre*, p. 22.

2. Voir sur tout ceci : Chabaneau, *Rev. des l. rom.*, XIX, 88 (c. r. du *Roman de Joufroy*, édité par K. Hofmann, Halle, 1880). Chabaneau fait observer que la manière hautaine et insolente avec laquelle Marcabrun s'adresse au roi et au comte conviendrait bien au rude troubadour gascon.

Il semble admis également que Bernart de Ventadour aurait séjourné, au moins quelque temps, en Angleterre. Les vers suivants en sont une preuve :

> Faitz es lo vers totz aranda...
> Outra la terra normanda
> Part la fera mar prionda.
>
> (Ed. Appel, xxxvi, 36).

« Le vers est terminé au delà de la mer normande et de la mer sauvage et profonde. »

D'autres troubadours ont enfin séjourné à la cour d'Éléonore de Poitiers, devenue duchesse de Normandie et plus tard reine d'Angleterre, et parmi eux deux des plus grands, Bernart de Ventadour et Bertran de Born. Est-il invraisemblable que des « harpeors » gallois ou bretons aient fréquenté cette cour ?

Parmi les races qui, au moyen âge, ont le mieux représenté la poésie, se trouve la race celtique. Et parmi les Celtes, es poètes Gallois ont été les plus nombreux et surtout les lmieux doués. On a divisé l'histoire de leur poésie en plusieurs périodes ; deux surtout nous intéressent et chacune d'elles a eu sa poésie propre. La première de ces deux périodes va de 1100 à 1290 : c'est une période qui correspond en gros à l'époque des troubadours; elle est caractérisée chez les Celtes par l'éclat de la poésie épico-narrative : c'est l'époque des *Mabinogion*.

L'âge d'or de la *poésie lyrique* Galloise est postérieur et va de 1340 à 1440 [1]. Or la question qui se pose au sujet de la poésie lyrique anglaise se pose aussi à propos de la poésie lyrique galloise ; les imitations de troubadours y sont évidentes ; d'où viennent-elles ?

Étant donné l'époque relativement tardive où apparaît cette poésie, il est vraisemblable *a priori* que les imitations

1. D'après l'*Enciclopaedia Britannica*, t. III, s. v. *Celts*.

qu'on y a relevées ne sont pas plus qu'en Angleterre du premier degré, mais du second.

Seulement une autre question intéressante se greffe sur celle-ci. Les Gallois, et les Bretons en général, paraissent avoir fréquenté de bonne heure la France, non seulement celle du Nord, ce qui paraît sûr, mais peut-être aussi celle du Midi. Si ceci était démontré, il y aurait dans ce fait une possibilité nouvelle pour que la poésie méridionale ait été connue, en partie, si minime soit-elle, mais directement, en Angleterre. Et cette possibilité s'ajouterait aux autres, sans emporter, bien entendu, la conviction.

Il manque, il est vrai, ou du moins il me manque personnellement, un important élément d'information : c'est de savoir quelles ont été les relations littéraires entre Celtes — respectivement Gallois — et Anglais, au début de la période lyrique de la littérature anglaise. Cette question, qui ne paraît pas insoluble, ne semble pas avoir fait jusqu'ici l'objet d'une étude d'ensemble [1]. Cependant voici quelques faits de plus ou moins d'importance se rattachant à la question traitée ici [2].

Un savant anglais, M. Cowell, a cru voir des traces d'influence provençale chez un des plus grands poètes gallois du XIVe siècle, David ab Gwilim. M. Cowell remarque que la vie des troubadours ressemble à celle des bardes. « A une certaine époque les troubadours occupèrent dans les châteaux des nobles du Languedoc et de la Provence la même situation que les bardes dans le pays de Galles » [3].

1. Cf. une note suggestive de Gaston Paris, *Romania*, XV, 598 : « L'épopée nationale des Bretons avait été accueillie, grâce à leurs chanteurs errants, par les Anglais, dès avant 1066, et elle passa ainsi aux Normands... Nous ne la connaîtrions aucunement, si les Normands n'avaient pénétré en Angleterre juste à temps pour recueillir, soit de la bouche des chanteurs bretons, soit de celle des conteurs anglais les récits... des aventures... du héros gallois. » Mais il ne s'agit ici que de la période lyrico-épique des Mabinogion.

2. *Annales de Bretagne*, tome IV, 391 sq.

3. IV, *ibid.*

Il remarque en même temps — et ceci est plus important — que la poésie des troubadours provient de la même inspiration que celle des bardes. « La ressemblance des poèmes d'ab Gwilim et des chansons des troubadours frappera tous ceux qui les compareront ». « Les sujets d'une partie de ses odes ressemblent tellement aux chansons provençales qu'on pourrait presque croire qu'elles en sont des imitations directes » (p. 394). « Ainsi ab Gwilim me semble également avoir emprunté l'idée provençale et l'avoir reproduite comme une création de son propre génie » (p. 346). Cette influence ne se serait pas produite directement : elle se serait exercée par l'intermédiaire de la France et de l'Italie [1].

Cependant ce contact n'aurait pas été absolument impossible, et voici comment.

On sait le rôle considérable joué par la cour de la comtesse Marie de Champagne (1164-1191) dans la diffusion des idées provençales sur l'amour. C'est là que Rigaut de Barbezieux a pu connaître Chrestien de Troyes, qui, entre 1170 et 1180, était en pleine gloire. C'est sans doute à cette cour que s'est établi le contact entre la poésie lyrique française (et peut-être provençale) et la poésie des Minnesinger [2].

Peut-être aussi — et l'hypothèse n'a rien d'invraisemblable — les poètes-harpeors bretons y ont-ils connu Chrestien de Troyes et son école : la « matière de Bretagne » n'est pas venue toute seule à Troyes, où Chrestien l'a si magni-

1. M. Cowell dit à propos d'une chanson de David ab Gwilim où une bécasse est chargée d'un message amoureux : « L'idée de se servir des animaux et des oiseaux comme messagers de l'amour est devenue assez commune, dans la poésie galloise, depuis son époque... mais qui y avait pensé avant lui ? » Les troubadours. David ab Gwilim s'adresse à la bécasse exactement comme Peire d'Alvergne au rossignol (cf. nos *Troubadours*, p. 157). Avant Peire d'Alvergne, Marcabrun avait employé comme messager l'étourneau. Cf. sur tout ceci Savj-Lopez, *Trovatori e Poeti*, s. d. [1906].

2. Cf. J. Anglade, *Les chansons du troubadour Rigaut de Barbezieux*, p. 27 du tirage à part, et *Rev. des l. rom.*, t. LX, p. 225.

fiquement développée et l'a fait connaître aux troubadours, et probablement aux Minnesinger [1].

Dans ce « milieu littéraire », peu connu il est vrai, mais dont nous pouvons deviner—sans l'exagérer—l'influence, le contact entre poètes de diverses écoles et de langues différentes a pu se faire, comme il a pu se faire aussi à la Cour d'Éléonore de Guyenne, quoique avec des éléments différents. Et Gallois ou Bretons ont eu au moins la possibilité de connaître des troubadours et de s'inspirer ou de leurs œuvres, ou, plus probablement et plus simplement, de leurs doctrines courtoises. Et ces Gallois ou Bretons auraient pu servir de poètes de liaison, eux les chanteurs errants par excellence, entre la poésie du Midi et celle des plus anciens lyriques anglais. Simples hypothèses, j'en conviens volontiers, mais non pas absolument invraisemblables. L'étude des allusions aux choses et aux gens de « Bretagne » y ajoutera même peut-être quelques vraisemblances.

1. Les rapports entre les comtes de Blois (devenus comtes de Champagne) et les princes bretons furent nombreux. Nombreuses aussi furent les relations entre la Champagne et l'Angleterre. Cf. J. Loth, *Rev. Celt.*, XIII (1892), p. 582.

CHAPITRE II

ALLUSIONS AUX CHOSES DE BRETAGNE

Allusions à la langue bretonne. — Genres poétiques : lais. — Instruments de musique : harpe, rote, gigue. — Autres allusions. — Allusions aux Bretons en général : Gallois, Irlandais.

Les allusions à la *langue bretonne* ne sont pas très nombreuses ; on n'en rencontre pas chez les premiers troubadours ; elles n'apparaissent qu'à la fin du XII[e] siècle et au XIII[e]. Les troubadours insistent en général sur l'obscurité de cette langue.

Ainsi Peire Cardenal, qui est un des grands satiriques du XIII[e] siècle, se plaint de ne pas être compris de ses contemporains. « Cependant, dit-il, je ne parle ni *breton* ni frison, ni normand ni poitevin. »

Mas ieu non ai lenga friza ni *breta*,
Ni non parli norman ni peitavi.

(Mahn, *Werke*, II, 243).

Dans un autre sirventés, le même troubadour affirme qu'il est moins pénible d'entendre parler les Bavarois, les Grecs, les Écossais, les Gallois et les Bretons qu'un vil menteur.

Anc no vi *Breto* ni Baivier
Ni Grec ni Escot ni *Gales*
Que ta mal entendre fezes
Com fai home lag messorgier.

(M. G., 214)

« Maintenant, dit-il ailleurs, on dira qu'on ne m'entend pas, que je parle breton. »

Ar diran qu'ieu despona
Mon sirventes a la gen,

Quais qu'ieu ai lenga *bretona*,
Que negus hom no m'enten.

(M. W., II, 227).

Voici une autre allusion chez un troubadour de la décadence (deuxième moitié du XIIIe siècle) :

Cascus me tenra per *Breto*
E dira qu'ieu chan cluzamen.

(Bertran Carbonel, Appel, *Prov. Ined.*, 82).

« Chacun me prendra pour un Breton et dira que je chante obscurément. »

Les allusions aux *lais* [1] bretons ne sont pas non plus très nombreuses. Elles le sont cependant plus que les allusions à la langue. En voici une de Folquet de Marseille (fin du XIIe, début du XIIIe s.) :

Cella·m platz mais que chansos
Volta ni *lais de Bretanha*.

(Raynouard, *Lex. Rom.*, IV, 12, 1).

Le Roman de *Jaufre* nous parle du *Lai des deux amants*.

Fasia a un joglar
Lo *lais de dos amans* cantar.

(Raynouard, *Lex. Rom.*, IV, 12, 1).

Il est question, d'une manière plus générale, des *lais d'amour* dans le passage suivant de Guilhem de Berguedan [2] :

Al temps d'amor, quan s'alegron l'auzel
E d'alegrar canton dolz *lais d'amor*.

(Mahn, *Ged.*, 595).

1. Le mot n'est pas d'origine bretonne, mais anglo-saxonne. Les exemples de l'ancien provençal sont réunis dans : Bartsch, *Zeits. f. rom. Phil.*, I, 59 ; Raynouard, *Lex. Rom.*, IV, 11-12 ; E. Levy, *S. W.*, IV, 307-308.

2. Daude de Pradas ?

« Au temps amoureux, quand les oiseaux se réunissent et que de joie ils chantent de doux lais d'amour [1]. »

Raimon Féraut a écrit un *Lay de la Passion*; c'était sans doute une composition du genre narratif.

Le mot est pris souvent dans un sens plus vague, comme dans l'exemple suivant :

Li auzel chantador...
En fan voutas e *lais*.

(G. Faidit; Mahn, *Ged.*, 467).

Dans le passage suivant de Peire Cardenal, le mot ne paraît pas avoir de sens bien précis.

An layssat *lays* e vers e chansos
Et an pres plaitz e novas e tensos.

(Raynouard, *Lex. Rom.*, IV, 12,1)

Il n'en a pas davantage dans le passage suivant de Pons de Capduelh [2] :

Vers, ni chansos ni *lais*.

Un troubadour de la décadence, d'origine italienne, appelle une de ses compositions en vers libres un *lai*.

Li tramet ar
Mon *lais* per far la entendre
L'amor que ·il port e aprendre.

« Je lui envoie mon *lai* pour lui faire entendre l'amour que j'ai pour elle [3]. »

1. Voici quelques-uns des exemples cités par Bartsch : *E d'autres vers e d'autres lays* (R. Vidal, *Denkm.*, 146,6). *Razos es qu'ieu dia chansos e lais* (P. Cardenal, *Razos es*...). Cf. encore des exemples de *Flamenca*, in *Lex. Rom.*, I, 21. G. de Bornelh, *M. G.*, 877,7. *Canço, dansa ne llay*, chez un troubadour catalan (*Jahrbuch*, V, 166).

Bartsch fait observer que le mot se présente ordinairement sous la forme *laïs* et non *lai*, qu'il est employé souvent avec *volta* (refrain) (on peut ajouter *chanso*) et qu'il désigne souvent le chant des oiseaux.

2. Bartsch, *Prov. Les.*, 91, 48.

3. Bonifaci Calvo, in Appel, *Prov. Chrest.*, nº 38, v. 83-85.

Il nous reste d'ailleurs deux autres compositions du même genre intitulées le lai de *Markiol* et le lai de *Non par* [1]. Comme le lai qui précède (et comme le *descort*), ils sont en vers libres.

Les allusions aux instruments de musique bretons ne sont pas nombreuses et n'appartiennent pas au début de la littérature méridionale. Raynouard ne relève qu'un exemple de *arpa* [2], et un autre de *arpar*.

L'us ag *arpa*, l'autre viola.
(Anonyme, *Cour d'Amour*).

« L'un avait une harpe, l'autre une viole. »

Sapchas *arpar*.
(G. de Calanson, *Fadet Joglar*).

« Sache jouer de la harpe [3]. »

Harpeor (joueur de harpe), qui existe en ancien français, ne paraît pas avoir d'équivalent en ancien provençal, où il serait : *arpaire*, *arpador*.

Pour la *rota* (ou plutôt *rauta*), Raynouard ne cite qu'un exemple :

Faitz la rota
Ab. XVII. cordas garnir.
(G. de Calanson, *Fadet Joglar*).

« Faites garnir la *rote* avec dix-sept cordes. »

Levy (*Suppl. W.*, *rauta*) ajoute quatre autres exemples. (Mais ici encore je ne saurais dire si la *rota* est spécifi-

1. Publiés par Bartsch, *Z. R. Phil.*, I, p. 58 et sq.

2. A supposer que cet instrument soit spécifiquement breton, ce qui n'est pas sûr.

3. Pas d'autres exemples dans le *Prov. Suppl. W.* de Levy ; mais on sait que pour les premières lettres les dépouillements sont moins complets que pour les dernières. M. W. Keller, éditeur du poème de Guiraut de Calanson, renvoie à *Flamenca*, 603, et à *Daurel et Beton*, 84, 1208, 1414, 1419. Dans le même poème il y a quatre allusions à des *lais* : v. 1180, 1208, 1473, 1932.

quement bretonne.) L'un des exemples est tiré d'une traduction des psaumes, l'autre de *Flamenca*, l'autre du poème d'*Alexandre*, et le quatrième de Bernart de Durfort.

La *giga* est citée deux fois par Raynouard :

Sapchas arpar
E ben temprar
La *guiga* e·ls sons esclarzir.
(G. de Calanson, *Fadet Joglar*).

« Sache jouer de la harpe et bien modérer la gigue et éclaircir les sons. »

L'autre exemple est de Daude de Pradas (*Si per amar*) :

En plor a tornada ma gigua.

« En pleur a tourné ma gigue. »

Pas d'autre exemple dans Levy ; mais on trouve encore *giga* et *rauta* accouplés dans *Flamenca*, 605, Levy, *S. W.*, s. v. *rauta*.

Un autre mot rare, qui paraît d'origine bretonne, se trouve dans le passage suivant de *Girart de Roussillon* :

Anglezeis et Breton, une genz male,
Vant robant e cridant, cornant lor *gale*.
(Appel, *Prov. Chr.*, 5e éd., I, 112-113).

L'emploi de *cornant* indique qu'il s'agit ici d'un instrument à vent.

Il est fait allusion à la musique bretonne dans le passage suivant de l'*Ensenhamen* des jongleurs de Guiraut de Cabrera (*Cabra Joglar*) : le poète reproche à son jongleur ses maladresses :

Non sabs finir
Al meu albir
A *tempradura de Breton*.
(Milà, *Trov. en España*, p. 269).

« Tu ne sais pas finir, à mon avis, selon la modulation d'un Breton. »

On sait que le bâton a été toujours une arme redoutable entre lesmains des Bretons (et des Basques).

Marcabrun, qui écrivait vers 1150, et qui, ne l'oublions pas, paraît avoir séjourné en Angleterre, parle de l'*estonc breto* :

> D'*estonc breto*.
> Ni de basto
> No sab hom plus, ni d'escrimir.
> (Éd. Dejeanne, XVI, 31-33)

« On ne connaît plus ni *estoc* breton, ni bâton, ni escrime. »

La forme en *-onc* est assurée par un autre passage du troubadour Raimon de Miraval, où le mot se trouve à la rime.

> Venjansa de colps ni d'*estoncs*
> No·m part d'amor.
> (Mahn, *Ged.*, nº 49, str. 6).

« Vengeance de coups ni d'*estocs* ne m'éloignent de l'amour. »

Ce sont là les deux seuls exemples que l'on trouve de ce mot chez les troubadours [1].

Dans une chanson attribuée à Guilhem de Cabestanh il est fait allusion à un *faucon irlandais* :

> Qu'ieu cug Malleon domesgar
> Plus leu d'un falcon *yrlandes*.
> (G. de Cabestanh, éd. Langfors, IX, 58-59).

« Je compte apprivoiser Mauléon plus facilement qu'un faucon irlandais. »

Un manuscrit assez bon (*a*) a bien pour ce passage la leçon *yslandes*, et M. A. Kolsen, qui a édité lui aussi cette pièce, croit [2] que le pays des faucons de chasse est plutôt

1. Je n'ai trouvé aucun mot de ce genre dans l'*Altkeltischer Sprachschatz*.
2. En renvoyant à Brehms, *Tierleben*, ed. min. (2e) II, 601 et suiv.

l'Islande que l'Irlande (*Zeits. f. rom. Phil.*, XXXII (1908), p. 704). Cependant la leçon de six manuscrits est *irlandes* et c'est celle que M. Langfors admet dans son texte à la place de *yslandes*.

Dans la nouvelle de Peire Guilhem, troubadour toulousain, il est fait allusion à un palefroi de Bretagne, qui était magnifique :

E·l palafre fon de Bretanha ;
Et es plus vertz qu'erba de prat
E fo vermelha la mitat
E la cri e la coa saissa.

(Mahn, *Werke*, I, 243).

« Le palefroi était de Bretagne ; il est plus vert que l'herbe de pré ; la moitié était vermeille, le poil et la queue étaient blonds. »

C'est sans doute en souvenir de la *verte Erin* que le poète toulousain a donné à ce beau cheval une couleur que les maquignons ne connaissent guère.

Dans un sirventés du roi Pierre III d'Aragon se trouvent les vers suivants :

Qu'ieu ja nulh temps per *bocel de Breto*
No laissarai lo senhal del basto.

(*Parn. Occit.*, p. 290).

« Car jamais pour (ou par ?)...... de Breton je ne laisserai le signal du bâton. »

Le mot *bocel* est assez énigmatique : Raynouard traduit par « mesure », boisseau ; dans Levy (*Suppl. W.*), où le mot est écrit d'ailleurs *bossel*, comme dans Raynouard, il est traduit par : *baril*, *bidon*. Serait-ce une allusion au baril ou bidon que les chanteurs errants bretons pouvaient porter en bandoulière, comme les *romieus* portaient une calebasse ou gourde pèlerine ?

On sait le rôle joué dans la poésie celtique par les « enchanteurs », dont le prototype est Merlin. Est-ce par

hasard que Bernart de Ventadour en parle dans une de ses plus célèbres chansons ?

S'eu saubes la gent *enchantar*,
Mei enemic foran efan,
Que ja us no saubra triar
Ni dir re que·ns tornes a dan.
(Éd. Appel, XXXIX, 33).

« Si je savais « enchanter » les gens, mes ennemis seraient des enfants ; aucun d'eux ne saurait plus imaginer ou dire quoi que ce fût qui nous causât du dommage. »

Les allusions aux « enchanteurs » sont très rares dans la littérature méridionale et celle-ci est la plus ancienne [1].

Les allusions aux « Bretons » en général sont beaucoup plus nombreuses. Elles ne sont pas toutes caractéristiques et plusieurs sont employées, d'une façon très banale, soit à la rime, soit dans des énumérations. On trouvera les principales dans le chapitre suivant consacré aux allusions historiques. Nous citons ici, après les villes bretonnes, les allusions aux Gallois et aux Irlandais, amenées ordinairement, du moins en ce qui concerne ces derniers, par la rime, ou par d'autres raisons que des raisons historiques [2].

Les noms propres de villes bretonnes sont assez rares. *Cardoil* ou *Cardueilh* n'apparaît qu'une fois dans l'œuvre lyrique des troubadours : cette forme se trouve dans Giraut de Cabrera (*Cabra Joglar* ; poème composé vers 1170) [3].

1. Un exemple à peu près semblable à celui de B. de Ventadour se trouve dans Guilhem de Sant Gregori (Raynouard, *Lex. Rom.*, II, 315b). Un ou deux exemples, pas très caractéristiques, sont aussi donnés par Levy. La plupart des allusions aux enchanteurs et aux enchantements — et elles ne sont pas nombreuses — se trouvent dans la littérature religieuse et narrative.

2. J'en ai relevé vingt-six dans mon *Onomastique des Troubadours*, Montpellier, 1916.

3. J'ai donné, par erreur, une autre allusion à Cardueil (*Onomastique des Troubadours*, s. v.) ; elle se trouverait dans « B. de Born, *A totz*

Ni sabs chantier (= chantar)...
Ni de *Cardueill*
Ni de Marcueill.

(Milà, *Trovadores en España*, p. 275).

« Tu ne sais chanter... ni de Cardueil ni de Marcueil. »

Une autre allusion se trouve dans le roman de *Jaufre* (Appel, *Prov. Chr.*, I, 309).

Cornoalha n'apparaît pas chez les troubadours ; j'ai retrouvé le mot dans un texte où on ne l'attendait pas : c'est le texte des coutumes d'Auvillar (Lot-et-Garonne), où il est question du *gal de Cornoalha* (gué ou canal ? de Cornouaille). Le nom se trouve à côté d'autres noms désignant des lieux-dits. Mais est-ce bien le nom propre correspondant à Cornouailles et apporté là par des soldats anglais ou gallois ?

En dehors du passage de Peire Cardenal cité plus haut, je ne trouve les Gallois cités qu'une fois, chez un troubadour de la décadence, Peire de Vilar (époque de Saint Louis). Si le roi d'Angleterre veut recouvrer ses possessions, dit le poète, il peut « faire passer [sur le continent] Écossais et Anglais, Norrois, Irlandais et Gallois [1] ».

Passar pot Escots et Engles
Noroecx et *Irlans* e *Gales*.

(*Parnasse Occitanien*, p. 377).

Ainsi, ajoute-t-il, il ressemblerait au cher lignage « d'où furent les frères valeureux, Henri, Richard et Joffre, et il recouvrera Guyenne et Normandie. »

Semblara del linhatge car
Don foro·ls fraires valoros
N'Anrics, En Richartz, En Joffres.

dic » ; mais aucune pièce de B. de Born — ni même aucune pièce lyrique de troubadour — ne commence ainsi ; je ne sais d'où provient l'erreur.

1. Écrit en 1241 ; cf. A. Jeanroy, *Le soulèvement de 1243*, Annales du Midi, 1904.

Une série d'allusions aux Irlandais et à l'Irlande ne sont pas très caractéristiques. B. de Born cite l'Irlande avec le Cumberland (une fois) et une autre fois les Irlandais (*Irlan*), dans une énumération (*Breto et Irlan*). Dans le sirventés où se trouve l'allusion à l'Irlande, Bertran de Born reproche au roi jeune, Henri, sa mollesse. « Ce n'est pas en dormant que le roi anglais conquerra le Cumberland et l'Irlande. »

Ja per dormir non aura *Coberlanda*
Reis dels Engles ni conquerra *Irlanda*.

(Éd. Thomas, *Pol.*, IV, 17).

Daude de Pradas emploie le mot *Irlanda* à la rime, sans allusion historique ou autre, pour désigner l'éloignement :

E s'era neus en *Yrlanda* [1]
De lai venra sai chausir
Cella...

(Mahn, *Ged.*, 85 B).

« Si j'étais même en Irlande, je viendrais de là-bas choisir celle... »

Guilhem Huc d'Albi fait allusion lui aussi (à la rime) à l'Irlande pour indiquer une grande distance « des Pyrénées en Irlande. »

Dels Portz entro en *Yrlanda*.

(Appel, *Prov. Ined.*, p. 156).

Arnaut de Mareuil (*Aissi com cel*) faisant allusion à Jules César dit qu'il était loin d'être d'aussi noble origine que le « seigneur d'Irlande ou le comte d'Anjou ».

Bartolomeo Zorzi, troubadour de Venise (fin du XIIIe siècle), fait lui aussi allusion à l'Irlande, mais à

1. L'orthographe avec *Y* domine dans les manuscrits. La forme ordinaire pour désigner les Irlandais est *Irlan*.

propos de l'aventure de Tristan et Iseut, et on retrouvera ailleurs la citation. Enfin P. Cardenal déclare (et ce pour la rime) qu'il ne désire pas être « roi d'Irlande. » (P. Cardenal, *Tot farai una demanda*). C'est tout ce que l'on trouve, chez les troubadours, sur l'Irlande.

CHAPITRE III

ALLUSIONS HISTORIQUES

Bléhéri et le Comte de Poitiers. — Bertran de Born et la Bretagne. — Geoffroy, Comte de Bretagne. — Les Bretons. — La Bretagne en général. — Allusions peu caractéristiques.

On a émis l'hypothèse qu'un Gallois, qualifié de *famosus fabulator*, aurait fréquenté la cour d'un Comte de Poitiers. Il s'agit d'un personnage nommé *Bléhéri* ou *Bréri*. Voici ce qu'en dit Wauchier de Denain (premier tiers du XIIIe siècle), un des continuateurs de Chrestien de Troyes :

> Deviser vos voel sa faiture
> Si com le conte Bléheris
> Qui fu nes et engenuïs
> En Gales, dont je cont le conte,
> Et qui si le contoit au comte
> De Poitiers, qui amoit l'estoire,
> Et le tenoit en grant mémoire
> Plus que nul autre ne fesoit [1].

On s'est demandé ce qu'était ce comte de Poitiers. Il aurait pu être Richard Cœur-de-Lion, tout aussi bien que Guillaume VIII (1126-1137).

1. *Romania*, XXXIII, p. 338. Bléhéri vivait à une époque antérieure à la première moitié du XIIe siècle.

Il aurait pu surtout être Guillaume VII, le premier troubadour, dont la vie légendaire et agitée pouvait être restée présente à la mémoire des écrivains postérieurs. S'il s'agissait d'un séjour réel que Bléhéri aurait fait auprès de ce personnage, l'importance de ce contact ne saurait être niée. Les théories bretonnes sur l'amour auraient été transplantées dans un milieu littéraire bien disposé à les recevoir et y auraient porté rapidement fleurs et fruits. D'autre part le Gallois *famosus fabulator* aurait pu rapporter dans son pays d'origine quelques échos des conceptions poétiques du Midi ou même quelques chansons de son protecteur ou de son entourage. Ce séjour serait un moment important dans l'histoire de la poésie galloise et de la poésie méridionale. « Ce conteur gallois, appelé on ne sait comment à Poitiers, y a apporté un germe si heureux que toute une floraison poétique a pu lever en France comme en Angleterre... Bénissons le hasard qui a amené le barde insulaire à Poitiers. Saluons en lui un initiateur, un rénovateur, un bienfaiteur des lettres [1]. »

Mais il semble qu'on ait accordé trop d'importance au passage de Wauchier de Denain. M. F. Lot pense que le poète français a voulu simplement faire du remplissage et que la mention du comte de Poitiers n'a aucune valeur historique. Il serait invraisemblable que la tradition d'un séjour d'un poète gallois à la cour du comte de Poitiers ait survécu par voie orale : et si c'est par voie écrite, on en est réduit aux conjectures. Le comte de Poitiers est cité, lui, parce que, à cause de sa vie agitée et dissolue, il était bien connu de son temps et même après sa mort ; d'ailleurs

1. Cf. F. Lot, *Acad. des Inscriptions, C. R.*, 1925, p. 177. Id., *Encore Bléhéri-Bréri* (*Romania*, LIV (1925), p. 401). Les opinions résumées ci-dessus, d'après cet article de la *Romania*, sont celles de M. Ezio Levi, *I lais e la leggenda di Tristano*, in *Studj Romanzi*, XIV (1917), p. 177-178, et de M. Roger Sherman, *Bleheris and the Tristam Story*, in *Modern Languages Notes*, XXXIX, juin 1924, p. 319-329.

il pourrait s'agir d'un personnage légendaire, Joufroi, héros du roman du même nom, qui est aussi « comte de Poitiers » et dont l'auteur a emprunté quelques traits au Guillaume VII historique pour en doter son héros.

Les conclusions de M. F. Lot, dont nous venons de résumer les arguments, nous paraissent assez vraisemblables. Cependant il nous reste au moins un doute. L'allusion au comte de Poitiers ne se rencontre que dans ce passage de Wauchier ; mais les allusions de ce genre ne sont pas nombreuses chez les trouvères, sauf quand ils invoquent un témoignage, une source, etc. Ici ce serait du pur remplissage : mais y a-t-il vraiment remplissage ? Notons que, précisément, dans le roman de *Joufrois*, il est fait allusion à un voyage du troubadour Marcabrun en Angleterre ; or ce passage doit contenir une part de vérité ; il n'y a pas de raison, cette fois-ci, pour citer un troubadour, comme plus haut pour citer un nom de personnage historique illustre.

Et d'ailleurs Marcabrun a été en relations avec Guillaume VIII de Poitiers, fils du troubadour. Ce fait ne donne-t-il pas à réfléchir ? Et devons-nous rejeter dans le domaine de la légende l'allusion de Wauchier aux relations de Bléhéri avec un comte de Poitiers ? Je me le demande avec quelque scepticisme.

Sans aucun doute, le fait aurait moins d'importance que si le contact avait eu lieu avec Guillaume le troubadour. Un poète, ou un simple conteur (*famosus fabulator*) qui aurait séjourné dans ce milieu littéraire où s'élabora la poésie méridionale, aurait pu exercer son influence sur cette élaboration et en être touché à son tour. Sous Guillaume VIII la poésie méridionale avait déjà quitté le Poitou et émigré vers le Sud, probablement vers la Gascogne toulousaine, ou vers l'Est, vers Ventadour. Vraie ou fausse, l'allusion de Wauchier de Denain n'aurait pas l'importance qu'on a voulu lui attribuer. Il n'en est pas

moins intéressant de trouver dans le roman de *Joufrois* des allusions assez précises aux relations entre l'Angleterre et le Poitou.

C'est chez Bertran de Born que l'on trouve le plus d'allusions aux choses de Bretagne. Ceci s'explique par le fait que le comte de Bretagne d'alors, Geoffroy (mort en 1186), était le frère d'Henri le Jeune (*lo reis joves*), dont Bertran de Born fut l'ami et le conseiller. Quand Henri hésite à se soulever contre son père, Bertran de Born lui adresse un sirventés indigné, où il appelle le jeune roi le « roi des lâches ». Il regrette que le fils aîné de Henri II ne soit pas le comte de Bretagne, Geoffroy (ou Jaufre, sous la forme provençale).

Lo coms Jaufres, cui es Bresilianda [1],
Volgra fos premiers natz
(Quar es cortes) e fos en sa comanda
Regismes e duchats.

(Éd. Thomas, *Pol.*, IV, 33).

« Je voudrais que le comte Geoffroy, à qui appartient la forêt de Brocéliande [2], fût l'aîné (car il est courtois) et qu'il eût royaume et duché. »

Ce n'est pas la seule fois que Bertran de Born rappelle le nom du comte Geoffroy : il en est encore question dans une autre de ses chansons. Il est vrai qu'elle est adressée à un Comte peu galant et ceci s'accorde mal avec l'*envoi* du sirventés qui précède, où il loue la courtoisie du comte breton. Mais Geoffroy étant nommé dans l'*envoi* de la chan-

1. Rappelons ici que Henri II d'Angleterre avait quatre fils : Henri, *le jeune roi* († 1183), Geoffroy (prov. *Jaufre*), comte de Bretagne († 1186), Richard d'Aquitaine (Richard Cœur-de-Lion) et Jean-sans-Terre († 1216). On sait que, d'après Dante, Bertran de Born subit une dure peine pour avoir excité le fils (Henri) contre le père (Henri II) (*Enfer*, XXVIII, 118).

2. Il n'y a que deux allusions, chez les troubadours, à la célèbre forêt, celle-ci, et celle qui sera signalée un peu plus loin.

son, il semble bien que c'est à lui que s'adressent les premiers vers.

Senher En Coms, a blasmar
Vos faitz senes falhia,
Quar noi ausetz anar,
Pois ela o volia,
A la domna parlar.

(Éd. Thomas, *Div.*, VI).

Voici l'envoi :

Si·l coms Jaufres no s'eslonha,
Peitau aura e Gasconha,
Sitot non sap domnejar.

« Si le comte Geoffroy ne s'éloigne pas, il aura bientôt le Poitou et la Gascogne, quoiqu'il ne sache pas être galant avec les dames (a. fr. *domnoyer*). »

Quand Henri le Jeune est révolté contre son père et son frère, Henri II et Richard Cœur-de-Lion, Bertran de Born exprime sa joie dans un long sirventés historique, dont l'envoi est encore adressé à Geoffroy de Bretagne.

Senher Rassa, aquest comtat
Vos crescha·l reis ab *Bretanha*.

« Seigneur Rassa [1], que le roi ajoute ce comté (de Poitiers) à la Bretagne. » (Éd. Thomas, *Pol.*, V.)

C'est au même comte de Bretagne que Bertran adresse une chanson [2] en l'honneur de sa dame, Maheut de Montagnac, à qui Richard et le comte Geoffroy faisaient la cour, mais qui repoussait leurs avances et qui avait pris Bertran pour chevalier et mentor (*castiador*).

En 1183, Bertran de Born avait perdu son château, pris par Richard Cœur-de-Lion. Il se plaint (*Pol.*, VIII) que ses alliés l'aient abandonné. Cependant, vers la même

1. Le biographe provençal dit que c'est le nom sous lequel Bertran de Born désignait le comte de Bretagne.
2. Éd. Thomas, *Div.*, VI ; cf. *supra*.

époque, il adresse un sirventés au comte de Bretagne (*Rassa*), qui ne l'avait pas soutenu contre Richard, malgré ses promesses (cf. *Pol.*, VIII, 28).

Enfin Bertran de Born consacre une strophe au même *Rassa*, dans un sirventés composé sans doute en 1186, au printemps (Geoffroy de Bretagne mourut la même année).

En 1187 Bertran de Born compose un sirventés contre Richard Cœur-de-Lion et Philippe-Auguste, qui avaient fait la paix. Il s'en prend au roi de France et lui rappelle que son royaume comprend cinq duchés, mais que trois sont aux mains des Anglais : celui de Normandie, celui d'Aquitaine

E Bretanha e la terra engolmesa.
(Éd. Thomas, *Pol.*, XVI).

En 1196, Richard Cœur-de-Lion fait une expédition en Bretagne. Bertran de Born, sans doute le fils (Éd. Thomas, p. 97), écrit un sirventés, où se trouvent ces reproches adressés aux Bretons.

Breto son fors de garanda
E son d'onor bas,
Quar us coms de Saint-Tomas
Entret en Bresilianda ;
Ben paron de cor blos
E tornat de sus en jos,
Quar lor Artus demandon frevolmen ;
Non dirai plus, quar negus no m'enten.

« Les Bretons sont perdus, leur honneur est abaissé, car un comte de Saint-Thomas (c'est-à-dire un comte anglais, sans doute Ranulphe, comte de Chester) est entré en Brocéliande ; il semble que les Bretons soient lâches et qu'ils aient perdu l'esprit, car ils demandent frivolement leur Arthur ; je n'en dirai pas davantage, car personne ne me comprend. »

Quant au roi Richard, est-il dit dans le même sirven-

tés, il a agi en homme courageux en venant parmi les Bretons.

E·l reis fetz que coratjos
Quar venc sai entre·ls *Bretos* [1].

Les trois fils du roi Henri II, dont le nom paraît assez souvent dans l'œuvre de Bertran de Born, sont encore nommés dans un *planh* de Gaucelm Faidit sur la mort de Richard Cœur-de-Lion. Qui chassera maintenant, s'écrie le poète, les Sarrasins de Syrie ? En tout cas ceux qui iront en Terre-Sainte à la place de Richard devront se souvenir de sa vaillance et de celle de ses deux frères.

E qual foron vostre dui valen fraire,
Lo joves Reis e·l cortes coms *Jaufres*.

(Mahn, *Werke*, II, 94).

Les noms des trois frères se trouvent encore réunis dans un sirventés de Peire de Vilar, écrit à l'occasion d'une guerre entre la France et l'Angleterre (probablement en 1241). « Si le Léopard aime les belles dépenses, les bonnes promesses et les libéralités, il paraîtra issu de la chère race à laquelle appartinrent les vaillants frères Henri, Richard et Geoffroy. » (M. W., III, 267.)

Dans l'*Ensenhamen du jongleur* (*Abrils issia*), les trois frères sont cités deux fois en même temps que leur père, Henri II, parmi les princes qui protègent la poésie. La seconde fois, il est dit d'eux : « Le vrai Dieu qui fut crucifié pour nous a voulu que vînt... en Angleterre le seigneur Henri, ainsi que ses fils : Henri, Richard et Geoffroy [2]. » (Ed. W. Bohs, v. 277 et v. 859-62.)

1. Ajoutons, pour être complet au sujet de Bertran de Born, que dans un sirventés il reproche au « roi jeune », Henri, sa mollesse. « Ce n'est pas en dormant que le roi Anglais conquerra le Cumberland et l'Irlande. » Cf. *supra*, ch. II, *in fine*.

Enfin Bertran de Born cite ensemble Bretons et Irlandais dans le sirventés : *Mon chan fenisc*.

2. *Romanische Forschungen*, t. XV (1903), p. 204 sq.

Un troubadour de la décadence, Amoros du Luc, adressant un sirventés au roi anglais Henri III (1216-1272), l'excite à venir en France, où il conquerrait, en même temps que le Limousin, la Marche et le Poitou, « Angevins, Normands et Bretons [1]. »

Guiraut de Calanson, dans un *planh* sur la mort de l'infant Ferdinand (1211), fils d'Alphonse III de Castille, le compare à Arthur et aux trois frères, le jeune roi, Henri, Richard Cœur-de-Lion et Jaufre de Bretagne. (Rayn., IV, 65 ; *ap.* Diez, *Leben und Werke*, p. 421.) Ce troubadour aurait été d'ailleurs, comme Bertran de Born, « en relations personnelles avec Geoffroy de Bretagne [2]. »

Après la mort du comte Geoffroy, sa femme Constance mit au monde un fils auquel fut donné le nom légendaire d'Arthur (*Artus*). Peire Vidal fait allusion à la naissance de cet enfant [3] :

Que pos *Artus* an cobrat en Bretanha,
Non es razos que mais jois mi sofranha.

(Éd. Anglade, XXIII, 29).

« Puisqu'ils ont recouvré Arthur en Bretagne, il n'y a pas de raison pour que la joie me manque. »

Le même troubadour dit ailleurs (XXVIII, 49) : « Car maintenant les Bretons ont Arthur, en qui ils avaient mis leur espoir. »

Qu'er an *Artus* li Breto
On avian lor plevensa.

Les biographies provençales contiennent quelques allusions aux événements de Bretagne. La biographie de Guillaume VII de Poitiers donne la généalogie des trois frères, fils de Henri II. Guillaume eut un fils qui se maria avec la

1. Amoros du Luc, *En chantar el sirventes*, str. 2. Le sirventés serait de mars-avril 1230, d'après M. Jeanroy, *Romania*, LI (1925), p. 112.
2. P. Aubry, *Trouvères et Troubadours*, p. 122.
3. 29 mars 1187.

duchesse de Normandie. Ceux-ci eurent une fille Éléonore, qui se maria avec Henri d'Angleterre, « maire del Rei jove e d'En Richartz e del comte Jaufre de Bretaigna [1]. »

La biographie de Bertran de Born le Jeune raconte comment Jean-sans-Terre, qui avait enlevé la fiancée du comte de la Marche, s'empara d'Arthur, fils de Jaufre (que le comte de la Marche, pour se venger, voulait reconnaître pour roi) et le fit périr en Angleterre où il l'avait emmené après sa victoire (1203) [2].

Dans la biographie de Bertran de Born les Bretons [3] sont cités parmi les contingents du roi Richard en guerre contre le roi de France, Philippe.

Sauf en ce qui concerne le règne de Geoffroy, et en dehors de la légende d'Arthur, les allusions précises à l'histoire de Bretagne et des pays bretons sont assez rares chez les troubadours. Le nom des Bretons apparaît quelquefois dans des énumérations. Ainsi dans un chant de croisade de Gavaudan le Vieux :

Quan veyran los baros crozatz
Alamans, Franses, Cambrezis,
Engles, *Bretos* et Angevis,
Biarns, Gascos ab nos mesclatz
E·ls Provensals tot en un floc.

(M. W., III, p. 21).

Les Bretons voisinent avec les Auvergnats, les Français et les Bourguignons, les Savoyards et les Viennois, dans une strophe de Peire Bremon.

L'autre cartier [4] auran Franses e Bregonhos,
Savoy'e Vianes, Alvernhas ab *Bretos*.

(M. W., III, 253).

1. *Histoire Générale de Languedoc*, éd. Privat, X, 213 b.
2. *H. G. L.*, X, 241a.
3. Engles e Normanz e Bretos. *H. G. L.*, X, 233.
4. Il s'agit du corps de Blacatz, troubadour et protecteur des trouba-

Dans un sirventés de Joan Estève de Béziers, adressé au roi de France, le roi est loué d'avoir uni Angevins, Picards, Normands, *Bretons*, *Léonnois* et Champenois.

> Francx reys frances, per cui son Angevi,
> Picart, Norman, *Breto* d'una companha,
> E *Leones*, et aquels de Campanha.
>
> (M. W., III, 259).

Rambaut de Vaqueyras fait allusion aux « Français et Bretons » dans sa lettre — ou dans une de ses lettres — au marquis de Montferrat. Il lui rappelle qu'il l'a défendu dans une bataille rangée, pendant la croisade, où le comte de Flandre, les Français et les *Bretons* étaient ensemble.

> E·l coms de Flandres, e Franses *e Breto*,
> Foro rengat cavalier e pezo [1].

Dans un sirventés composé en 1240, le troubadour Uc de Saint-Cyr avertit le roi de France que Frédéric II a promis aux Anglais de leur rendre la *Bretagne*, l'Anjou et le pays de Thouars.

> Sapcha que Fredericx a promes als Engles
> Qu'el lor rendra Bretanha, Anjau e Toarces [2].

Un autre troubadour, Bernart de Rouvenac, reproche au roi d'Angleterre Henri III (1216-1272) sa mollesse : pendant ce temps, le roi de France lui enlève « Tours et Angers, Normands et Bretons. »

> Que·l reis Frances li tol en plas perdos
> Tors et Angieus e Normans e Bretos [3].

dours, qui est partagé en quatre « quartiers ». Dans la même strophe les Anglais sont qualifiés de « couards ».

1. Appel, *Prov. Chr.*, nº 101.
2. Éd. Jeanroy-Salverda de Grave, XXIII, 26-27.
3. Éd. Bosdorff, I, 16.

Dans une *cobla* de Bernart-Arnaut d'Armagnac avec *dona Lombarda* on trouve les vers suivants :

Seigner Jordans, se vos lais Alamagna,
Frans'e Piteus, Normandi' e *Bretagna*,
Be me devez laisar senes mesclagna
[E] Lombardi' e Livorn' e Lomagna [1].

« Seigneur Jordan, si je vous laisse l'Allemagne, la France et Poitiers, la Normandie et la *Bretagne*, vous devez bien me laisser sans regret la Lombardie, Libourne et la Lomagne. »

Il arrive quelquefois que le mot de *Bretagne* n'est employé que pour désigner une contrée éloignée. Les troubadours Tomier et Palaizi reprochent à Frédéric II de ne pas s'opposer aux empiètements du roi de France sur son domaine. Le roi en sera blâmé « jusqu'au-delà de la Bretagne. »

E si Fredericx
Qu'es reis d'Alamaigna
Soffre que Loics
Son emperi fraigna,
Ben sera enics
Lo reis part *Bretaigna*.

(M. W., III, 331).

Il semble bien que la rime soit pour quelque chose dans l'emploi du mot *Bretagne*, comme c'est le cas pour l'Irlande, dans plusieurs autres passages des troubadours. *No vuelh esser reis d'Irlanda*, dit Peire Cardenal (M. W., II, 235). Jules César, dit un autre troubadour, conquit le monde, « quoiqu'il ne fût ni seigneur ni roi d'Irlande. » (Perdigon ; Mahn, *Werke der Troubadours*, III, 71.)

1. Les *coblas* de Bernart-Arnaut d'Armagnac ont été publiées par le Dr Dejeanne, *Ann. du Midi*, XVIII, p. 63-68.
Il ne s'agit pas d'histoire ici, il s'agit d'une convention fantaisiste entre Arnaut et dona Lombarda.

Même si j'étais en Irlande, dit Daude de Pradas, je saurais venir choisir celle qui a gardé mon cœur (Mahn, *Ged.*, 86,3).

Pour marquer la distance, le troubadour Guilhem Huc d'Albi emploie l'expression : « des Ports (des Pyrénées) jusqu'en Irlande. » (Appel, *Prov. Ined.*, p. 156.)

Voici un passage peu caractéristique de Jaufre Rudel :

> Bo·m sap que gent Peitavina
> E totz Angieus e Viana
> S'esjau per lei e *Bretanha.*
>
> (Bartsch, *Prov. Lesebuch*, 57, 61).

« Je suis heureux que la gent poitevine, Angers et Vienne se réjouissent pour elle, ainsi que la Bretagne [1]. »

Dans la *Chanson d'Antioche*, le duc de Bretagne se trouve parmi les combattants que le *drogoman* Arloys dénombre au roi de Perse [2]. Parmi les combattants les Bretons sont « enragés ».

> E *Breto* forsenat e tuh li Angevi [3].

Dans *Girart de Roussillon*, les Bretons et les Anglais sont traités de « mauvaise gent ».

> Anglezeis e *Breton*, une genz male,
> Vont robant e cridant, cornant lor gale [4].

Un autre passage de la *Chanson d'Antioche* [5] nous montre l'effet produit dans la bataille par l'arrivée des Bre-

1. La chanson est adressée à Hugon Brun (VII ou VIII) de Lusignan ; cf. Crescini, *Manualetto*, 2e éd., table des noms propres.

On trouve *Bretanha la Major*, c'est-à-dire « la Grande-Bretagne », dans l'*Elucidari* (Bartsch, *Prov. Lesebuch*, 181, 8). Cf. *Bretagne la Menur* dans Marie de France, *ap*. Golther, *Die Sage von Tristan und Isolde*, p. 38.

2. Appel, *Prov. Chrest.*, 6, 108.

3. *Ibid.*, v. 32.

4. *Ibid.*, I, 112. Est-ce un instrument à vent, se demande M. Appel ? Cf. *supra*, p. 18.

5. *Archives de l'Orient latin*, tome II.

tons et des Normands, des Gallois, des Anglais et des Irlandais.

Senhor, mout fo l'estorn meravilhos e grans
Cant vengron li *Breton* e Rotbertz lo Normans
E·l senher de Toars, us vescoms gerejans,
Cel condus los *Guales* e·ls Engles e·ls *Irlans*.

(V. 550 et sq.).

« Seigneurs, l'assaut fut merveilleux et grand, quand vinrent les Bretons et Robert le Normand et le seigneur de Thouars, un guerrier valeureux qui conduisait les Gallois, les Anglais et les Irlandais. »

Un sirventés de Peire de la Mula nous donne un renseignement précieux sur les jongleurs bretons ou normands. « J'en ai assez de servir les jongleurs, dit-il ; voici pourquoi : ces truands s'en vont criant deux par deux : « Donnez-moi, je suis jongleur ! » ; car ils sont Bretons ou Normands. Et il conseille aux grands seigneurs de ne pas les recevoir, dût leur réputation en souffrir.

... ilh arlot truan
Van cridan duy e duy :
« Datz me, que joglars suy ! »
Car es *Bretz* o Normans ;
E vei en tans per qu'es
Als pros dompnajes [1].

(Mahn, *Ged.*, 544).

Nous possédons une tenson d'un comte de Bretagne avec le troubadour Gaucelm [2]. Le sujet est le suivant : vaut-il mieux pour un amant qui vient coucher (*jazer*) avec sa dame l'embrasser en arrivant ou au départ ? Le comte choisit le moment du départ, laissant l'autre choix au troubadour. Il s'agit du comte de Bretagne Pierre Mauclerc (1213-1237 ; mort en 1250), dont il nous reste des poésies françaises (sept chansons).

1. Cf. W. Keller, *Das sirventes* FADET JOGLAR, p. 39.
2. *Gr.*, 165, *4*. Publié par G. Bertoni, *Studj Romanzi*, II, 93, et

CHAPITRE IV

LES LÉGENDES BRETONNES

La patience des Bretons. — Le roi Arthur. — Tristan, type de l'amant. — Légendes concernant Tristan. — Iseut, type de l'amante. — Yvain.

Dans la conception que les troubadours se sont faite de l'amour, la patience est une des premières qualités requises de l'amant ; elle est le talisman devant lequel s'ouvre le cœur de l'aimée. Les troubadours l'ont souvent comparée à celle dont faisaient preuve les Bretons, qui attendaient depuis des siècles le retour d'Arthur. Cette allusion était devenue de bonne heure proverbiale chez les troubadours. Ils s'en sont d'ailleurs souvent moqués.

Servirs qu'om no guazardona
Et esperansa *Bretona*
Fan de senhor escudier.

(Bernart de Ventadour, *La douss'aura*).

« Service non récompensé et espérance de Breton font d'un seigneur un écuyer. »

« J'ai fait l'œuvre de l'araignée, dit Peire Vidal, et j'ai attendu comme un Breton. »

Fach ai l'obra de l'aranha
E la musa del *Breto*.

(Peire Vidal, éd. Anglade, V, 17-18).

Gaucelm Faidit demande à sa dame de ne pas le faire attendre comme un Breton.

d'après un autre manuscrit par H. Suchier, *Denkm. prov. Literatur*, p. 326. Suchier remarque (p. 556) que nous n'avons que deux exemples de tensons bilingues (français et provençal).

Si·l plai que ab lieys no·m fos
L'esperansa dels *Bretos*.

(M. G., 456).

« Il ne faut pas, dit un autre troubadour, qu'une femme de cœur fasse attendre son amant comme un Breton. »

Quar de bona domna cove
Quan amans d'amor l'apela...
Que no·l fassa semblar *Breto*.

(Guilhem de Berguedan, M. G., 165).

« Je n'ai jamais entendu dire qu'un homme, sauf un Breton, ait attendu si longtemps. »

Anc non auzi fors de *Breto*
D'ome tan longa atendeso.

(Guilhem Ademar, M. G., 39).

« J'ai été longtemps Breton », dit un troubadour impatient. »

Amors, lonc temps ai estat de *Bretanha*.

(Pons de Capduelh, M. W., I, 341).

« Les Bretons, dit un autre, ne se lassent pas d'attendre, quoique leur attente ait été vaine jusqu'ici ; je puis prendre exemple sur eux. »

Mas ges *Breto* lur atendre,
Sitot s'en an pauc conquist,
No·s laysson, per qu'ieu puesc prendre
Eyssample segon qu'ay vist.

(Guilhem de Biars, Appel, *Prov. Ined.*, p. 127).

« Celui, dit Peire Vidal, qui blâme une longue attente est gravement dans l'erreur ; car maintenant les Bretons ont Arthur, en qui ils avaient mis leur espérance, et moi par une longue attente j'ai conquis un doux baiser. »

Et sel que long' atendensa
Blasma fai gran fallizo,
Qu'er an *Artus* li *Breto*

On avion lur plevensa,
Et ieu per lonc esperar
Ai conquis tan gran doussor
Un bais... (Ed. Anglade, XXVIII, 46-52).

Il s'agit du fils de Jaufre, comte de Bretagne, né en 1187, et appelé Arthur ; de même dans le passage suivant du même Peire Vidal.

No·m deuria tarzar
So que·m fai esperar,
Que pos *Artus* an cobrat en *Bretanha*
Non es razos que mais jois mi sofranha.
(Ed. Anglade, XVIII, 29-30).

« Puisque les Bretons ont recouvré Arthur, il n'est pas juste que désormais la joie me manque. »

Dans un autre ordre d'idées, quand Bertran d'Alamanon reproche au comte Charles d'Anjou son hésitation et son indécision, il fait allusion à son tour à la patience, à la *muza* des Bretons.

Mas s'ieu m'aten entro que despregutz
En sia·l coms, ieu serai dreitz *Bretos*.
(Ed. S. de Grave, IV, 36).

« Je serais un vrai Breton, si je continuais à attendre que le comte se réveille de sa léthargie. »

Alphonse X de Castille hésitant à aller se faire couronner empereur, Guilhem Montanhagol lui rappelle dans un sirventés qu'il ressemble à un Breton.

Reys Castellas, l'emperi vos aten,
Mas sai dizon, Senher, qu'atendemen
Fai de *Breto*...
(Ed. Coulet, XII, 42-43).

Un autre troubadour, Elias de Fonsalada, dit :

Ja no gabarai los *Bretos*
C'atressi vauc com ilh muzan.
(Elias Fonsalada, *De bon loc*, str. 2).

« Jamais plus je ne me moquerai des Bretons, car je vais attendant comme eux [1]. »

« Je voudrais que mon sirventés trouvât un homme, dit Aimeric de Pégulhan, qui sût lui donner des nouvelles du roi Arthur et lui indiquer l'époque de son retour. »

Home trobar que·il saubes novas dir
Del rei *Artus* e quan deu revenir [2].

Voici une autre de ces plaisanteries à l'adresse des Bretons qui attendaient le retour de leur roi. Dans une tenson entre Rainaut et Jaufre de Pons, le premier dit au second :

Qu'en amatz mais l'atendre que·l jauzir ;
Per so s'en fan li *Breto* escarnir
Qui fan d'Artur aquel' eiss' entendensa [3].

« Vous aimez mieux l'attente que la jouissance : c'est en cela que les Bretons se font moquer d'eux, car ils attendent de même Arthur. »

« Non, répond Jaufre, je n'attends pas comme Arthur, car j'ai donné mon cœur et ma vie à une femme qui est trop bonne pour causer la mort d'un homme qui se met en son pouvoir. »

*
* *

En ce qui concerne la légende du roi Arthur [4], nous remarquerons que la forme la plus usuelle du nom est *Artus* (Cf. *infra* le diminutif *Artuzet*). La plus ancienne de ces allusions paraît être dans Marcabrun (vers 1137).

Puois lo Peitavis m'es faillitz,
Serai mai com *Artur* perdutz.

(Ed. Dejeanne, IV, 60).

1. Cf. pour d'autres allusions: Cnyrim, *Die Sprichwörter bei den provenzalischen Lyrikern*. Marbourg, 1888.
2. *Totas honors* ; Raynouard, *Lex. Rom.*, II, 130, 1.
3. *Segner Jaufre, respondes*. Bartsch, *Grundriss*, 414, 1.
4. Plus de vingt allusions chez les troubadours ; cf. notre *Onomastique*.

« Puisque le Poitevin (comte de Poitou) me fait défaut, je serai perdu comme Arthur. »

Tantôt les troubadours font allusion à la vaillance d'Arthur, tantôt ils se contentent, à propos de son nom, de revenir au thème de « l'espérance bretonne ».

Voici des allusions à sa vaillance.

Anc al temps d'*Arthur* ni ara
No crei que hom vis
Tan bel cop...
(Sordel, éd. de Lollis, II).

Il n'est pas rare que le nom d'Arthur apparaisse dans les *planhs* (plaintes funèbres) ; il est le type du héros.

« En lui (un infant de Castille), dit Guiraut de Calanson, revivait toute la gloire qu'on raconte du roi Arthur. »

Qu'en lui era tot lo pretz restauratz
Del rei Artus qu'om sol dir e retraire.
(Mahn, *Werke*, III, 29).

« Je ne crois pas, dit Gaucelm Faidit, dans un *planh*, que Charlemagne ni *Arthur* aient été aussi vaillants [1]. »

Chez Aimeric de Pégulhan, le nom d'Arthur est joint à celui de Gauvain.

No·m par que Galvain ni *Artus*
Fezes doas jontas neghus
Plus tost en un besonh qu'eu faz [2].

« Il ne me semble pas que Gauvain ni Arthur aient attaqué plus rapidement que je ne fais au besoin. »

Dans *l'ensenhamen* (poème didactique) d'Arnaut Guilhem de Marsan, Arthur est cité en même temps qu'Ivain et

1. Mahn, *Werke*, II, 93.
2. C'est le texte donné par Birch-Hirschfeld, *loc. laud.*, p. 54 ; c'est aussi le texte donné par le ms. U dans Mahn, *Gedichte*, 1189 ; Galvani écrit avec le ms. D, *Ectors ni Tideus* ; la pièce n'étant conservée que dans ces deux manuscrits, il est difficile de se prononcer. La pièce est publiée aussi : *Archiv n. Spr.*, 33, 296 et 35, 395.

d'autres héros appartenant à d'autres cycles, comme type du chevalier courtois.

Sapchatz del rei *Artus*,
Que say que·us valra pus,
Car il anc no feni...

(M. W., III, 368).

« Sachez du roi Arthur (et je sais que cela vaudra mieux pour vous), car il n'est jamais mort. »

Une allusion à Perceval et à Artus se trouve dans une pièce de Rambaut de Vaqueyras.

Anc Persavals, cant a la cort d'Artus
Tolc las armas del cavalier vermelh
Non ac tan gauch com ieu del sieu conselh.

(*Parnasse Occitanien*, 78).

« Jamais Perceval, à la cour du roi Arthur, quand il enleva les armes au chevalier vermeil, n'eut autant de joie comme j'en ai de son conseil. »

Voici d'autres allusions à la vaillance d'Arthur et à la douleur que sa mort causa aux Bretons dans un *planh* du troubadour Matieus de Caersi sur la mort du roi d'Aragon, Jaime Ier le Conquistador.

Quar ben devetz aitan de dol aver
Cum per *Artus* agron silh de *Bretanha*.
Ges Bretanha no·s pot enquers calhar
Que no·s planha per un rey que ac bo.

(Appel, *Prov. Ined.*, p. 194).

« Vous devez avoir autant de deuil comme pour Arthur eurent ceux de Bretagne. Les Bretons n'ont pas encore cessé leurs plaintes pour un bon roi qu'ils ont eu ».

Enfin la légende d'Arthur et du chat [1] est l'objet de

1. Cf. sur cette légende E. Freymond, *Artus' Kampf mit Katzenungestüm* in *Beitraege zur rom. Phil.* (Festgabe für G. Groeber). Halle, Niemeyer, 1899. Cf. *Romania*, 1900, p. 121 : deux des exemples qui suivent sont empruntés à la *Romania*.

quelques allusions intéressantes. Il y avait au XIII[e] siècle plusieurs versions de cette légende. D'après une de ces versions, le chat (sans doute quelque monstre marin) aurait emporté Arthur et on n'aurait jamais su ce que le roi était devenu. C'est à cette légende que se rapporte le vers suivant de Peire Cardenal.

Mas cant lo rics er d'aisso castiatz,
Venra·N Artus, sel qu'emportet le catz.

(M. W., II, 214).

« Quand le riche sera repris, viendra Arthur, celui que le Chat emporta. »

C'est au même événement que ferait allusion, d'après Gaston Paris, Guilhem de Berguedan, dans les passages suivants.

Dona al Creador
So que l'auras promes ;
Membre·t del pescador
Et del guat cossi·l pres.
Membre·t del guat d'infern,
Que fetz al fort senyor.

« Souviens-toi du pêcheur et du chat, de ce qui leur arriva ; souviens-toi du chat infernal et de ce qu'il fit au vaillant seigneur. »

Une allusion à l'époque d'Arthur se trouverait, d'après Bartsch, au début d'une poésie anonyme :

Anc al temps d'*Artus* ni d'ara [1].

« Jamais, au temps d'Arthur ni maintenant. »

Bertran de Born reproche aux Bretons d'attendre frivolement (*frevolmen*) leur Arthur, au lieu de combattre les envahisseurs; cf. *supra*, p. 30.

1. Bartsch, *Grundriss*, 461, 22, imprime *Ara*, comme nom propre. La pièce est imprimée dans *l'Archiv f.d. St.d.n. Spr.*, 50, 263. Mais c'est une poésie de Sordel : cf. *supra*, p. 42.

De même un troubadour de la décadence, Montan Sartre, reproche au comte de Toulouse (Raimon VI) de se laisser attaquer, sans riposter, par les Français. « Maintenant, dit-il, ceux de Beaucaire attendent Arthur. »

En atendon *Artus* cil de Belcaire.
(Raynouard, *Ch.*, V, 268).

Ajoutons que Bertran de Born cite un jongleur du nom d'Artuzet (dans la pièce *Quan vei*) et que le Dauphin d'Auvergne s'adresse à un petit jongleur, *joglaret*, qu'il appelle *Artus* (*Joglaretz*).

Bertran de Paris reproche au jongleur Gordo de ne rien connaître de la légende d'Arthur.

Ges non sabes d'*Artus* [si] com ieu fas
Ni de sa cort on ac mant soudadier [1].
(Birch-Hirschfeld, 55).

« Tu ne sais rien d'Arthur, comme moi, ni de sa cour où il y eut tant de soldats. »

Dans une tenson du dernier troubadour, Guiraut Riquier, avec le comte Henri de Rodez et le sieur d'Alès, il est dit d'un personnage « qu'il souffre plus qu'Arthur, celui de Bretagne ».

Per que tratz pieytz c'*Artus*, cel de Bretanha.
(Mahn, *Werke*, IV, 240).

Une allusion à Arthur se trouve dans une pièce encore inédite de Cerveri de Girone, troubadour catalan de la deuxième moitié du XIIIe siècle : *Can aug en cort*.

Aux environs de 1300, le père du troubadour Raimon de

1. Birch-Hirschfeld voudrait lire *Conte d'Artus* dans l'*ensenhamen* de Guiraut de Cabrera, au lieu de *conte d'Arjus* (*loc. dict.*, p. 54). Mais Milà y Fontanals (*Trovadores en España*, 270, n. 7) fait observer que dans l'imitation faite par G. de Calanson on lit *Argus*, ce qui pourrait correspondre à *Argos*.

Cornet fait encore allusion à la patience bretonne, dans un sirventés où il critique les lenteurs administratives de son temps :

Davans lor faretz mens que cel qu'aten *N'Artus*.
(Chabaneau, *Deux mss. prov.*, p. 79).

« Vous gagnerez moins devant eux que celui qui attend le seigneur Arthur. »

Quant à Raimon de Cornet, il fait aussi une allusion à Arthur, mais elle est peu précise.

Un cavalier no tenc lo reys *Artus*.
(Chabaneau, *loc. laud.*, p. 34).

« Le roi Arthur n'eut pas de chevalier... » ; le reste de la strophe est corrompu [1].

*
* *

Avec le nom d'Arthur celui de Tristan et celui d'Izeut sont ceux qui apparaissent le plus souvent dans la poésie des troubadours. Ces modèles des parfaits amants partagent cet honneur avec Floire et Blancheflour, ainsi qu'avec Andrieu de France et quelques-autres, mais leur nom, si je ne me trompe, apparaît plus souvent [2].

Ces allusions peuvent se présenter sous plusieurs formes : ou le troubadour aime sa dame comme Tristan fit Izeut ; ou bien encore l'amour de Tristan était peu de chose comparé à celui du troubadour qui évoque son souvenir. Voici ces diverses allusions, classées autant que possible suivant l'ordre alphabétique des troubadours. Les plus anciennes sont du milieu du XIIe siècle et l'une d'elles se rencontre

1. Le nom d'*Arthur* apparaît une cinquantaine de fois dans le roman de *Jaufre*.
2. J'ai relevé dans mon *Onomastique* une quarantaine d'allusions à Tristan.

dans Bernart de Ventadour, dont nous admettons le séjour en Angleterre ; cf. *supra*, p. 10.

Plus trac pena d'amor
De *Tristan* l'amador
Qu'en sofri manhta dolor
Per Izeut la blonda.
(Ed. Appel, XLIV, 46).

« Je souffre plus par l'amour que ne souffrit Tristan l'amoureux qui souffrit tant de douleur pour Izeut la blonde. »

Le nom se rencontre encore quatre fois dans l'œuvre de Bernart de Ventadour (éd. Appel. n°s 4,29, 42, 43), mais il y désigne un ami ou une amie [1], un protecteur ou une protectrice du troubadour.

M. C. Appel s'est demandé s'il n'y aurait pas une allusion plus ancienne que celle de Bernart de Ventadour ; et il la trouve dans un passage obscur du troubadour Cercamon, qui écrivait dix ou vingt ans avant 1150 [2].

Non a valor d'aissi enan
Cela c'ab dos ni ab tres jai;
Et ai n'enquer lo cor *tristan*,
Que Dieus tan falsa no'n fetz sai.

« Celle qui couche avec deux ou trois amants, de ce jour-là elle perd tout son honneur; et j'en ai encore le cœur attristé de ce que Dieu n'en créa ici-bas aucune autre d'aussi perfide [3]. »

M. Appel, ne trouvant pas d'autre exemple de *tristan* adjectif en ancien provençal, et n'admettant pas un participe présent d'un *tristar* inconnu, se demande s'il ne vaut pas mieux voir ici le nom propre de *Tristan*, qui aurait pu

1. Appel, *Op. laud.*, p. XLVII.
2. *Zeitschrift f. rom. Phil.*, XLI (1921), 218-227.
3. Texte et traduction de l'édition Jeanroy (*Class. fr. du moyen âge*, nº 27).

« coucher » avec deux femmes, comme l'une ou l'autre de celles-là a pu coucher avec deux hommes.

M. Appel ajoute, après M. Bédier [1], qu'une rédaction primitive de la légende de Tristan existait vraisemblablement en France vers 1120, et que Cercamon, ayant écrit aux environs de 1137 et peut-être jusqu'à 1150, son allusion à la légende de Tristan serait la plus ancienne.

Je ne crois pas, pour ma part, qu'on puisse tirer une telle conclusion d'un passage aussi obscur ; et j'aimerais mieux voir dans *tristan* une création de mot faite par le poète pour la rime et facilitée peut-être par les participes présents qui, au moins dans la langue d'oïl, avaient un sens passif : *cor tristan* seroit un *cœur attristant*, c'est-à-dire *attristé*, *plein de tristesse*.

Voici d'autres allusions, mais moins anciennes.

« Je vous aime plus, dit Folquet de Marseille, sans fausseté qu'*Izeut* ne fit son bon ami *Tristan* ».

Plus vos am ses enjan
Non fes *Iseutz* son bon amic *Tristan* [2].

Même comparaison chez Pons de Capduelh.

Mais vos am ses bauzia,
No fetz *Tristans* s'amia [3].

(M. W., I, 343).

Autre allusion du même genre chez le même troubadour.

1. Bédier, éd. du *Tristan* de Thomas (*Soc. anc. t. fr.*), II, 155.

2. Birch-Hirschfeld, p. 39 ; *Qui per neci cuidar*.

3. Voir sur la légende de Tristan : L. Sudre, *Les allusions à la légende de Tristan dans la littérature du moyen âge*, Romania, XV, p. 544 et sq. J. Bédier, éd. de Tristan, II, p. 397 et sq. Birch-Hirschfeld, *Ueber die den provenzalischen Troubadours bekannten epischen Stoffe*, p. 39 et sq. Ce dernier travail reprend et complète, en ce qui concerne les allusions épiques chez les troubadours, les indications déjà recueillies par Raynouard (tome II du *Choix des poésies originales des troubadours*) et Fauriel, *Histoire de la poésie provençale* t III, 486.

Bem deu valer s'amors quar fis amans
Li sui trop mielhs no fos d'*Iseut Tristans* [1].

Dans une troisième pièce attribuée au même troubadour, mais qui ne paraît pas être de lui [2], se trouve une autre allusion :

Que tan vos soi ferms e leials
Que *Tristans* fo vers *Yzout* fals
Contra mi, e vers Blanchaflor
Floris ac cor galiador.

(Pons de Capdueil, éd. Napolski, p. 112).

« Je vous suis si loyal que, en comparaison de moi, Tristan fut faux envers Iseut et que envers Blanchefleur Floire eut un cœur trompeur. »

« Avec un seul baiser secourable, dit Raimon de Miraval, je serais gai et heureux en amour, plus que ne le fut Tristan pour son amie. »

Seri'eu gais e d'amor benanan
Plus que no fo per s'amia *Tristan*.

(Mahn, *Ged.*, 1122, str. 5).

« Je servirai toute ma vie, dit le même troubadour, et jamais n'eut un serviteur plus humble la belle que servit Tristan. »

Ieu servirai totz mos ans
Et anc servidor meins antiu
Non ac la bella cui servit *Tristans*.

(R. de Miraval, M. G., 38, str. 6).

« Jamais, dit Huc de la Bachellerie, Andrieu de Paris, Floire, Tristan et Amelis ne furent d'amour si parfait. »

Que anc Andrieus de Paris
Floris, *Tristans* ni Amelis
No foron d'amor tan fis.

(Mahn, *Werke*, III, 212).

1. Birch-Hirschfeld, p. 39 ; *Astrucs es cel*.
2. La pièce est de Folquet de Romans; cf. l'édition de ce troubadour par Zenker (*Romanische Bibliothek*, XII, Halle, 1896).

On trouve dans Peire Cardenal deux allusions à Tristan. Parmi les parfaits amants (*fin amador*), il cite Pyrame et Thisbé, Floire et Blanchefleur, « et Tristan qu'Iseut la blonde aima sans l'avoir vu. »

Et *Tristan* qu'anc non vis
E amet Izeutz la blonda.

(*Cel que fe* ; Mahn, *Ged.*, 1245).

« Tristan, dit-il ailleurs, fut le plus loyal de tous les amants et celui qui fit le plus de prouesses. »

Et *Tristans* fon de totz los amadors
Le plus leals e fez mai d'ardimens.

(P. Cardenal, ap. Birch-Hirschfeld, p. 39) [1].

Dans le roman de *Jaufre* on trouve Tristan et Iseut cités comme modèles de parfaits amants avec Floire et Blanchefleur, Fénice et Cligès.

« C'est la force d'amour, dit l'héroïne, qui m'a fait vous aimer, cet amour qui fit que Tristan sembla fou, à cause d'Iseut qu'il aimait tant, et qui le sépara de son oncle et qui fit mourir Iseut. »

(Forsa d'amor) que fes fol semblar *Tristan*
Per Iseus cui amava tan
E de son oncle lo parti
E ella per s'amor morri.

(Suchier, *Denkm. prov. Lit.*, 306,
cf. *Jaufre*, éd. Breuer, v. 7605 sq.) [2].

Deux auteurs de nouvelles ont fait de rapides allusions à Tristan. Arnaut de Carcassés, dans la nouvelle du *Papagai*, fait dire à un de ses personnages : « Vous vous souvenez

1. Les allusions à Tristan sont fréquentes, au moyen âge, dans toutes les littératures. Cf. pour l'Italie : Malavasi, *La materia poetica del ciclo bretone in Italia*. Bologne, 1903.
Pour l'Espagne, cf. l'archiprêtre de Hita, éd. Ducamin, str. 1703.
2. Tristan est encore cité aux vers 102, 326, 387, 8053.

peu de Blanchefleur que Floire aima si loyalement, ni d'Iseut qui aima Tristan... »

Pauc vos membra de Blancaflor
C'amet Floris ses tot enjan
Ni d'Izeut que amet *Tristan*.

(Ed. Savj-Lopez, v. 83-85).

On trouve dans la *Cour d'Amour* une allusion du même genre :

Et auzis qu'en ditz En Guirautz,
Que saup mais d'amor que *Tristans*.

(Mahn, *Ged.*, II, 26 (nº 341).

« Écoutez ce qu'en dit Guiraut, qui se connaissait mieux en amour que Tristan. »

Voici en quelle compagnie un troubadour anonyme cite Tristan, Gauvain et Merlin.

Lo sen volgra de Salomon
E de Rolan lo bon ferir
E l'astre de cel lo pres Tir
E la gran força de Sanson
E qe sembles *Tristan* damier (*sic*)
E Galvain de cavalaria
E·l bon saber de Merlin [1].

Un des manuscrits de l'*ensenhamen* de Guiraut de Calanson donne un texte peu clair où se retrouve ce mot de *damier* rimant avec *rainier*, nom propre.

E pueis *damier*
Lo filh *Rainier*
Com fes lo joencel burdir [2].

Dans une tenson à trois personnages, Tristan est cité à côté de Tydeus, comme type du héros. (G. Bertoni, *Rim.*

1. Gr. 461, 154; *Z. R. Phil.*, IV, 508. Cf. p. 64.
2. W. Keller, *Das Sirventes Fadet Joglar*. Erlangen 1903 (Thèse de Zurich).

prov. ined., Segner Arnaut, vostre semblant (*Studj di fil. rom.*, 1900).

Pour Aimeric de Pégulhan, Gauvain est le type du chevalier vaillant, Yvain de l'homme courtois, Tristan de l'amant.

Ni ges d'armas Galvains plus non valia,
Ni non saup tan Yvan de cortezia,
Ni·s mes *Tristans* d'amor en tan d'assai.

(M.W., II, 168).

Dans un sirventés de Bertran de Paris de Rouergue Tristan est cité en même temps qu'Arthur, Marc et Merlin, sans compter les autres personnages qui n'appartiennent pas au cycle arthurien (M. W., III,372).

Une allusion à la vaillance de Tristan se trouve dans l'*ensenhamen* d'Arnaut-Guilhem de Marsan.

Aprendetz d'En *Tristan*
Que valc ben atrestan.

(Bartsch, *Prov. Leseb.*, 134, 67).

« Apprenez l'histoire du seigneur Tristan, qui fut si vaillant. »

Deux allusions se rencontrent chez Folquet de Romans.

Que tant vos soi ferms e leials
Que *Tristans* fo vers *Isout* fals
Contra mi, e vers Blanchaflour
Floris ac cor galiador.

(F. de Romans, *Épitre*, éd. Zenker, v. 135).

« Je vous suis si fidèle et si loyal que Tristan fut déloyal envers Iseut en comparaison de moi et que Floire eut un cœur trompeur envers Blanchefleur. » Cf. *supra*, p. 49.

« Jamais, dit le même troubadour, *Tristan* n'aima autant Iseut la belle ». (Ed. Zenker, V, str. 3). D'autres allusions à Floire et Blanchefleur se trouvent dans la même pièce, comme plus haut.

« Jamais Erec n'aima Enide, dit un autre troubadour (anonyme), ni Tristan Iseut, comme je vous aime ».

Que Erec non amet Henida
Tan ni Izeutz *Tristan*
Con yeu vos, dona grazida.

(Appel, *Prov. Ined.*, p. 323).

Comme Bernart de Ventadour (cf. *supra*, p. 47), le troubadour catalan Guilhem de Berguedan emploie comme *senhal* (nom secret de sa dame) le nom de *Tristan*. Cf. Mahn, *Ged.*, 592.

Bertran de Born a également appelé une de ses amies ou protectrices *Tristan* (dans la pièce *Molt m'es descendre*, éd. Stimming, XV). Pour une autre allusion à Tristan l'amoureux dans Bertran de Born, cf. *infra*, à propos d'Iseut (éd. Stimming, XXXII, 38).

Dans le *Chansonnier provençal* de Saragosse, qui est toujours inédit, se trouve une pièce intitulée *Lo vers de Tristayn*, dont nous ne connaissons que le premier vers :

Si tot no say *Tristanz* l'amanz [1].

Dans le même chansonnier se trouvent de nombreuses poésies de Cerveri de Girone encore inédites ; Tristan y est cité dans les pièces suivantes : *Sitot no suy* (*Tristayn*, forme catalane) ; *Aragones eu* ; *En breu sazo*.

D'autres allusions à Tristan, au *Lai du Chèvrefeuille* et au *Lai de Tintagoil* se rencontrent dans *Flamenca* (éd. P. Meyer (1865), p. 571).

Voici enfin un passage curieux d'un troubadour catalan du XIIIe siècle, Guilhem de Cervera.

Sa moylers fets *Tristayn*
Morir, car noy jasia,
Que d'als tot son coman
Et son voler fasia.

1. Notes sur le *Chansonnier Provençal* de Saragosse, par A. Pagès, p. 10 (Extrait des *Annales du Midi*, II).

La reyna al bayn
Fets son marit aucir
E restauret l'estrayn,
Et fo durs fayts d'ausir.

(*Romania*, XV, p. 95).

« La femme de Tristan le fit mourir, parce qu'il ne couchait pas avec elle, car en toute autre chose il exécutait sa volonté et son désir. »

« La reine fit mourir son mari au bain et rétablit l'étranger ; et ce furent des événements durs à entendre. »

Les allusions aux divers épisodes de la vie légendaire de Tristan ne manquent pas chez les troubadours. Voici des allusions au philtre amoureux.

L'amour, dit Daude de Pradas, me fait boire avec la coupe de Tristan.

Beure·m fai ab l'enap *Tristan*
Amors.

(Appel, *Prov. Ined.*, p. 38).

Dans une tenson du Dauphin d'Auvergne et de Peirol se trouvent les vers suivants :

Dalfin. — E membre vos de *Tristan*,
C'ab Yseut moric aman.

Peirol. — Dalfin, vers es que·ill poizos
Que lor det beure Bragen
La nueit per deschausimen
E·l fetz angoissos.

(M. W., II, 31).

« Souvenez-vous de Tristan, qui mourut d'amour avec Iseut. » « Dauphin, il est vrai que le philtre que lui donna à boire Bragen pendant la nuit brutalement lui causa bien des angoisses. »

Voici d'autres exemples :

L'amoroseta bevanda
Non feiric ab son cairel

Tristan n'Isoi plus forment
Quant il venivon d'Irlanda.
(Bonifaci Calvò, [B. Zorzi], M. G., 308).

« L'amoureuse boisson ne frappa pas plus fortement Tristan ni Iseut quand ils venaient d'Irlande ».

Ara sai ieu qu'eu ai begut del broc
Don bec *Tristan* qu'anc pueis guarir non poc.
(Augier Novella, M. W., III, 178).

« Maintenant je sais que j'ai bu à la coupe où but Tristan, qui ne put plus guérir ».

Voici une autre allusion dans Aimeric de Pégulhan.

Et ieu dobli la balansa
Quel doble tenc lieis plus car
Totz jorns qu'aissi sai doblar
Doblamen ma malanansa ;
Mas assatz doblet plus gen
Tristans, quan bec lo pimen ;
Quar el guazanhet s'amia
Per so per qu'ieu pert la mia.

« ..... Mais Tristan doubla plus gentiment (son bonheur), quand il but le philtre ; car il gagna son amie par cela même qui me fait perdre la mienne [1]. »

Autre allusion chez un troubadour anonyme :

Bona dona, vostre preç fo triaç.
Plus fo traiç lo jorn et enganaç
Non fo *Tristan* que d'amor fo temptaz
E çeu qe bic del vin qe fo tempraç
E fo tan forte qe mos cors fo turbaç
Si qe anc pois non fo treis jorç en paç
Ni anc convenç no fo per mi trentaç [2].

« Noble dame, votre mérite fut grand : quant à moi,

1. Aimeric de Pégulhan, ms. 856, f° 95, v°. Cité par L. Sudre, *loc. laud.*

2. *Gr.* 461, 58. Texte dans Bertoni, *Il canzoniere provenzale della Riccardiana*, n° 2909.

je fus, ce jour-là, trahi et trompé plus que ne le fut Tristan, qui fut tenté par l'amour ; et moi je bus du vin mélangé ; ce vin fut si fort que mon cœur en fut troublé et que depuis je n'ai pas eu trois jours de repos... »

Un seul troubadour fait allusion au changement de nom de Tristan. Tristan, en abordant en Irlande, dissimule son état et son nom. Il se fait appeler : *Tan-Tris*. C'est l'inverse qu'il aurait fait, d'après Raimon Bistort d'Arles.

E camjet nom de *Tantris* en *Tristan* [1].

Quelques troubadours font aussi allusion aux difficultés qu'éprouvait Tristan à voir Iseut. « Tristan aimait *Iseut* en secret », dit Guilhem de Cabrera.

Tristan
Qu'amava Iseut a lairon [2].

Rambaut de Vaqueiras promet à sa dame que, si elle daigne l'accepter pour chevalier, il viendra vers elle « en tapinois », comme Tristan, qui fit le guet jusqu'à ce qu'Iseut vint à lui.

A tapi li venrai
Si cum *Tristans*, que·s fes guaita,
Tro que *Yzeus* fo vas si traita.

(Appel, *Prov. Ined.*, 275).

Les allusions à Iseut seule sont plus rares. « La belle Iseut aux cheveux blonds », dit Arnaut de Mareuil (M. W., I, 154). Les cheveux d'Iseut, dit Bertran de Born (*Poésies Am.*, III, 38), n'étaient pas aussi beaux que ceux d'Agnès, femme du vicomte de Rochechouart [3].

1. Cité par J. Bédier, *Tristan*, II, p. 210, d'après W. Hertz, *Tristan* [3], p. 499.
2. Birch-Hirschfeld, p. 39.
3. Notons qu'une *trobairitz* s'appelle *Iseut* de Capnion. Elle échangea des strophes avec un personnage qui s'appelait Almuc de Chateauneuf (Chabaneau, *Biogr. des Troub.*, *Hist. Gén. Lang.*, X, p. 360 b). Cf. Brunel, *Ann. du Midi*, XXVIII (1916), p. 462.
La forme ordinaire du mot est *Iseut* (ou *Yseut*), plus rarement *Isolt*.

Raimbaut, comte d'Orange, fait une allusion précise à un fait connu de la légende de Tristan et d'Iseut dans le passage suivant.

Sobre totz aurai gran valor,
S'aitals camisa m'es dada
Cum *Yseus* det a l'amador
Que mais non era portada ;
Tristan mout prezet gent prezent.
(M. W., I, 77).

« Je surpasserai tous les hommes en valeur, si ma dame me donne une chemise semblable à celle qu'Iseut donna à son amant et qui n'avait jamais été portée ; Tristan estima beaucoup ce gentil présent [1]. »

Il s'agit de la chemise donnée par Brangien, la suivante d'Iseut, à sa maîtresse, qui avait souillé la sienne pendant la traversée. Il ne faut pas voir ici une allusion à un poème provençal perdu sur la légende de Tristan, mais une allusion aux poèmes français [2].

Fauriel a remarqué [3] que l'allusion à Tristan et à Iseut, dans Raimbaut d'Orange, est une des plus développées et des plus précises que l'on ait dans l'ancienne poésie provençale. Raimbaut serait mort, d'après Fauriel, vers 1173. Ses poésies amoureuses, gâtées par le mauvais goût, seraient de sa jeunesse, entre 1155 et 1165. Il aurait existé à son époque « un roman provençal de *Tristan* », qui devait exister quelques années auparavant, vers 1150, puisqu'il

1. Notons que Rambaut d'Orange est mort probablement avant 1173.

2. Ce passage n'a pas échappé à ceux qui ont étudié la diffusion des légendes arthuriennes. Cf. L. Sudre, *Romania*, XV, 546 ; Bédier, éd. de *Tristan*, II, p. 46-47, 241. Il ne s'agit dans le *Tristan* de Thomas que d'un échange de chemises entre Iseut et sa *meschine* Brangien. Toutes deux avaient reçu au départ une chemise neuve, mais par suite de la chaleur Iseut avait sali la sienne. Il n'est pas question de ceci dans Rambaut d'Orange.

3. Fauriel, *Hist. de la poésie provençale*, III, 485.

était déjà célèbre à l'époque où Raimbaut d'Orange commença d'écrire.

Ce sont là des hypothèses ingénieuses, qui ne sont entachées d'aucune invraisemblance, mais qui restent des hypothèses. Je ne crois pas, pour ma part, que les poésies en *trobar clus* de Raimbaut d'Orange soient de sa jeunesse : c'est une conception trop moderne.

Des allusions assez nombreuses aux légendes arthuriennes se trouvent dans un passage du *Trésor* de Peire de Corbiac. Peire connaît les « histoires anglaises », et il sait comment « Bruto, le Troyen », vint en Bretagne.

De Merlin le salvatge com dis oscuramentz
De totz los reis engles lo profeciaments,
De la mort Artus sai per que n'es doptamentz,
De Galvan so nebot los aventuramentz,
De Tristan e d'Ysolt los aventuramentz,
E del clerc lausenger per qual lausengamentz
De leis e del rei March parti·l maridamentz,
De Guillielm Perdut com fo terra tementz,
Del bo rei Aroet com fo larcx e metentz.

(*Thezaur*, éd. Bertoni-Jeanroy,
(*Ann. du Midi*), v. 479 sq.).

Iseut et Tristan figurent de même dans une liste d'amants avec Floire et Blanchefleur, Tisbé et Pyrame, etc., dans le *Breviari d'Amors* de Matfre Ermengaud (v. 27833) [1], ainsi que dans la nouvelle du *Papagai* d'Arnaut de Carcassés (Bartsch, *Prov. Les.*).

Voici ce que dit M. Bédier au sujet du passage du *Trésor* de Peire de Corbiac. « La colère du roi Marke est éveillée, dans tous les poèmes de Tristan, par un groupe de félons conjurés contre les amants. Chez le seul Thomas il n'y a qu'un artisan unique de la traîtrise, Mariadoc, et c'est bien le type du *losengier* de la poésie courtoise. Mais

1. Bédier, éd. de *Tristan*, II, p. 398.

la qualification de clerc ne lui convient pas... et fait douter que Peire Corbiac ait en vue notre poème. » Bédier, éd. de *Tristan*, II, p. 58. Cf. sur ces vers G. Paris, *Journal des Savants*, 1902, p. 298. J'ajoute que je n'ai pas trouvé de Mariadoc dans l'*Onomastique* des troubadours.

*
* *

Les compagnons d'Arthur Yvain, Gauvain, Lancelot et Perceval sont l'objet de plusieurs allusions. Nous avons déjà cité quelques passages où il est question d'Ivain : en voici un autre, d'après lequel il semble que les femmes aimèrent Ivain plutôt pour son élégance que pour sa vaillance.

D'Ivan, lo filh del rey,
Sapchatz dire per quey
Fon el pus avinens
De negus hom vivens ;
Que·l premier sembeli
C'om portet sobre si
El ac en son mantel,
Afiblalh e tessel
E corda en gonela
E·n espero fivela ;
E bloca en escut
El ac, so sabem tut,
E gans c'om viest en mas
El ac los primeiras ;
Las donas aquel temps
Que l'ameron essems,
El tengro per amic
Assatz pus qu'ieu no·us dic.

(M. W., III, 368) [1].

« D'Ivain, le fils du roi, sachez dire pourquoi il fut le plus avenant de tous les hommes vivants, car il fut le premier à porter une fourrure de zibeline et il eut sur son manteau une agrafe et une cordelière à sa tunique, une boucle à son éperon et une bosse à son écu. Il eut, nous

1. Guilhem Arnaut de Marsan, *Qui conte vol aprendre*.

le savons tous, des gants dont on revêt les mains et il les porta le premier ; les femmes de ce temps l'aimèrent toutes et beaucoup plus que je ne puis vous le dire. »

Giraut de Borneil rappelle un épisode de la vie chevaleresque d'Ivain.

C'aissi m'espert, qant vei vostras beltaz,
Com lo cugnatz de Galvan per salvatge,
E can per guerra n'ac totz sos fils menatz
Et sa filha qeria per oltratge
E l'endeman rediala·ilh ab se
Entroc qu'*Yvan* los defendet...

(G. de Borneil, *Gen m'estava*; éd. Kolsen, nº 34).

« Quand je vois vos beautés, je suis hors de moi, comme le beau-frère de Gauvain pour le sauvage (?) ; quand par la guerre il lui eut enlevé tous ses fils et qu'il cherchait sa fille pour l'outrager, le lendemain il la lui rendait en même temps qu'il se rendait lui-même, jusqu'à ce qu'Ivain les protégea (tous deux ? *ou* tous ?)[1] »

Pas plus que Birch-Hirschfeld (*Die epischen Stoffe*, p. 49), je ne vois pas à quelles aventures il est fait allusion dans ce passage : aussi ma traduction (qui s'éloigne de celle de Kolsen) ne me satisfait pas. Le *cognatz* est le « beau-frère » ou peut-être, comme dans les dialectes modernes de la langue d'Oc, le frère du beau-frère ou de la belle-sœur. Mais quel était ce beau-frère de Gauvain ? et que signifie *per salvatge* ? Ce dernier mot est-il un nom propre ? Il faudrait l'article s'il s'agit d'un nom commun (*per lo*, contracté en *pel*). Le sujet des vers 3 et 4 me paraît être le même. Le *conhat* ou beau-frère de Gauvain serait devenu fou (*esperdre* ; *m'espert*, ind. prés. 1e p. sg.) et aurait enlevé (*menatz*) tous les enfants de son ennemi en même temps qu'il essayait d'outrager (violer) sa fille. Puis, dans sa folie, il la lui rendait en même temps qu'il se rendait lui-

1. La pièce ne se trouve que dans un seul manuscrit, qui n'est pas des meilleurs.

même. Ivain sur ces entrefaites prenait la défense des prisonniers, dont l'un était fou, *esperdut* : Ivain, le chevalier redresseur de torts, est bien dans son rôle.

Peut-être le *conhat* de Gauvain est-il simplement un de ses parents ou alliés, le propre cousin germain d'Ivain, dont nous connaissons le nom : Calogrenant. Il raconte, au début d'*Ivain*, son aventure de la forêt de Brocéliande et se fait traiter de fou par Ivain.

Se je vos ai fol apelé
Je vos pri qu'il ne vos en poist.
(*Ivain*, v. 587).

Au v. 3563 et suivants Chrétien de Troyes nous raconte comment Ivain sauva une « pucelle » ; mais est-ce la fille à laquelle Giraut de Bornelh fait allusion ? Le « sauvage » pourrait être le rude personnage qui gardait la fontaine merveilleuse de la forêt de Brocéliande. Mais lui avait-on enlevé ses fils et avait-on outragé sa fille ? On ne trouve pas trace de tout cela dans *Ivain*, ou du moins pas sous cette forme précise.

Dans un *ensenhamen* de B. de Paris de Rouergue Ivain est cité comme un des premiers « oiseleurs » :

Ni ges no cug que sapiatz d'*Ivan*
Qui fo·l premier c'adomesjet auzel ;
De Gairaudu no sabetz tan ni can
Ni de Cobloy ni de Salapinel.
(Bartsch, *Denkm.*, p. 86, 19).

« Je ne crois pas que vous sachiez quelque chose d'Ivain, qui fut le premier qui apprivoisa les oiseaux ; vous ne savez rien de Gairaudu (?), ni de Cobloy ni de Salapinel [1]. »

Notons, pour être complet, qu'un abbé ou prieur nommé Ivan, est cité dans une tenson d'Elias Cairel (*N'Elias Cairel, de l'amor* ; Bartsch, *Gr.*, 133, 7) [2].

1. Je ne connais pas davantage ces personnages qui ne sont cités que cette fois-ci dans l'œuvre des troubadours.
2. Cf. *Onomastique des Troubadours*, s. v. *Ivan*.

CHAPITRE V

LÉGENDES BRETONNES

(*suite*)

Gauvain. — Perceval. — Lancelot. — Le Lanzelet d'Ulrich de Zatzikhoven. — Lancelot et Arnaut Daniel. — Erec et Enide. — Cligès. — Merlin. — Autres personnages.

En ce qui concerne Gauvain, les deux plus anciennes allusions sont celle de Guiraut de Cabrera et celle de Giraut de Borneil déjà citée (p. 60).

Ni de *Galvaing*
Qui ses compaing
Fazia tanta venaison.

(G. de Cabrera, *Cabra joglar*).

« [Tu ne sais rien] de Gauvain, qui, sans compagnon, faisait si bonne chasse. »

Les allusions à la vaillance de Gauvain sont particulièrement fréquentes. « Si, dit Rambaut de Vaqueiras, cette gentille créature m'accordait ce que je demande à sa condescendance, j'aurais surpassé en prouesses Gauvain. »

Et si·m des lo cors gens
So qu'ab son cosselh quier,
Vencut agra sobrier
D'aventuras *Galvanh* [1].

Peire Vidal se vante d'avoir accompli les mêmes exploits que Gauvain.

Las aventuras de *Galvanh*
Ai eu e mai d'autras assatz.

(Ed. Anglade, XLIII, 41).

1. Birch-Hirschfeld, *loc. laud.*, p. 49. La pièce paraît composée entre 1192 et 1202; *ibid.*

« J'ai à mon actif les prouesses de Gauvain et beaucoup d'autres. »

Le compatriote de Peire Vidal, Aimeric de Pégulhan, s'écrie à son tour :

Ni ges d'armas *Galvanhs* plus non valia.
(A. de Pégulhan, *Ara par be*).

« A la guerre Gauvain n'était pas plus vaillant. »

Ailleurs le même troubadour associe le nom de Gauvain à celui d'Arthur, dans une strophe qui rappelle les vantardises de Peire Vidal :

Quant eu sui de tot armat sus,
No·m par qe *Galvain* ni Artus
Feses doas jontas neghus
Plus tost en un besoing qu'eu fas [1].
(Mahn, *Ged.*, 1189, str. 3-4).

Le troubadour Uc de Saint-Cyr fait allusion à une aventure de Gauvain dans le passage suivant :

Qu'aissi·m pren com pres *Galvanh*
Del bel desastruc estranh
A cui l'avenc far coven
Qu'elh fezes tot so talen,
E ilh non dec far ni dir
Ren que·lh degues abelhir.
(Mahn, *Ged.*, 1145).

« Il m'arrive ce qui arriva à Gauvain avec le bel étranger malheureux, avec qui il dut convenir qu'il accomplirait tous ses désirs, tandis que lui ne devait faire ni dire rien qui dût plaire à Gauvain [2]. »

1. Cf. *supra*, p. 42. Pour une troisième citation, cf. *supra*, p. 51.
2. La pièce n'est pas de Uc Brunenc, comme l'indique Mahn, d'après le manuscrit, mais d'Uc de Saint-Cyr ; n° 1 (v. 35) de l'édition Jeanroy et Salverda de Grave. Cf. *ibid.*, p. 169-170. Les éditeurs n'admettent pas, comme Birch-Hirschfeld (*loc. laud.*, p. 50), qu'il s'agisse ici de l'Orgueilleux de Logres, du *Perceval* de Chrétien (vv. 7900 et 9700). Il s'agirait plutôt de rapports entre Gauvain et Griogoras (vv. 7966-8480) ; et peut-être aussi dans l'esprit du poète s'est établie une confusion entre ce dernier et Griomélan (v. 9915).

Birch-Hirschfeld croit qu'il y a là une allusion aux « rapports de Gauvain avec Orguellouse de Logres, comme cela est exposé par Chrétien de Troyes, dans le *Conte du Graal*, v. 7900 sq. et 9700 sq. » (*Loc. laud.*, p. 50).

Mais les éditeurs d'Uc de Saint-Cyr ne sont pas tout-à-fait du même avis : « il s'agirait sans doute plutôt de ceux [des rapports] entre Gauvain et Griogoras, v. 7966-8480. Il est vrai qu'il n'intervient pas entre les deux personnages d'accord de ce genre et que Griogoras ne mérite guère ce surnom. Mais Griogoras récompense fort mal tout le bien que lui fait Gauvain et on pourrait entendre l'expression *far coven* au figuré, les bienfaits de Gauvain étant si régulièrement payés d'ingratitude que cela paraissait l'effet d'une convention. Un peu plus loin (v. 9915) Gauvain rencontre Griomelan, qu'il félicite sur sa beauté. Uc de Saint-Cyr a pu confondre les deux personnages, d'autant plus que le récit est, à cet endroit, assez embrouillé [1]. »

Un troubadour voudrait ressembler à Tristan, à cause d'Iseut, et à Gauvain, pour sa vaillance.

E sembles Tristan de amia
E *Galvanh* de cavallaria [2].

Bertran de Born le jeune, blâmant la mollesse de Jean-sans-Terre, lui reproche de ne pas ressembler en vaillance à Gauvain.

Mais ama·l bordir e·l cassar
E bracs e lebriers et austors
E sojorn per que·ill falh onors
E·s laissa vius dezeretar ;
Mal sembla d'ardimen *Galvanh*.

(Mahn, *Werke*, III, 28).

1. *Op. laud.*, p. 169-170.
2. Birch-Hirschfeld, p. 49. La pièce n'est pas de Pistoleta ; cf. l'édition de ce troubadour par Niestroy, Halle, 1914 (*Beihefte z. Z. rom. Phil.*, nº 52).

« Il aime mieux les amusements et la chasse, braques, lévriers et autours, sans compter la mollesse, par suite de quoi l'honneur lui manque et il se laisse déshériter vivant; il ressemble mal, pour la hardiesse, à Gauvain. »

Dans une strophe de Peire Cardenal, Gauvain est le modèle des hommes courtois, comme Alexandre le modèle des héros et Salomon celui des sages.

Alexandris fon le plus conquerans...
E plus cortes *Gualvaiz* totes sazons
E plus savis fon le reis Salamons.

(Mahn, *Ged.*, 1253, ms T).

Peire de Corbian, dans son *Tezaur*, cite Galvanh, le « neveu d'Arthur », et connaît ses aventures (éd. Jeanroy-Bertoni, v. 489).

Au milieu du XIVe siècle, un troubadour de l'école toulousaine, discutant avec un autre troubadour, Raimon de Cornet, cite parmi les modèles de vaillance Charles (Charlemagne), Roland, Jaufre, Lancelot, *Galvan* et Matfre (Manfred ?) [1].

Les troubadours catalans Serveri de Girone (fin du XIIIe siècle) et Torroella (XIVe) connaissent aussi Gauvain [2].

Pour le roman de *Jaufre*, cf. *infra*, ch. VI.

Perceval et Lancelot sont également l'objet de quelques allusions. Le troubadour Rigaut de Barbezieux commence ainsi une de ses chansons (écrite vers 1180-1190 ?) :

« Je suis semblable à Perceval, au temps où il vivait, qui s'ébahit de regarder [le cortège des chevaliers], si bien qu'il n'osa pas demander à quoi servaient la lance et le Graal. »

Atressi cum *Persavaus*,
El temps que vivia,

1. Peire de Ladils, *in* : Chabaneau-Noulet, *Deux mss. provençaux*, p. 106.
2. Serveri de Girone, *Li cavaler* (inédit) ; Torroella, *Faula*.

Que s'esbaïc d'esguardar
Si que no saup demandar
De que servia
La lansa ni·l Grazaus.

(Ed. Chabaneau-Anglade, III).

J'ai marqué, dans l'introduction de mon édition de Rigaut de Barbezieux [1], l'importance de ce passage. Il est probable que cette pièce a été écrite à la cour de la comtesse Marie de Champagne, peu de temps après la composition du *Perceval* de Chrétien de Troyes. Gaston Paris fixe cette composition aux environs de 1175. « C'est après cette date que Rigaut aurait visité la Cour de Champagne. La légende de Perceval devait encore y être dans tout son éclat, et on verra... que Rigaut a imité formellement et littéralement le texte de Chrétien [2]. »

On lit en effet, dans le *Conte du Graal*, le passage suivant, qui paraît traduit par R. de Barbezieux :

E li vaslez les vit passer
E n'osa mie demander
Del Graal cui l'an an servoit.

(Ed. Baist, v. 3205).

Il semble même que Rigaut ait fait une erreur de traduction en écrivant *no saup* (= il ne sut pas), correspondant au français *n'osa*, qui se comprend mieux d'ailleurs.

Un troubadour vénitien de la décadence, B. Zorzi, fait allusion à la joie de Perceval quand il alla rejoindre son oncle.

Qu'el si gaudet...
Com *Persavaus* tro q'anet a son oncle.

(M. G., 573, str. 3).

1. C. Chabaneau et J. Anglade, *Les chansons de Rigaut de Barbezieux*. Montpellier, 1919 (Extr. de la *Rev. lang. rom.* Publications spéciales de la *Soc. des l. rom.*, t. XXVII).

2. *Op. sign.*, p. 29 du tirage à part.

« Jamais Perceval, avait dit avant lui Rambaut de Vaqueyras, quand, à la cour d'Arthur, il enleva les armes au chevalier vermeil, n'eut tant de joie que moi ».

Anc *Persavals*, quant en la cort d'Artus,
Tolc las armas al cavalier vermelh,
Non ac tal gaug cum ieu del sieu cosselh.
(M. W., I, 366).

Dans une tenson de Blacatz et d'Isnart d'Entravenas se trouve le passage suivant :

Ni chiflas de Roai
Ni Raols de Cambrai
No·i foron ni·l deman
De *Perceval* l'enfan.
(Blacatz, éd. Soltau [1], IX).

« Il n'y eut... ni Raoul de Cambrai ni la demande de l'enfant Perceval. »

Une autre allusion à Perceval se trouve chez Aimeric de Pégulhan.

Lo marques part Pinairol...
No vuelh ges que desclavelh
De sa cort, ni an lunhan
Persaval, que sap d'enfan
Esser mayestre tutor.
(M. W., II, 166).

« Je ne veux pas que le marquis d'au-delà de Pignerol détache et éloigne de sa cour Perceval, qui sait être un maître tuteur d'enfants. »

Je ne sais à quoi Aimeric fait allusion ; il semble qu'il s'agisse d'un personnage ou gouverneur auquel on a donné ce surnom.

Enfin on trouve dans *Flamenca* :

L'autre comtet de *Persaval*
Co venc a la cort a caval [2].

1. *Zeits. f. rom. Phil.*, XXIII (1899), 243. Pour *Chiflas*, cf. *ibid.*, XXIV, p. 52.
2. Birch-Hirschfeld, p. 48. *Flamenca*, 671-672.

Le roman de *Jaufre* ne cite Perceval que deux fois, v. 105 et v. 8054, chaque fois dans des énumérations.

Voici maintenant quelques allusions à Lancelot. « Jamais Lancelot, dit un troubadour, quand sa dame lui promit d'accomplir tous ses ordres, s'il lui montrait un parfait et loyal amant, ne put se souvenir de lui-même, noble dame, tellement il s'était oublié ; mais Pitié jeta gentiment ses regards sur lui, en une circonstance où la raison ne lui servait de rien ; et moi j'attends de vous une pitié pareille. »

Anc *Lanselotz*, can sa dona·l promes
Que faria per el tot son coman,
Si·l mostrava un fin lial aman,
Non poc aver de si eix sovinensa,
Bona domna, ta fort s'era oblidatz,
Tro que Merces lo y ac adregz esguartz
Lai on razos no li valia re,
Per qu'ieu aten de vos aital merce [1].

(Huc de Pena ; Appel, *Prov. Ined.* p. 314).

Dans l'*ensenhamen* de Guiraut de Calanson se trouve le passage suivant :

Apren, Fadet, de *Lansolet*
Co saup gen landa conquerir.

(*Fadet Joglar*) [2].

« Apprends, Fadet, de Lancelot comment il sut conquérir du pays. »

Ce passage a donné lieu à de longues discussions. Elles sont résumées en dernier lieu dans l'édition critique que

1. Il est probable que la forme *Lancelot* se cache dans un passage corrompu de Peire Cardenal (*Tendas e traps*). Il y est question du comte de Foix, qui était si courageux que auprès de lui valaient peu Roland et Olivier :

Que niens fon Rotlans ni Olivier
Contra lor *anselot* e *galier*.

(Mahn, *Ged.*, 517, ms. R, unique).

Cette hypothèse a été exprimée par Bartsch, *Zeits. f. rom. Phil.*, II, 321, qui renvoie à Holland, *Chr. de Troyes*, p. 141.

2. Birch-Hirschfeld, p. 45.

M. W. Keller a donnée du sirventés *Fadet Joglar* [1]. L'éditeur a montré que la forme donnée par les deux manuscrits avait un *o* et qu'il fallait lire *Lansolet* et non *Lanselet*. On peut se demander d'abord s'il n'y a pas là une forme amenée par la rime, car la pièce abonde en noms propres défigurés de la même manière, soit volontairement, soit involontairement. La forme *Lansolet* proviendrait d'une métathèse vocalique et, à ce point de vue, s'expliquerait mieux que *Lanzelet*.

Si on garde la forme *Lanselet*, qui est unique dans la littérature provençale (fait relevé depuis longtemps par la critique), il faut l'expliquer comme on le fait d'ordinaire et admettre que Guiraut de Calanson a eu sous les yeux un poème qui ressemblait à celui du minnesinger Ulrich von Zatzikhoven, intitulé *Lanzelet*. Le texte imité par le troubadour et par le minnesinger était-il le même ? Était-il écrit en français ou en provençal ? Autant de questions auxquelles il est impossible de répondre. M. W. Keller serait disposé à admettre que Guiraut de Calanson a connu un simple récit de jongleur, un « conte d'aventure » ayant trait à Lancelot [2].

Un troubadour inconnu fait allusion à la reine Genièvre dans le passage suivant [3] :

Sovens mi fai morir e viure

1. Das sirventes *Fadet Joglar* (Thèse de Zurich), Erlangen, 1905.

2. Das sirventes *Fadet Joglar*, p. 39. Il relève dans Guiraut de Cabreira des expressions comme les suivantes : *Conte d'Arjus* (*Artus*), *novas de Tristan* (ibid.).

« Rien dans Zatzikoven ne renvoie à une source provençale. Rien non plus dans les noms propres n'y renvoie... D'après ce qui vient d'être dit, il n'est pas douteux que Ulrich composait d'après une source française et non provençale. » (Märtens, *Rom. Studien*, V, 688-89.)

Les Germanistes, dit à son tour W. Fœrster, trouvent que Zatzikhoven est sous la dépendance de l'*Erec* d'Hartmann et placent par suite le roman dans les premières années du XIIIe siècle (*Lancelot*, gr. éd., p. XLVI. Cf. *ibid.*, p. LII).

3. Les trois citations qui suivent sont empruntées à l'éditeur de

Si con fist la reina *Genivre*
Un dels chevaliers de sa cort.

« Souvent il me fait mourir et vivre, comme fit la reine Genièvre à un des chevaliers de sa cour. »

Dans le roman de *Flamenca* il est question de la « *pulcele* bretonne qui tint Lancelot en prison, quand il lui refusa son amour ».

L'us ditz de la piucela *breta*
Con tenc Lancelot en preiso
Cant de s'amor li dis de no.

(*Flamenca*, 668).

Voici enfin — dans le même roman — une allusion précise au *Lancelot* de Chrétien de Troyes.

L'us dis del Bel Desconogut
E l'autre del vermeil escut
Que l'yras trobet a l'uissset [1].

Dans la *piucela breta* de *Flamenca* Paul Meyer veut voir *Viviane*, G. Paris la *dame de Malehaut* ou *Morgue*, qui toutes deux, dans le *Lancelot* en prose, retiennent Lancelot en prison, parce qu'il refuse de les aimer [2]. Mais il se pourrait aussi que *breta* ait perdu ici son sens ethnographique et qu'il désignât, comme il est fréquent en ancien français, une personne « desmesurée », folle. On sait qu'il n'est pas rare que des adjectifs désignant des peuples soient pris en mauvaise part [3]. Cf. d'ailleurs *breta*, au sens de *sotte*,

Chrétien de Troyes, W. Foerster, dans sa préface de *Lancelot*, gr. édit., p. LII.

1. Voici les vers de Chrétien de Troyes :

L'escu trova a l'uis devant
Si l'esgarda, mes ne pot estre
Qu'il coneüst lui ne son mestre

(*Lancelot*, v. 5562)

2. *Romania*, X, 486, 1.

3. Cf. une note intéressante de W. Fœrster, dans sa grande édition d'*Yvain*, p. 295, note au vers 1580. Fœrster donne plusieurs exemples où *brete* est accouplé à *fole*.

stupide, dans le même roman de *Flamenca* (v. 4960) et l'explication de l'éditeur, au glossaire, s. v. *bret*.

Ajoutons que le nom de Lancelot se trouve encore dans un *ensenhamen* du troubadour catalan Cerveri de Girone (deuxième moitié du XIIIe siècle). Il se trouve dans une énumération d'hommes illustres, en même temps que les héros bretons Tristan, Perceval et Ivain [1].

Pour une citation du troubadour de l'école toulousaine Peire de Ladils (XIVe siècle), dans une énumération de héros arthuriens, cf. *supra*, p. 65.

On a cru pendant quelque temps qu'Arnaut Daniel avait écrit un *Lancelot* en prose provençale. Dante dit, en parlant de ce troubadour, qu'il a surpassé tous les autres écrivains (?) par ses *versi d'amore* et ses *prose di romanzi* (*Purgatoire*, XXVI, 118). Ce passage a été depuis longtemps cité et discuté [2].

Un autre témoignage, plus précis, mais très postérieur, est celui de Torquato Tasso, qui dit positivement, en parlant d'Arnaut Daniel : « il quale scrisse di Lancilotto » [3].

L'ensemble de la question a été magistralement traité par Gaston Paris, qui a montré comment était née la légende [4]. Suivant son ingénieuse explication, le passage de Dante signifie : « Arnaut Daniel a surpassé ceux qui

1. Suchier, *Denkm. prov. Lit.*, p. 269, v. 497.
2. Versi d'amore e prose di romanzi
Soverchió tutti...

M. R. Lavaud traduit, à peu près comme nous d'ailleurs, et parce qu'il semble que ce soit l'idée : « en vers d'amour et en proses de romans il a surpassé tout le monde. » En réalité le texte est plus vague : littéralement on ne peut traduire que : « Vers d'amour et proses de roman, il les a tous surpassés », ce qui reviendrait simplement à dire qu'il est au-dessus de tous les poètes et de tous les auteurs de « romans ».

3. R. Lavaud, *Poésies d'Arnaut Daniel*, Toulouse, 1910 (Extr. des *Annales du Midi*). Dante pourrait vouloir dire simplement qu'Arnaut Daniel a été au-dessus de tous les poètes lyriques et épiques, *prose* ne signifiant pas nécessairement *proses*.
4. *Romania*, X, 478-486. Cf. *ibid.*, XII, 459.

ont écrit, soit en provençal (*versi d'amore*), soit en français (*prose di romanzi*) ». Quant au Tasse, il met une fois Arnaut Daniel parmi les poètes français et lui attribue le *Lancelot* en prose. Dans un autre passage, probablement écrit plus tard, il prend Arnaut Daniel pour un Provençal et ne parle plus de Lancelot.

La question a été reprise en dernier lieu par M. R. Lavaud, dans les notes de son édition d'Arnaut Daniel. Contrairement au premier éditeur, U. Canello, qui dit : « en conclusion, l'hypothèse d'un *Lancelot* provençal d'Arnaut Daniel est tout à fait inutile et manque de raison d'être [1] », M. Lavaud croit qu'il subsiste des doutes et que la question reste encore ouverte, sinon au sujet du *Lancelot* lui-même, du moins au sujet des *romans*.

J'avoue qu'il me paraît difficile d'admettre qu'un « poète » comme Arnaut Daniel, à une époque où la « poésie » apparaissait comme la seule forme d'art littéraire, ait écrit en « prose ». Il faudrait pour nous convaincre du contraire des témoignages plus précis que les témoignages d'interprétation douteuse qui sont allégués.

Un manuscrit, qui se trouvait au moyen âge dans la bibliothèque des Visconti-Sforza, était indiqué ainsi sur le catalogue : ARNALDUS IN GALLICO..... *incipit* : *Rasons est mesura*. C'est une épître d'Arnaut de Mareuil. (Bertoni, *Il canzoniere provenzale della Riccardiana*, n° 2909, p. IX.) Peut-être est-ce dans un titre de ce genre que le Tasse a pris l'idée de faire d'*Arnaldo* un « français ».

Chabaneau a signalé l'existence probable d'un *Lancelot* provençal en prose, ainsi que d'autres romans arthuriens [2].

1. *La vita e le opere del trovatore Arnaldo Daniello*, Halle, 1883, p. 35.
2. *Rev. lang. rom.*, XXII, 106. Le roman de *Lancelot* est cité avec d'autres dans un inventaire du château d'Ozon en Vivarais, en 1361. L'un des romans est intitulé : *Romans de Lancelot del Lac*, l'autre : *Romans de Lancelot de la reyna Ginnievra*. Chabaneau a également signalé des traductions catalanes de *Tristan* et de *Lancelot* ; *Rev. lang. rom.*, X, 237.

Rappelons que le *Lancelot* de Chrestien de Troyes est des environs de 1170 et le *Lancelot* en prose des environs de 1210[1].

Les troubadours connaissent aussi la légende d'Erec et d'Enide. Erec n'aima pas Enide, ni Tristan Iseut, comme un troubadour anonyme fait sa dame[2].

Un autre troubadour anonyme cite Erec dans une énumération d'amants malheureux :

E trauc per vos major pena
Que no fesz Paris per Elena
Ni Floris, *Herecs* ni Tristans
Ni Andrieus ne nuills fis amanz[3].

« Je souffre pour vous une peine plus grande que n'en souffrit Paris pour Hélène, ni Floire, Erec, Tristan, Andrieu, ni aucun autre amant. »

Un autre troubadour peu connu, Guilhem Raimon de Gironela, fait allusion au roman d'*Erec*, où le héros se marie avec Enide, fille d'un pauvre chevalier.

Enquer er meills que d'*Enida*
Quan *Erec* l'ac enrequida[4].

« Cela ira encore mieux que pour Enide, quand Erec l'eut enrichie. »

Voici d'autres allusions au même roman[5] :

... per gençor
Vos ai chauzida...
Genser qu'*Erecs* Enida.

1. G. Paris, *Esquisse hist. litt. fr. au m. â.*, 1re éd., 110, 118.
2. Appel, *Prov. Ined.*, p. 323.
3. Anon., *Si vos trobes tan leial messatge* (*Archiv Stud. n. Spr.*, XXXIV, p. 431b).
4. Appel, *Prov. Ined.*, 148.
5. D'après W. Fœrster, *Erec*, gr. éd., p. XV. Fœrster ne connaît que ces cinq citations données par Birch-Hirschfeld.

« Je vous ai choisie comme plus noble, comme Erec distingua Enide. »

(Rambaut de Vaqueiras, *Kalenda maya*).

« Erec fut un des meilleurs chevaliers de son temps », dit Peire Cardenal.

Etz *Erecs* fon le meiller ses falensa
De cavalliers en faz et en parvensa [1].

Parmi les jongleurs qui assistèrent au mariage de Flamenca, il y en eut un qui « conta l'histoire d'Erec et d'Enide ».

L'us contet d'Erec et d'Enida.

(*Flamenca*, 665).

Parmi les reproches que Guiraut de Cabrera adresse à un jongleur se trouve celui-ci : « tu ne sais pas comment Erec conquit l'épervier hors de sa région. »

No sabs d'*Erec*
Con conquistec
L'esparvier fors de sa rejon.

*
* *

Les allusions à Cligès sont peu nombreuses : il n'en existe pas dans la poésie lyrique et W. Fœrster n'en a relevé que trois dans la poésie narrative, deux dans le roman de *Jaufre* et une dans *Flamenca* [2].

Cliges, us cavaliers prezans.

1. *Tostemps volgra*, Mahn, *Ged.*, 1253. La pièce de P. Cardenal ne se trouve que dans deux mss. : D^b et T. Le texte de T, donné par Mahn, a, d'après cet éditeur, *etz crois* ; mais, dans une copie que j'ai faite de ce manuscrit, j'ai lu *ectors*. Cependant, il est question dans la même strophe de *Gualvaiz* (c. à d. *Gauvain*) et dans les deux vers qui précèdent on lit, d'après Mahn, *escristatitz* ; mais dans ma copie j'ai lu : *escristantz* (?), ce qui doit représenter *Tristan*. La mention d'*Erec* n'aurait donc rien d'étonnant. Le ms. D^b (du moins dans une copie que j'en possède) ne contient pas cette strophe.
2. *Cligès*, gr. éd., p. XXIV.

« Cligès, un chevalier estimé », est-il dit une fois dans le roman de *Jaufre* [1].

Dans un autre passage du même roman le personnage compare l'amour qui le transporte à celui de Fénice, « qui se fit ensevelir par Cligès, qu'ensuite elle aima longtemps après. »

Aitals amors mi sobreporta
Con fes Fenissa, que per morta
Se fes sevelir per *Cliges*
Que pois amet long temps apres [2].

Dans *Flàmenca* [3], un jongleur racontait comment la nourrice de Fénice fit « transir » sa maîtresse

L'autre comtava de *Fenissà*
Con transir la fes sa noirissa.
(*Flamenca*, 677 sq.).

Voici la suite de ce passage, qui contient d'autres allusions aux romans arthuriens.

L'us dis del *Bel Desconogut*
E l'autre del vermelh escut
Que l'yras trobet a l'uisset [4] ;
L'autres contava de Guifflet ;
L'us contet de Calobrenan ;
L'autre dis com retenc un an
Dins sa preison Quet senescal
Lo Deliez, car li dis mal.
L'autre contava de Mordret ;
L'us retrais lo comte Duret,
Com fo per los Ventres faiditz
E per Rei Pescador grazitz.
(v. 679-690)

Le *Beau Desconnu* est Giglain, le fils de Gauvain. Guifflet est un des chevaliers de la Table-Ronde. Calobrenan

1. *Jaufre*, éd. Breuer, v. 106.
2. V. 7609.
3. Les allusions épiques, dans ce passage célèbre de *Flamenca*, semblent classées par groupes. Le groupe breton va du vers 661 au vers 690.
4. Cf. *supra*, p. 70 et *infra*, p. 79.

est le Calogrenant du *Chevalier au Lion.* L'emprisonnement du sénéchal Quet est raconté dans le *Chevalier à la Charrette.* Mordret est connu par la *Mort Artur* et par les romans en prose des imitateurs de Chrestien de Troyes. Quant aux *Ventres* [1] et au *Roi Pêcheur,* je ne sais à quoi il est fait allusion.

M. A. Thomas a relevé [2] deux autres allusions à la légende de Cligès et de sa famille : l'une dans le poème de la *Cour d'Amour,* l'autre dans un fragment provençal qui se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque Laurentienne de Florence. Voici le premier :

Qu'anc Galvains no saup re d'amors,
Ni anch Floris ni Blanchaflors,
Ni l'amors Ysolt ni Tristan
Contra nos dos non valg un gan.

M. Thomas a montré qu'il fallait lire dans le premier vers *Soredamors*, mère de Cligès et sœur de Gauvain. Il a fait observer en même temps que la forme *sore*, au lieu de *saura,* prouve que les romans de Chrestien de Troyes n'ont pas été traduits en provençal, mais qu'ils se sont répandus sous la forme française.

Voici la seconde allusion.

Per vos, domna valen, qu'eu non aus dir
Ni non posc dir a vos ma deziransa,
Eu am plus vos de bon cor lialmen
Que Cliges non amet Fenices veramen
Ne Floris Blancaflor
N'Alexandre Soredamor [3].

« Pour vous, noble dame, je n'ose et ne puis vous dire mon désir ; je vous aime d'un cœur sincère et loyal plus

1. D'après Birch-Hirschfeld, p. 53. *Duret* serait-il le *Doret* du roman d'*Aquin* ? Cf. Langlois, *Table des noms propres*.
2. *Annales du Midi*, VI, 91.
3. Alexandre est le père de Cligès, Soredamor sa mère.

que Cligès n'aima vraiment Fénice, ni Floire Blanchefleur, ni Alexandre Soredamor. »

Les allusions à Merlin ne sont pas très nombreuses [1]. On a vu plus haut (p. 58) celle de Peire de Corbiac à *Merlin lo salvatge* ; en voici quelques autres.

Pistoleta fait l'éloge de sa sagesse.

> El bon saber de Merlin volgra mai [2].

Dans l'*ensenhamen* de Bertran de Paris l'auteur reproche à Gordo d'ignorer l'histoire de « Merlin l'Anglais ».

> Jes de *Merli l'Engles* no sabetz re
> Que sapchatz dir com renhet ni que fe.

Dame Gormonde, de Montpellier, fait allusion à ses prophéties.

> Mas so que *Merlis*
> Prophetizan dis
> Del bon rey Loys
> Que morira en pansa
> Ara s'esclarzis.
>
> (M. W., III, 119).

Enfin une autre allusion se trouve dans Bertran de Born. Ce troubadour, raillant la mollesse du comte Richard (plus tard Richard Cœur-de-Lion), lui dit : « je crois que Merlin se moque de lui », faisant une allusion assez vague à l'*enchanteur* :

> Per qu'ieu crei, *Merlis* l'esquerna [3].

Il a existé une traduction provençale du roman français de *Merlin* et le hasard nous en a conservé quelques frag-

1. Il n'en est pas question dans le roman de *Jaufre*.
2. *Ar agues eu* : Birch-Hirschfeld, p. 55. L'auteur se demande (même page) si *Merlon* dans l'*ensenhamen* de Guiraut de Cabrera représente *Merlin* ; cela lui paraît douteux.
3. B. de Born, *Mout m'es deissendre*, éd. Stimming [2], 1913, n° XV; éd. Thomas, *Polit.*, XV, 40. Pour une allusion possible dans Bernart de Ventadour, cf. *supra*, p. 21.

ments. Le manuscrit qui les contient (et qui a été découvert dans les Hautes-Alpes) paraît être du début du XIII[e] siècle (d'après le découvreur des fragments, l'abbé Guillaume) et la langue paraît être celle de la Provence proprement dite. Il est possible, d'après Chabaneau, que le manuscrit, qui semble avoir été important, contînt d'autres traductions provençales de romans arthuriens [1].

Le troubadour Bertran de Paris connaissait un « enchanteur » du nom de *Argileu, lo bon encantador* (Bartsch, *Denkm.*, 86, 12-13).

Voici enfin d'autres allusions à des héros ou à des faits moins importants.

Calobrenan, qui « figure dans quelques romans de la Table-Ronde [2] », est cité dans *Flamenca* (v. 679) et dans *Jaufre* (v. 105, 8054).

Dovon, qui se trouve cité dans l'*ensenhamen* de Guiraut de Cabrera [3], paraît être le même que le *Dovon*, père de Jaufre, dont le roi Arthur fait un grand éloge [4] (une quarantaine de citations dans *Jaufre*).

On ne trouve qu'une allusion au *Brut*, dans le passage suivant de Peire de Corbian :

> Las estorias englezas sai ben perfieichamens
> De Bruto lo truan com afortidamens
> Arrivet en Bretanha [5].

« Je connais parfaitement les légendes anglaises de Brut le truand et je sais avec quelle audace il vint en Bretagne. »

1. Voir sur tout ceci : Chabaneau, *Fragments d'une traduction provençale du roman de Merlin*. Paris, 1883 (Extr. de la *Rev. lang. rom.*, 1882).
2. Fauriel, *Hist. de la poésie provençale*, III, 474. *Jaufre*, v. 105, 8054. La forme donnée dans *Jaufre* est *Calogr* —.
3. Fauriel, *loc. laud.*, 475.
4. *Jaufre*, v. 681 sq.
5. *Tresor*, v. 479 ; passage déjà relevé par Fauriel, *Op. laud.*, III, 475.

Hugon et *Perida*, cités dans *Flamenca* (*Ugonet de Perida*, v. 674), appartiendraient, d'après Fauriel, à un roman de la Table-Ronde, qui n'existe plus ni en français ni en provençal [1].

Lyras, dans le passage cité de *Flamenca*, où il est question du « Bel Inconnu » (*Bel Desconogut*), serait aussi, toujours suivant Fauriel, un « personnage de la Table-Ronde, différent du *Bel Inconnu* [2] ».

Mais cette forme *l'yras*, que Fauriel prenait pour un nom propre (*Lyras*; *Hist. de la poésie provençale*, III, 478), n'est autre chose que la forme française du mot moderne *héraut*. W. Fœrster imprime dans sa grande édition de *Lancelot* (Halle, 1899; v. 5557) : *un héraut d'armes*, mais en note il donne la forme du ms. T : *Uns hiraz*, qui est notre *yras*. Il s'agit d'un héraut d'armes qui a laissé sa cotte et ses chaussures dans une « taverne » où Lancelot était allé se coucher; le héraut « *l'escu trova a l'uis devant* ». En entrant dans la « taverne », il reconnaît Lancelot, qui lui ordonne de ne rien dire sur sa présence.

Foerster a noté que l'allusion à la reine Genièvre, qui retint Lancelot en prison, ne peut se rapporter qu'au Lancelot en prose; il n'est pas question de prison dans le poème de Chrétien (*Lancelot*, p. 411).

Palamedes, ou *Palamides*, qui joue un rôle dans les romans bretons, est cité une fois seulement, dans l'*ensenhamen* de Bertran de Paris :

> *Palamides*,
> Qui selet son nom
> Sul palais al prim som.

« Palamède, qui cacha son nom, sur le palais (?), au premier sommeil. »

1. *Op. laud.*, 478.
2. *Ibid.*, 478. P. Meyer écrit, dans sa deuxième édition, *l'yras*, sans d'ailleurs relever le mot au glossaire.

Governail n'est également cité qu'une fois, dans *Flamenca*.

L'us comtava de Governail,
Com per Tristan ac grieu trebail.
(*Flamenca*, 675-6).

« L'un contait de Gouvernail, à qui Tristan causa tant d'ennuis. »

Le sénéchal Quet, qui joue un rôle un peu ridicule dans le roman de *Jaufre*, où il est représenté comme un goinfre doublé d'un médisant, n'est également cité, en dehors de *Jaufre*, qu'une fois, et dans *Flamença* (v. 684).

L'autre dis com retenc un an
Dins sa preison *Quet* senescal
Lo Deliez, car li dis mal.

« L'autre dit comment Deliez (?) retint un an dans sa prison Quet le sénéchal, qui avait médit de lui [1]. »

La *Taula-Redonda* est l'objet d'une seule allusion, également dans *Flamenca* (v. 661 sq.), en dehors du roman de *Jaufre*, où il y en a cinq.

L'us dis de la *Taula Redonda*
Que no·i venc homs que no·ilh responda
Le reis, segon sa connoissensa ;
Anc nul jor no·i falhi valensa.

« L'un parla de la Table-Ronde ; le roi répondait selon sa conscience à tout homme qui y venait ; aucun jour vaillance n'y fit défaut. »

Il est probable qu'il y a lieu d'ajouter à ces noms celui de l'écuyer Gauzeris, « l'écuyer qui mourut à table », d'un amour fou, comme le dit Peire Vidal [2]. Il est souvent question de festins dans les romans de la Table-Ronde, plus souvent même, ce me semble, que dans les autres

1. Fauriel, *Op. laud.*, III, 481. *Lo Deliez* est-ce un nom propre, un surnom, *La Joie* ?
2. Peire Vidal, éd. Anglade, 2e éd., XII, 25-26.

cycles ; et l'amour fou qui paraît avoir causé la mort de l'écuyer s'explique mieux s'il s'agit d'un héros du cycle breton [1].

Signalons encore que, dans la même pièce où Peire Vidal se vante d'être aussi vaillant que Gauvain (XLIII, 49), il déclare qu'il s'en tient à « l'habitude de l'Étranger » ; nous ne savons pas à quoi il est fait allusion ici, mais il semble qu'il s'agisse d'une légende inconnue, dont on retrouve peut-être un écho chez le troubadour Uc de Saint-Cyr [2]. L'emploi du mot *Estranh* et la mention des aventures qui lui seraient arrivées pourraient faire songer à une légende bretonne, celle du *Bel Desconegut*, par exemple.

A l'utsage·m ten de l'*Estranh*,
Que quan no·m sen aventuratz,
Eu m'esfortz tan deves totz latz
Qu'eu pren e conquier e gazanh.

« Je m'en tiens à l'usage de l'*Étranger* ; quand je ne me sens pas heureux (hardi ?), je m'efforce tant de tous côtés que je fais conquêtes et gains. »

Dans la *Chanson de la Croisade* il ne semble pas qu'il y ait des allusions aux légendes du cycle breton : aucun des noms caractéristiques (Arthur, Iseut, Tristan, Lancelot, Ivain, Erec, Cligès) ne s'y trouve cité. Il n'est question des Bretons qu'au point de vue historique. Ils sont naturellement du côté des croisés : les « Bretons de Bretagne » sont au siège de Minerve (en 1210). Ordinairement les Bretons sont cités dans des énumérations, côte à côte avec

1. Gauzeris est cité par Nostredame, dans un fragment de Blacas (*Vies des plus anciens poètes provençaux*, éd. Chabaneau-Anglade, p. 180) ; cf. Soltau, *Zeits. f. rom. Phil.*, XXIV (1900), p. 49, Pistoleta, éd. Niestroy, p. 75, 26.

2. Le passage de Uc de Saint-Cyr où il est parlé du *Bel desastruc Estraing* (le bel étranger malheureux) avec qui Gauvain fit une convention a été cité plus haut, p. 63 ; cf. l'édition Jeanroy-Salverda de Grave, p. 25 et p. 169-170.

les Normands et quelquefois avec les Poitevins. Le comte Pierre Mauclerc prenait part à la croisade ; la chanson le fait intervenir courageusement auprès du roi de France pour défendre un prisonnier qui s'était rendu à merci [1].

1. *Chanson de la Croisade*, 9282 (ann. 1219).

CHAPITRE VI

ROMANS BRETONS

Le poème de *Jaufre.* — Roman de *Merlin.* — *Blandin de Cornouailles.* — Les *Leys d'Amors* et les romans arthuriens. — *Voyage de Saint-Patrice.* — Conclusion.

Parmi les poèmes « bretons » écrits ou peut-être traduits en provençal, le plus célèbre est celui de *Jaufre.* Le poème de *Jaufre* contient environ dix mille vers de huit syllabes. Il a été composé à la cour d'un roi d'Aragon, probablement Jacme Ier le Conquérant, entre les années 1222-1232. Le héros du roman, Jaufre, fait partie de la cour du roi Arthur. Un chevalier, Taulat de Ragimon, est venu provoquer le roi et la reine ; il tue devant la table un des chevaliers d'Arthur. Jaufre, qui vient d'être armé chevalier, poursuit le meurtrier et le fait prisonnier. Jaufre était d'ailleurs devenu amoureux d'une noble dame nommée Brunissende ; il se marie avec elle. Le poème abonde en épisodes romanesques ; comme dans tous les poèmes de la matière de Bretagne, il y a des nains, des « enchanteurs », des géants. On ignore la source exacte du poème provençal ; mais, comme il est assez tardif, la question d'origine n'a plus le même intérêt que s'il était par exemple du milieu du XIIe siècle.

Il a été écrit en effet à la cour d'un roi d'Aragon, dans lequel on s'accorde à reconnaître Jacme Ier le Conquérant

(v. 61, 2616). Il est dit que ce roi est jeune (v. 79). Le poème serait ainsi contemporain du joli roman de *Flamenca*, avec lequel d'ailleurs il n'est pas sans rapports. Les principaux personnages sont, en dehors d'Arthur et de Jaufre, Gauvain, Brunissende, Taulat, Augier de Cliart, Melian de Montmelior. Le sénéchal Quex, connu par les romans de Chrétien, y joue un rôle héroï-comique. Les noms de Lancelot, Yvain, Erec, Tristan et Iseult y apparaissent aussi, mais peu souvent.

Le roman vient d'être publié en entier pour la première fois [1]. L'éditeur n'a pas pu étudier ses sources. Mais M. Breuer laisse entendre — et cela est vraisemblable — qu'il faudrait les chercher du côté des romans de Chrétien de Troyes et de son école, et plus particulièrement du côté d'*Yvain* et de *Perceval* (p. x), qui sont antérieurs à *Jaufre* d'une quarantaine ou cinquantaine d'années.

Pour Fauriel, le poème serait dédié à Pierre II, qui régna de 1194 à 1213. Si cela était démontré, le fait prouverait que les romans de Chrétien de Troyes se sont vite répandus dans la société méridionale. Mais l'hypothèse de Fauriel paraît peu vraisemblable : le « jeune roi » doit être Jacme Ier, qui, en effet, commença à régner tout jeune ; et la composition d'un poème narratif de ce genre se comprend mieux à son époque qu'à la période précédente.

Le fragment de roman en prose provençale de *Merlin*, découvert par l'abbé Guillaume, est attribué par ce dernier au début du XIIIe siècle. Il faisait partie d'un beau manuscrit in-quarto, dans lequel on avait laissé des blancs pour les enluminures. Le texte a été publié une première fois par l'abbé

1. Le poème de *Jaufre* a été publié d'une manière incomplète par Raynouard, *Lexique Roman*, I, 48-173. Le complément de l'édition fut donné par K. Hoffmann, dans les *Sitzungsberichte der bayr. Akademie*, 1868, II, 167-198 ; 333-346. Une édition complète a été publiée récemment (1925) par M. H. Breuer à Gœttingue (*Gesellschaft für rom. Literatur*, n° 46).

Guillaume, dans le *Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes*, n° 2, p. 92, et une seconde fois par C. Chabaneau, *Rev. lang. rom.*, sept-nov. 1882. La langue est provençale, avec quelques traits gascons dus au copiste. La première partie de *Merlin* renferme « le récit des amours du roi Uter-Pendragon et d'Ygierne, presque dès le début de cet épisode jusqu'au moment où le roi se prépare à aller assièger le duc de Tintagel, mari d'Ygierne. Elle correspond, dans l'abrégé de M. Paulin Paris (*Les Romans de la Table-Ronde mis en nouveau langage*, t. II), à ce qui remplit les pages 69 et suivantes. La seconde partie reprend le récit immédiatement après la mort d'Uter-Pendragon et le conduit jusqu'à l'épisode du *Perron à l'enclume*. Paulin Paris, p. 85, l. 8; p. 87, l. 3 »[1].

A côté du roman de *Jaufre* et de celui de *Merlin* il faut citer le roman de *Blandin de Cornouailles* (publié dans la *Romania*, II, 170-202). C'est le récit des aventures de deux chevaliers, Blandin, et Guiot ou Guillot Ardit de Miramar, qui finissent par épouser deux sœurs, *Brianda* et *Irlanda*. Brianda était gardée par sept demoiselles dans un château défendu par des géants. Le poème a 2394 vers. Fauriel, *Hist. de la poésie provençale*, III, 94, dit que le poème a été écrit « vers » 1240; mais Chabaneau le croit du XIVe siècle; *Hist. Gén. Lang.*, X, 365.

Nous savons aussi qu'il a existé en provençal des romans en prose se rattachant au cycle arthurien. Ce sont : une traduction du roman français de *Merlin*, le *Roman du Saint Graal*, auquel il est fait allusion dans les *Leys d'Amors*, et une traduction des romans français de *Lancelot* et de *Tristan*[2].

En 1481, on représente à Avignon une pièce dramatique intitulée : *Triomphe du roi Artus*[3].

1. Chabaneau, *loc. laud.*, p. 4 du tirage à part.
2. Chabaneau, *Mss. perdus*, 60, 62.
3. Chabaneau, *H. G. L.*, X, 399a.

Au milieu du XIV[e] siècle, les fondateurs du *Consistoire du Gai Savoir*, ou tout au moins les rédacteurs des *Leys d'Amors* et des *Flors del Gai Saber*, connaissaient des rédactions en langue d'Oc de romans arthuriens.

Dans une série d'exemples donnés par les *Leys d'Amors*, où l'auteur essaie de marquer ce qui domine dans le caractère national de certains peuples, il est dit des Bretons : *li Breto eveio,* les Bretons sont envieux.[1]. Dans la rédaction en trois livres, les Bretons sont simplement cités dans une énumération de peuples étrangers[2].

L'auteur des *Leys* fait allusion à un *Roman del Saint Grazal* (Roman du Saint Graal), que l'auteur appelle *novas*, conte, et qui était en prose[3]. L'auteur de la rédaction en trois livres confirme que ce roman était en prose[4].

Pour être complet, nous avons relevé dans le *Voyage de Saint Patrice* (éd. Jeanroy et Vignaux) de Raimon de Perelhos les allusions suivantes. Il est question du roi Arthur à la ligne 220, de Gauvain à la ligne 1114 (à Douvres se trouve *le cap de Galvalh, car acqui moric*...). L'Irlande est citée naturellement plusieurs fois (*Irlanda, Ibernia*) ; le roi d'Irlande s'appelle *Yrnel.*

Un des douze pairs de Charlemagne, dans les *Gesta Caroli Magni ad Narbonam*..... (XIII[e] s., éd. Schneegans) s'appelle *Salomo de Bretanha* ; un de ses frères, pair comme lui, s'appelle *Torestan.*

1. *Leys*, éd. Gatien-Arnoult, II, 70.
2. *Leys*, éd. J. Anglade, II, 178.
3. Ed. G. A., I, 12 ; cf. *Flors del Gay Saber*, v. 304.
4. Ed J. A., II, 29. Pour les allusions qui se trouvent dans Raimon de Cornet et Peire de Ladils (de l'école toulousaine du XIV[e] siècle), cf. *supra*, p. 65, 46.

CONCLUSION

Les documents et citations qui précèdent indiquent que les relations entre Méridionaux et Bretons ont été fréquentes. Elles commencent d'assez bonne heure. Marcabrun, un des plus anciens troubadours, est un des premiers à faire allusion aux choses de Bretagne. Bernart de Ventadour, qui lui est de peu postérieur, en connaît déjà la « matière ». Il fait allusion à la légende de Tristan, et, en parlant d'enchantement, pense peut-être à Merlin. Ces deux troubadours ont séjourné en Angleterre, et il se peut que ce soit là qu'ils aient été en contact avec des poètes bretons, au sens large du mot.

Ces poètes insulaires ont-ils fréquenté à leur tour les Cours du Midi ? Cela n'a rien d'invraisemblable. Il est probable en particulier que les rois d'Angleterre, devenus ducs d'Aquitaine, avaient dans leurs suite (soit à leur cour, soit dans leurs déplacements) des jongleurs-poètes : c'était l'usage du temps ; et si nous connaissions leurs « itinéraires », comme nous les connaissons pour d'autres princes (Aragonais, par exemple), nous trouverions sans doute les noms de quelques-uns de ces poètes errants.

Plusieurs durent fréquenter la cour des comtes de Champagne. Quelque opinion que l'on ait sur l'origine des romans de Chrétien de Troyes, il semble impossible qu'il n'ait pas connu à la cour de sa protectrice quelques poètes bretons en même temps que quelques troubadours. D'autres points de contact ont pu exister dans d'autres cours moins brillantes ou que nous connaissons moins, principalement dans l'Ouest.

Sans doute on ne tirera pas de conclusion précise de cet ensemble de vraisemblances. La poésie méridionale est d'une essence et d'une inspiration bien différentes de celle des *Mabinogion* et la poésie lyrique galloise n'apparaît que plus tard.

Aussi est-il probable que les troubadours n'ont pas imité directement la poésie des Bretons. Ce qu'ils connaissaient de cette race si poétique c'étaient surtout les légendes. La principale était celle d'Arthur ; elle devait avoir été connue de bonne heure et son côté romanesque s'adaptait assez bien à la façon particulière dont les troubadours concevaient « le service » amoureux.

Puis bientôt vinrent les légendes gracieuses en même temps qu'héroïques, plus particulièrement celle de Tristan et d'Iseut, dont le caractère sentimental aurait pu renouveler la poésie méridionale un peu trop sèche et trop rationaliste. Mais les troubadours, quoique séduits par cette légende, à laquelle ils font si souvent allusion, ne savent pas se l'assimiler pour la renouveler. La poésie narrative apparaît tard chez eux, quand la veine poétique est déjà un peu tarie; et le seul beau roman que nous ayons, *Flamenca*, est avant tout un roman psychologique. Que l'on le compare à *Tristan*, et tout un monde de différences apparaîtra.

Les autres légendes bretonnes ont également pénétré dans la littérature méridionale ; mais elles n'y ont pas, elles non plus, été incorporées. Elles sont restées en dehors ; les grands héros si beaux et si purs du cycle arthurien servent simplement d'éléments de comparaison. Rigaut de Barbezieux connaissait la merveilleuse aventure du jeune Perceval, « ébahi » devant la théorie des blancs chevaliers du Graal ; mais le poète saintongeais n'en a tiré qu'une jolie comparaison, comme un bon élève de rhétorique.

Tout un monde d'idées et de sentiments différents séparait donc l'âme des poètes méridionaux de celle des

chanteurs bretons. Sans doute leurs langues étaient si éloignées l'une de l'autre ! Mais cette différence n'aurait pas suffi à expliquer leur incompréhension mutuelle : l'état d'esprit des deux races était encore plus divers que leur langue. Les Méridionaux avaient peut-être la tête épique, comme le prouve la *Chanson de la Croisade* ; mais des raisons historiques et sociales les ont poussés vers la poésie lyrique ; et, dans ce domaine qui leur est propre, ils ont eu, à la grande époque des troubadours, une souveraineté incontestée. Et cependant jamais ils n'ont perdu le contact avec la race poétique par excellence, qui est la race celtique. Ils paraissent avoir voulu lui laisser intact son domaine : la poésie épique et narrative, où ces poètes mirent plus d'âme et plus de passion que dans la plupart de nos chansons de geste.

Quand la poésie lyrique méridionale eut perdu son éclat et que Chrétien de Troyes et ses continuateurs eurent mis à la portée de tous les poètes, de langue d'Oïl ou de langue d'Oc, les plus belles légendes arthuriennes, quelques troubadours attardés traduisirent les œuvres françaises. Mais cette tentative eut peu de succès. Le XIII[e] siècle représente pour le Midi une période trop agitée pour que la poésie, même la poésie d'imitation, ait pu y fleurir.

Les œuvres se rattachant au cycle breton sont très rares ; les allusions aux choses de Bretagne le sont également : cette rareté nous indique une indifférence à peu près absolue de ce qui constituait alors l'opinion publique littéraire.

Les deux poésies, bretonne, au sens large du mot, et méridionale, ont eu des occasions peut-être plus nombreuses que nous ne le pensons de se trouver en contact. Il n'est pas impossible qu'un poète insulaire, breton ou peut-être d'une façon plus précise gallois, ait rapporté dans son île, Irlande ou Angleterre, des « chansons » provençales, comme il est possible que les troubadours aient importé des

« lais » sur le continent avant d'en apprendre la forme de leurs visiteurs bretons. Mais dans aucun des deux pays les germes ne levèrent. La poésie n'est ni une plante rebelle, ni même une plante trop délicate ; elle s'accommode assez facilement de toutes les terres ; mais il faut, condition essentielle, qu'elles soient bien préparées et surtout qu'elles lui plaisent : tout le secret de son succès est là.

Joseph ANGLADE.

APPENDICE

KYOT LE PROVENÇAL

NOTE BIBLIOGRAPHIQUE

Dans la bibliographie abondante du sujet, qui, à elle seule, demanderait un long article, nous n'avons choisi que l'essentiel.

Pour le texte de *Parzival* nous nous sommes servi de l'édition ERNEST MARTIN : *Wolframs von Eschenbach Parzival und Titurel.* Halle, 1900-1903. T. I (texte), t. II (commentaire et index) ; je ne sais pour quel motif l'index des noms propres est incomplet.

Nous avons utilisé aussi la traduction de Karl Simrock : *Parzival und Titurel.... übersetzt und erklärt von K. Simrock.* Stuttgart, 1883, 6e éd. Les pages 325-376 comprennent l'introduction et le commentaire. P. 331 sq. discussion de la question de l'existence de Kyot, à laquelle Simrock ne croit pas, et recherche des autres sources possibles de Wolfram, en dehors de Chrestien de Troyes.

BIRCH-HIRSCHFELD. — *Die Sage vom Graal.* Leipzig, 1877. (Cf. K. BARTSCH, *Zeits. f. rom. Phil.*, II, 617 sq. Bartsch se demande (p. 620) si Kyot n'aurait pas servi de modèle commun à Chrestien et à Wolfram.)

ZARNCKE, in PAUL UND BRAUNE, *Beiträge*, III, 304-334 (avait des doutes sérieux sur l'existence de Kyot).

W. GOLTHER. — *Parzival und der Graal.* Stuttgart, 1925.

Pour le *Conte du Graal* de Chrestien de Troyes, nous nous servons de l'édition que Baist avait fait imprimer en vue des *Seminarübungen* : *Crestiens von Troyes Contes del Graal* (d'après le ms. de la Bibl. Nat., fr. 794), avec remarques et glossaire. Fribourg-en-Brisgau, G. Ragoczy, s. d. (vers 1898-99).

Parmi les travaux que je n'ai pu consulter je signalerai

l'article suivant (dont l'auteur admet l'existence de Kyot) : S. Singer, *Ueber die Quellen vom Wolframs Parzival, Zeits. f. deutsches Altertum*, t. XLIV (1900).

Un des premiers auteurs qui s'est occupé de la question est San-Marte (pseudonyme de A. Schulz), *Leben und Dichten Volframs von Eschenbach.* Leipzig, 1858.

Cf. aussi : Ed. Wechssler, *Die Sage vom heiligen Gral in ihrer Entwickelung bis auf R. Wagners Parsifal.* Halle, Niemeyer.

Pour le poème de *Wilehalm*, nous renvoyons à l'édition complète de Wolfram d'Eschenbach par Lachmann (4e édition, Berlin, 1879).

Le Minnesinger Wolfram d'Eschenbach, qui vivait entre 1175 et 1220, et qui était probablement originaire d'Eschenbach, à quelques kilomètres d'Ansbach, en Bavière (Franconie centrale), a indiqué à la fin de son *Parzival* (827) une de ses sources principales. C'est Chrétien de Troyes, dont le *Conte du Graal* nous a été conservé. On a étudié depuis longtemps les emprunts faits par Wolfram au poète champenois et ils sont nombreux [1].

Mais le célèbre poète champenois n'est pas la seule source de Wolfram. Vers le milieu du poème, Wolfram en cite une autre : il s'agit d'un poème composé par un nommé Kyot, provençal (*Kyôt* dans le texte de Wolfram).

Kyôt ist ein Provenzâl
Der dise aventiur von Parzivâl
Heidensch geschriben sach.
Swaz er en franzoys da von gesprach,
Bin ich niht der witze laz,
Daz sage ich tiuschen fürbaz.

(*Parzival*, éd. Martin, 416, 30).

1. Alfred Rochat, *Wolfram von Eschenbach und Chrestien von Troyes*, Stuttgart, 1858, 40 p. (Tirage à part de la *Germania*, t. III). E. Martin, dans son édition de Wolfram, donne en tête de chaque chapitre de ses remarques, le relevé des emprunts de Wolfram à Chrestien.

(Kyot, dit Wolfram dans les vers qui précèdent, nomme souvent *Liddamus*. C'était Kyot le chanteur (*Kyôt la schantiure*), qui savait si bien chanter (*ensunge*) et parler (*spraeche*).

« Kyot est un Provençal — qui l'aventure de Parsifal — vit écrite en langue païenne (*arabisch*, Simrock) — Ce qu'il en a dit en français — Si je ne suis pas privé d'esprit — je le dis en allemand. »

A la fin du poème se trouve une autre allusion importante à cet énigmatique Kyot, dont Wolfram rapproche le nom de celui de Chrestien de Troyes.

Ob von Troys meister Cristjân
Disem mære hât unreht getân,
Daz mac wol zürnen Kyôt,
Der uns diu rehten maere enbôt.
En dehaft giht der Provenzâl
Wie Herzeloyden Kint den Grâl
Erwarp, als im daz gordent waz,
Dô in verworhte Anfortas.
Von Provenz in tiuschiu lant
Diu rehten maere uns sint gesant,
Un dirre aventiûre endes zil.

(*Parzival*, 827, 2 sq.) [1].

« Si maître Chrestien de Troyes — A fait du tort à ce conte —, cela peut faire mettre en colère Kyot — Qui nous a transmis le véridique récit. — Le Provençal raconte à fond — Comment l'enfant d'Herzeloyde — Obtint le Graal, quand cela lui fut ordonné — Lorsque le bonheur (la santé ?) d'Anfortas disparut. — De la Provence dans le pays allemand. — Les véritables (véridiques ?) récits nous furent envoyés — Ainsi que le terme final de cette aventure ».

Kyot est encore cité dans les passages suivants :

Ich sage iu als Kyôt las.

(431, 2).

1. *Cristjâns* est cité une autre fois par Wolfram dans le *Wilehalm*, 125, 20.

« Je vous le dis comme Kyot l'a lu. »

Mich batez helen Kyôt

(453, *5*).

« Kyot m'a prié de le cacher. »

Kyôt der meister wol bekant
Ze Dôlet [1] verworfen ligen want
In heidenischer Schrifte
Dirre aventiûre gestife.

(453, *13*).

« Kyot, le maître bien connu, — Trouva rejeté et couché à Tolède — Dans un écrit païen (*arabisch*, Simrock) — L'histoire de cette aventure. »

Kyôt der meister wis
Diz maere begunde suochen
In latinschen buochen...
Er las der lande cronicâ
Ze Britane unt anderswâ
Ze Francrîche unt in Yrlant.

(455, 2 sq.).

« Kyot le Maître savant — Chercha ce conte — Dans des livres latins.., Il lut les chroniques des pays — En Bretagne et ailleurs — En France et en Irlande. »

Ob Kyôt die warheit sach.

(776,10).

« Si Kyot a dit la vérité. »

Ob der Provenzâl die warheit las.

(805, *10*).

« Si le Provençal a dit (*ou* lu ?) la vérité. »

Après avoir cité ces passages, E. Martin ajoute : « Il y a dans toutes ces indications des choses bien étonnantes, qui paraissent ne pouvoir s'expliquer que par une confusion : le titre de « chanteur » (*Sänger*) donné à Kyot laisse suppo-

1. Il s'agit de Tolède, qui est encore citée 48, 8 et 58, 30.

ser que la source [de Wolfram] aurait été un poème écrit en tirades populaires, mais on ne connaît pas d'exemple de ce genre se rattachant au cycle des légendes bretonnes. Un Provençal poète épique serait de même un phénomène bien étonnant; et de plus, pourquoi aurait-il précisément écrit en français? [1] »

« Le nom même de *Kyot* appartient à la langue d'Oïl; en provençal il aurait la forme *Guizot*, comme veut bien me l'indiquer G. Grœber [2]. »

Ceci n'est pas tout à fait exact. *Guyot*, *Guiot* sont des formes diminutives ou hypocoristiques de *Gui*, du germ. *Wido*. *Guizot* renvoie bien à *Wid-ott(o)*, si cette forme a existé dans l'onomastique germanique ancienne avant de passer en roman. Mais sur *Gui* on a pu former directement un *Gui-ot*. Et en effet cette forme se retrouve en ancien provençal. Il a existé un troubadour du nom de *Guionet* [3], et la forme *Guiot* se trouve dans l'onomastique des troubadours [4], à côté de la forme *Guio*, venant de *Widonem*.

De plus, ce *Kyot-Guyot*, qui ne pourrait pas être une forme provençale, se rencontre dans *Parzival* (186, 21) comme étant le nom d'un Catalan : *van Katelangen Kyôt* (rime avec *Manpfiljôt*); ce nom reparaît plusieurs fois dans *Titurel*, en même temps que le nom de sa patrie d'origine, *Katelangen*, la Catalogne (*Titurel*, str. 104, 105, 108).

Je crois donc que la forme *Kyôt* peut représenter une forme provençale; l'argument qu'on en tire contre l'existence d'un *Guyot provençal* n'existe pas de ce chef [5].

1. Wolfram, *Parzival*, éd. Martin, II, p. XXXVII.
2. Wolfram d'Eschenbach, *Parzival und Titurel*, éd. E. MARTIN (Halle, 1903), t. II, p. XXXVII.
3. K. BARTSCH, *Grundriss prov. Lit.*, Verzeichniss, nº 240 : un ms. l'appelle, il est vrai, *Guizenet*, ibid., nº 240, *4*.
4. Cf. J. ANGLADE et C. CHABANEAU, *Onomastique des Troubadours*. *Guiot* dans R. de Vaqueiras, CRESCINI, *Manualetto*, 3e éd., p. 251.
5. Au tome VI de l'*Histoire Générale de Languedoc*, éd. Privat, parmi des centaines de noms propres ne se trouve, il est vrai, qu'un *Guiot de*

Mais il y a, en dehors du nom, d'autres « impossibilités » dans les affirmations de Wolfram.

Pour les écarter Wackernagel a proposé [1] de voir dans le mot *Provenzâl* une forme désignant un habitant de *Provins*, en Brie. Justement Wolfram cite *Provins* (sous la forme *Provîs*) dans son poème de *Willehalm*, qui se rattache à une chanson de geste française.

Guiot de Provins, qui vivait à la fin du XIIe siècle et au début du XIIIe, est connu comme poète moraliste (avec sa *Bible*, satire des différentes classes de la société) et aussi comme poète lyrique. Il nous reste de lui cinq poésies lyriques, dont une est adressée à Guillaume V, vicomte de Mâcon (1185-1224). Il assista en 1184 à une grande fête donnée par Frédéric Barberousse à Mayence; puis il devint bénédictin [2]. Une de ses poésies lyriques paraît avoir été composée à l'étranger [3].

Voici un passage de cette dernière chanson :

Molt aurai lonc tens demoreit
Fors ma douce contreie
E maint grant anui endureit
En terre mal eürée.
Lonc tens ai en dolor esteit
E mainte lairme plorée,

Lévis (d'origine française); mais ce fait prouve seulement que cette forme n'existait pas en Languedoc : elle pourrait être *provençale*.

1. WACKERNAGEL, *Altfr. Lieder und Leiche*, p. 197, n° 2. Voici la traduction de la note de Wackernagel : « Maintenant que, en dehors de la *Bible*, il nous reste [de Guyot] une série de poésies lyriques (n°s 13 à 18), il y a pour moi plus de vraisemblance que ce *Kyôt der Provenzal*, *Kyôt la schantiure*, que Wolfram donne comme caution (*Gewährsmann*) française de son *Parzival*, est le même que Guyot de Provins... Ce *Parsifal* de Guyot devait être un remaniement de celui de Chrestien de Troyes; car Wolfram, qui fait observer qu'il s'en tient à Guyot, s'accorde pendant des passages entiers avec Chrestien. Cela n'est pas en contradiction — c'est même le contraire — avec le fait que Guyot a blâmé l'exposition de Chrestien. » Allusion au passage de *Parzival* (827, *1-3*).

2. GRŒBER, *Gr. der rom. Phil.*, II, 1, p. 676 et 703.

3. N° 422 : GRŒBER, *loc. laud.*, 676.

Li plux biaus jours ki est d'esteit
Me senble nois et gelée,
Car au païx ke je plux hei
M'estuet faire demorée.
N'aurai mais joie en mon aée
S'en France ne m'est donnée.

(Wackernagel, *Altfr. Lieder*, p. 32).

Guyot a séjourné en Bretagne (il le dit dans une autre de ses chansons) et en Rhénanie. L'allusion à la neige et à la gelée semble exclure l'Orient. Guiot de Provins a donc dû être en contact avec des poètes allemands à la Cour de Mayence. Et c'est par là que son poème sur Parsifal a pu pénétrer dans le monde des Minnesinger, si toutefois cette œuvre a existé.

Rien n'est moins sûr. Lachmann, dans son édition de *Parzival* (p. XXIII), n'accepte pas l'hypothèse de Wackernagel [1].

Wolfram est un poète savant [2] : il connaît sa géographie. Il cite, dans *Parzival* ou dans *Titurel*, plus souvent dans le premier de ces poèmes, l'Espagne et les Espagnols (avec Tolède, Séville et Barbastre), l'Aragon et les Aragonais, la Catalogne, la Bretagne et les Bretons, les Bourguignons, la Champagne et les Champenois, le Poitou et les Poitevins, la Gascogne et les Gascons, les Angevins, la Provence (827, 9) avec Arles (772, 22) et Lunel (806, *15*). L'épithète de *Provençal*, accolée au nom de Kyot, ne peut pas être due à une erreur de sa part ; il me paraît impossible que Wolfram, en l'appelant ainsi, n'ait pas songé à son pays d'origine. Il est probable qu'il a entendu la *Provence* dans un sens très large ; mais qu'il ait fait erreur sur le sens du mot *provençal*, cela me paraît impossible.

1. Ed. Martin, II, XXXVIII.

2. Je me trouve d'accord sur ce point avec l'éminent germaniste W. Golther, qui « n'admet pas que Wolfram ait été un poète illettré. » F. P[iquet[, *Rev. Germ.*, 1926, p. 215, n. 4, c. r. de W. Golther, *Parzival und der Graal*, Stuttgart, 1925.

Invraisemblable aussi que l'idée lui soit venue de transformer un homme de *Provins* en *Provençal.* Au début du XIII[e] siècle le renom de la Provence et des Provençaux au sens large du mot (surtout avec le sens du latin *Provincialis,* qui désigne l'ensemble des pays de langue d'Oc) était trop fixé pour qu'un poète comme Wolfram l'ait détourné de son sens ; il y a là une invraisemblance qui me paraît évidente. Ajoutons que *Provîs,* à l'époque de Wolfram, était prononcé avec *i*; *Provi+s* ne pouvait pas se confondre avec *Provenz.*

Voici d'ailleurs d'autres allusions à des villes de « *Provence* » dans une autre œuvre de Wolfram.

Arle est citée dans le *Willehalm* (221, 18), où apparaît souvent le nom de *Provenzalen,* surtout dans le ch. IX [1].

Quant à *Narbonne,* le nom est cité souvent dans le même poème sous la forme *Narbôn* (382, 30; 383, 11; 397, 9, etc., etc.) et quelquefois *Narybôn* (95, 25). *Ein Juden von Narbôn* est cité 195. 12. *Karkassuon* se trouve citée 365, 8. Et sans doute, Wolfram trouvait ces noms dans le poème français qu'il imitait; mais il ne pouvait guère ignorer le pays auquel ils appartenaient : on apprend la géographie en voyageant, mais on l'apprend aussi en lisant !

Il faut dire cependant que Wolfram parle plusieurs fois de son ignorance et de son manque d'instruction. Est-ce modestie ? Ou n'est-ce pas plutôt que les gens de sa condition n'étudiaient pas régulièrement comme les clercs ? D'autre part, au moyen âge, poètes ou chevaliers (bien qu'ils

1. Sauf dans *Girart de Roussillon,* où on trouve une douzaine d'exemples du terme *Provençal,* le mot est relativement rare dans l'ancienne épopée française et la *Table des noms propres* de Langlois n'en cite pas d'exemple pour le cycle de Guillaume d'Orange. Wolfram, en employant plusieurs fois le mot *Provenzal,* n'imitait donc personne, et je vois là une preuve qu'il savait fort bien ce que c'était que la Provence et les Provençaux, ou du moins ce qu'on entendait souvent au moyen âge par ces termes-là, c'est-à-dire toute une partie du Midi de la France.

n'eussent pas toujours étudié « dans leur jeunesse folle ») arrivaient dans leur âge mûr, probablement par les voyages ou simplement par leur contact avec des hommes instruits, des clercs en particulier, à une sorte d'instruction générale suffisante pour leur époque [1].

*
* *

K. Bartsch est un des premiers qui aient appelé l'attention des provençalistes sur les passages où Wolfram parle de Kyot. « L'étude des noms propres dans *Parzival* et *Titurel* conduit à la conclusion suivante : le poème de Guiot a été composé à la limite de la langue d'Oc et de la langue d'Oïl, par un auteur qui était au service d'Henri II d'Angleterre, de la maison d'Anjou ; c'est pourquoi le poète place la race des rois du Graal en Anjou pour honorer son protecteur. »

Bartsch ajoute [2] que les plus anciennes allusions à la légende du Graal, dans la poésie méridionale, remontent jusqu'au XIIe siècle.

Parmi les noms propres, le nom du chien *Garde-viaz*, dans *Titurel*, lui rappelle une forme provençale : *garda-vias*, garde-route [3].

Dans un travail postérieur [4] Bartsch a étudié à fond les

1. Peut-être même cela explique-t-il que Wolfram ait appelé *français* la langue dans laquelle écrivait Kyot le Provençal ? Voir sur tout ceci les réflexions judicieuses d'E. Martin, t. II de son édition, p. IX sq. D'après cet éditeur, Wolfram (il le déclare lui-même) connaissait imparfaitement le français, ce qui explique un certain nombre d'erreurs de traduction et de méprises que l'on rencontre dans son œuvre.

Mais les déclarations de Wolfram sur sa connaissance du français paraissent quelque peu contradictoires. Lachmann a relevé un passage du *Wilehalm* (237) où Wolfram, traduisant *herberger* par *loschieren*, se vante de connaître le français.

2. *Grundriss prov. Lit.*, p. 19.

3. On pourrait entendre aussi : *garda-viaz*, garde rapidement. Mais il vaut mieux traduire comme Wolfram lui-même qui écrit : *das kint tiuschen Hüete der Verte*, cela veut dire en allemand « garde-des-chemins. »

4. *Germanistische Studien*, II (Vienne, 1875), p. 114-159, *Die Eigennamen in Wolframs Parzival und Titurel.*

noms progres de toute nature qui se trouvent dans le *Parzival* et le *Titurel* de Wolfram. Il a remarqué — et cela frappe d'ailleurs tout lecteur de Wolfram — que le poète allemand employait des noms ayant l'allure romane et qu'il les déformait, volontairement ou non, au point de les rendre méconnaissables. Bartsch a donc essayé de retrouver sous ces formes adultérées les formes primitives auxquelles elles correspondaient.

Sa tentative, hardie et difficile, n'a pas été des plus heureuses. Dans un domaine où la prudence est de rigueur, il a fait preuve d'une audace sans réserve. Aussi le résultat de ces recherches ardues est-il resté médiocre.

Nous reprenons rapidement son étude, en n'insistant que sur les points intéressants, soit pour rendre plus sensibles les erreurs de l'auteur, soit pour montrer ce qu'il peut y avoir de vraisemblable dans ses trouvailles. Car, comme dans tous les travaux de ce genre, *cum flueret lutulentus, erat quod tollere velles.*

Voici d'abord pour les noms propres de personnes, qui sont d'ailleurs les plus nombreux et surtout les plus importants.

Anfortas, un des fils de Frimutel, viendrait du prov. *enfermas* = *enfermatz*, le « malade ». La terminaison paraît provençale, mais la dérivation n'est nullement sûre.

Schosiâne représenterait la forme provençale *Jauziana*, ce qui est acceptable. De même *Schenteflurs* (P. 177, 29) correspondrait assez bien à a. fr. *gente-flors* ou prov. *genta-flors*. Dans *Titurel*, il est fait allusion au « dauphin du Grésivaudan », *der junge talfin uz Graswaldân* (92, 2), au « jeune prince du Grésivaudan » (83,2). Quelle raison aurait eue un poète allemand, dit Bartsch (p. 143), d'incorporer dans son récit le nom précis de cette contrée lointaine, s'il ne l'avait pas trouvé dans une source méridionale?

Une fille de Frimutel, sœur de cette *Schoysiâne* dont le

nom correspond à *Jauziana*, s'appelle *Repanse de Schoye* (P. 228, *14*). Bartsch veut voir dans ce nom une forme provençale *Repensa de Joya* ; mais, si *pensa* et *repensar* existent (ce dernier rare d'ailleurs), *repensa* n'est pas enregistré par Emil Levy.

Les noms d'*Herzeloyde*, *Richoyde* et *Mahaute* (noms féminins), quoique d'origine germanique, auraient été empruntés, selon Bartsch, par Wolfram sous leur forme romane et ne peuvent provenir que de Guiot (p. 143). De même aurait été pris dans Guiot le nom de *Condwîramûrs*, que Bartsch veut rattacher d'une manière peu heureuse à « coin de vraie amors », « idéal de véritable amour ». (*Conduire amours* (au lieu de *conduit-amours*, proposé par San-Marte) serait plus vraisemblable, quoiqu'il y ait des objections d'ordre morphologique).

Voici des dérivations qui nous paraissent très fantaisistes. Le nom du roi *Tampenteire* (p. 180, 26) serait formé du prov. *tamp en taire*, de *tampir*, enfermer (m. à m. *ferme en silence* !) (notons que *tampir* ne se trouve qu'une fois en a. pr., au participe-adjectif *portas tampidas* (portes fermées) ; Appel, *Prov. Chr.*, 5[e] éd., V, 304 ; on pourrait lire *stampidas*, est-il dit dans le *Suppl. IV*. de Levy, s. v. *estampir*). Aussi invraisemblable est la dérivation de *Razalic* (P. 41, *9*), que Bartsch voudrait ramener à *raissa-enic*, « celui qui combat, qui terrasse l'injuste » (p. 147).

En revanche *Pelrapeire* (P. 180,25) pourrait représenter *Bel-Repaire*, près de Vienne, sur le Rhône[1]. De même, dans *Prienlascors* (72, *10*), la deuxième partie du mot semble provençale. L'origine de *Lanzidant* (87, *19*) et *Liadarz* (87, *23* ; Martin donne *Liedarz*), noms de deux damoiseaux, pourrait l'être aussi. Le roi *Gabarins* serait le prov. *Gabaret* (P. 770, *9*).

Mirabel, roi d'Avendroyn (772, *2*), est vraiment une

1. Ou toute autre, ajoutons-nous.

forme méridionale, ainsi que *Jovedast* (P. 772, 22), qui est appelé *Jovedast von Arl ein Provenzal.*

Parmi les noms de lieux *Semblidac* (351, *10*) a une terminaison méridionale (ou bretonne ?) ainsi que *Itolac* (624, *3*).

Un chien, qui joue un grand rôle dans *Titurel*, s'appelle *Gardeviaz* (T. 143), « garde-chemins » et ce nom paraît bien être d'origine méridionale.

La montagne sur laquelle est conservé le Graal s'appelle *Montsalvatche* ou *Munsalvaesche* et il semble bien que nous ayons [1] affaire ici encore à une forme méridionale. Bartsch observe en terminant que les noms propres d'origine grecque sont nombreux chez Wolfram et qu'il doit les avoir empruntés à l'énigmatique Guyot, car, dit-il, dans le Midi les réminiscences de l'antiquité étaient mieux conservées qu'ailleurs. Et sa conclusion est que Guiot aurait pu écrire en provençal, mais que Wolfram aurait eu sous les yeux une rédaction francisée (comme *Girart de Roussillon*), ou plutôt que Guiot, oublieux de sa langue d'origine, et vivant dans la région de la frontière linguistique de la langue d'Oil et de la langue d'Oc (Poitou et Anjou), aurait rédigé son poème dans un dialecte mixte : ainsi Wolfram aurait eu raison de dire de Kyot qu'il était *provençal* et qu'il écrivait en *français.*

G. Paris, rendant compte de l'article de Bartsch (*Romania*, IV, 348-350), ne le trouve pas convaincant. Il

1. Ce nom paraît ne pas exister dans la toponomastique des pays de langue d'oïl ; je ne l'ai pas trouvé dans la *Table des noms propres* de Langlois, pas plus que *Montesquieu*, qui paraît être spécifiquement méridional. Le nom de *Montsalvatje* se rencontre en Catalogne, au moins à Gérone, où une famille connue porte le nom de *Monsalvagge*. Les pays de langue d'Oc ont plus de formations de cette nature (allusions à l'aspérité d'une montagne) à cause du caractère montagneux du Massif Central, des Pyrénées et de la vallée du Rhône. Il n'en est pas de même dans les pays de langue d'Oïl, où les plaines et les coteaux peu escarpés dominent.

estime que Wolfram a tellement défiguré les noms propres empruntés à Chrestien qu'il est difficile de tirer des conclusions de l'examen des autres noms propres qu'il a inventés et qui sont nombreux. A l'exception de *Gàrdaviaz*, dit G. Paris, qui ne suffit pas à « attester le caractère méridional ou mixte de la langue de Kyot », les autres formes dont Bartsch se sert pour appuyer ses conclusions me paraissent dénuées de toute espèce de valeur ». Plusieurs noms sont des noms français et non provençaux, des noms germaniques ou celtiques défigurés.

La critique de G. Paris nous paraît exagérée, et il y a, en dehors du nom *Garda-viâz*, d'autres noms propres qui ont un caractère provençal, comme nous l'avons relevé en reprenant certains passages du mémoire de Bartsch.

Depuis Bartsch et Gaston Paris les germanistes se sont souvent occupés du problème Kyot.

Dans un discours académique [1], très riche d'idées, G. Baist (qui devait partager avec W. Fœrster l'honneur d'éditer Chrestien de Troyes, dont il s'était réservé le *Conte del Gral* [2]) a exprimé sommairement son opinion. On a fait état, dit-il [3], pour justifier l'existence de ce poète du fait que, en faisant originaire de l'Anjou la famille de Parsifal, Kyot a voulu adresser aux rois d'Angleterre un compliment qui n'avait de sens que pour un poète français, mais que Wolfram aurait cependant emprunté. A quoi Baist répond : 1° que les rois d'Angleterre s'intitulaient Normands et non Angevins ; 2° « Wolfram a choisi l'Anjou, parce que cette province se trouve à la périphérie de ses connaissances

1. GOTTFRIED BAIST, *Parzival und der Gral*, Rede gehalten am 15. Mai 1909, bei der öffentlichen Feier der Prorektoratsübergabe. Freiburg i. B., 1909.

2. Après avoir collationné ou copié la plupart des manuscrits de *Perceval*, Baist n'a publié que le texte du ms. 794 de la Bibliothèque Nationale (f. fr.); cf. plus haut la notice bibliographique.

3. P. 15.

géographiques. » On peut admettre, à la rigueur, le premier argument; mais quant au second, il porte à faux: Wolfram pouvait faire la famille de Parsifal originaire de la Gascogne, de la Provence ou de la *Katelangen*, provinces encore bien plus éloignées de la Franconie que l'Anjou (et qu'il cite) et qui, par cet éloignement, se prêtaient mieux au mystère. Kyot n'a pas existé; Chestien de Troyes est un poète de génie qui a tout inventé et ne doit rien à des traditions celtiques; Wolfram est un grand poète qui, à son tour, a inventé ce qui n'est pas dans Chrestien. Toutes ces affirmations ou négations sont dans la manière péremptoire de Baist, comme le savent tous ceux qui ont fréquenté cet éminent romaniste, d'une culture si profonde d'ailleurs et d'un esprit si pénétrant [1].

Un des meilleurs connaisseurs de l'histoire du Graal, M. W. Golther, ne croit pas davantage à Kyot [2]. Pour expliquer son opinion il montre les nombreuses « impossibilités » que suppose l'existence de ce poète. Guiot aurait dû apprendre l'arabe et connaître la négromancie, rien que pour pouvoir déchiffrer les écrits de Flegetanis. Le provençal Guiot serait, d'après Wolfram, un « chanteur » — donc un poète lyrique —, qui aurait écrit en français! Devant ces impossibilités, M. Golther conclut de la manière suivante : « Nous avons affaire ici à une invention humoristique de Wolfram, qui, suivant l'habitude des jongleurs, a couvert de l'autorité d'un nom connu ses propres additions ou ses changements ». Ainsi le vieux poète franconien s'est rendu coupable de ce que nous appelons en bon provençal une « galéjade ». J'avoue que je me refuse

1. J. Minckwitz, *Rev. Germ.*, 1910, p. 222 (c. r. du discours de Baist), écrit : « A quoi sert de contester l'existence de Guyot? Les *Enfances de Perceval* doivent avoir existé à un moment donné. »

2. W. Golther, *Die Gralssage bei Wolfram von Eschenbach*. Rostock, 1910. In-8, 24 p. L'auteur est revenu sur le sujet dans l'ouvrage suivant : *Parzival und der Gral*. Stuttgart, 1925.

à le croire. Les jongleurs font bien appel quelquefois à l'*istoire*, à un livre, mais je ne connais pas d'exemple, pour ma part, où ils aient invoqué formellement un auteur imaginaire. Les difficultés concernant le *chanteur* qui écrit en *français*, et qui est *provençal*, ne sont peut-être pas insurmontables. Quant à l'épisode concernant Flegetanis, son origine est des plus obscures. Il n'est pas « impossible » qu'il ait été dans Guiot ; rien ne prouve cette « impossibilité » et il serait « possible », au contraire, et bien dans la manière des jongleurs, que Guiot ait fait une allusion vague à des textes latins ou arabes et que Wolfram ait donné plus d'importance à cette allusion qu'elle n'en avait dans le texte de Guiot. Je ne dis pas que cela soit ainsi ; mais que cela ait pu être ainsi, pourquoi le nier absolument ?

M. Golther, dans un autre passage de son discours, présente une hypothèse intéressante, fondée sur un document. Un manuscrit de Chrestien de Troyes du XIII[e] siècle (Paris, Bibl. nat., *fr.* 794) a été écrit par un scribe qui s'appelait *Guiot* :

Explycit li *Chevaliers au Lyon* ;
Cil qui l'escrist *Guioz* ot non...

Supposons, dit M. Golther, que Wolfram ait eu sous les yeux un manuscrit où se trouvait en tête le nom de l'auteur, Chrestien, et, à la fin, le nom du scribe, Guiot ; une confusion a pu se produire dans l'esprit du poète, une confusion entre le scribe et l'auteur.

Je ne le crois pas non plus ; cela n'est pas absolument vraisemblable d'abord ; et puis, surtout, les allusions de Wolfram à l'autorité de Guiot sont trop nombreuses et trop formelles pour qu'on puisse les attribuer à une confusion [1].

1. « Récemment encore M. A. Schreiber déclarait [au sujet de l'existence de Kyot] qu'il n'y avait pas lieu de douter de la sincérité du poète allemand. » A. SCHREIBER, *Neue Bausteine zu einer Lebensgeschichte Wolframs von Eschenbach*, p. 131 sq. D'après F. P[iquet], in *Rev. Germ.*, 1926, p. 215.

*
* *

Comme on le voit — et il serait facile de citer d'autres noms et d'autres travaux — les opinions sont ondoyantes et diverses en ce qui concerne l'existence de l'énigmatique Kyot. Je ne crois pas pour ma part que Wolfram ait été un homme d'*humour*, disposé à mystifier ses auditeurs : Wolfram n'était pas un jongleur, c'était un noble et un grand poète, qui n'avait aucune raison de mentir. Il a dit que Kyot était une de ses sources et que ce Kyot était « Provençal ». Ce serait la négation de toute critique que de commencer par dire que ces affirmations sont fausses. Sans doute le problème, qui n'est pas résolu par une négation, ne l'est pas davantage par une affirmation. Mais les impossibilités ne sont peut-être pas aussi évidentes qu'on le dit ; et peut-être sont-elles compensées par les vraisemblances.

Nous avons vu que Wolfram connaissait la Provence, dont il cite les principales villes, et cela, sous une forme non défigurée, à l'encontre d'autres noms de lieux (ou de personnes) méconnaissables. Si Bartsch n'a pas réussi à démontrer que beaucoup de noms de personnes étaient d'origine « romane » et plus spécialement « provençale », quelques-uns de ces noms, assez caractéristiques, indiquent bien une source méridionale. Si la langue employée par Guiot était mixte, comme le veut Barstch, on s'expliquerait que Wolfram ait dit de Guiot qu'il écrivait en français, comme cela s'expliquerait si le poète allemand avait eu sous les yeux un manuscrit dont la langue aurait été francisée. La Philologie n'était pas inventée au temps de Wolfram : et s'il n'ignorait pas la Provence, au point de vue géographique, il aurait pu confondre, volontairement ou non, sous le nom de *fransoys* ce qui n'était ni *heidensch*, ni *lateinsch*, ni *tiusch*. Il aura pu donner à la langue de son auteur le nom générique de *français*.

Et l'existence du poème de Kyot n'aurait rien d'invraisemblable, si on veut bien réfléchir aux faits suivants. Aux environs de 1180, le thème de Perceval paraît être à la mode. Chrestien est le premier, au moins dans l'état actuel de nos connaissances, qui l'ait mis sous une forme littéraire, très remarquable pour l'époque, et qui a valu à ce thème une fortune brillante.

Or Chrestien a fréquenté surtout la cour des comtes de Champagne, sa petite patrie. Et là il s'est trouvé en contact avec les troubadours, et principalement avec l'un des plus gracieux, Rigaut de Barbezieux. Or, il semble bien que celui-ci soit un des premiers, parmi les troubadours, à faire allusion à la légende de Perceval. Et il ne se contente pas d'une allusion vague, comme on en trouve, par exemple, dans les *ensenhamens*, où sont énumérées à la file des légendes imprécises. Rigaut connaissait le poème de Chrestien de Troyes et on peut découvrir le vers même auquel se réfère son allusion. Elle est précise et s'inspire directement d'un poème que Rigaut a lu ou au moins entendu [1].

Qu'on n'oublie pas surtout que c'est à cette cour de Champagne que paraît s'être produit le contact non seulement entre la poésie méridionale et la poésie de la langue d'oïl, mais aussi — et ceci est important — entre ces poésies et la poésie germanique. On comprendra mieux alors comment Wolfram a pu connaître (probablement par voie indirecte) non seulement les poèmes de Chrestien, mais aussi un poème de Kyot.

Je ne crois pas que le poème hypothétique de celui-ci

1. Voir la citation de Rigaut plus haut, dans le corps de l'ouvrage, à propos de Perceval. Une autre allusion, moins précise, se rencontre, comme on le verra au même endroit, dans l'œuvre de Raimbaut d'Orange, qui est contemporain de Rigaut de Barbezieux. Le fait que cette dernière allusion se trouve chez un poète des bords du Rhône est-il à rapprocher des allusions au Grésivaudan, à Bel-Repaire, qui nous ramènent vers le Sud-Est ?

ait précédé celui de Chrestien. C'est dans le domaine de la langue d'oïl que la légende percevalienne (quel qu'en ait été l'état primitif) a trouvé pour la première fois sa forme littéraire. Kyot, provençal, n'a pu qu'imiter Chrestien de Troyes, champenois.

On comprend mieux alors la réflexion si curieuse de Wolfram, à la fin de son *Parzival*. Il est probable que Kyot a imité Chrestien et qu'il l'a suivi dans la partie principale de son récit. On cherche ordinairement Kyot là où il n'est pas, c'est-à-dire dans la partie de *Parzival* qui n'a pas son modèle dans le *Conte du Graal*. Il est probable que ces parties-là sont empruntées par Wolfram à d'autres sources (peut-être les continuateurs de Chrestien) ou qu'il les a inventées. Le poème de Kyot suivant celui de Chrestien dans ses lignes principales, c'est au moment où il s'en éloigne que Wolfram, pris d'un légitime scrupule, avertit son lecteur que sa seconde source est en contradiction avec la première et que Chrestien aurait lieu de s'irriter contre Kyot. La ressemblance des deux poèmes rendait plus sensible la dissemblance qui se produisait à un moment donné du récit.

Je crois donc très vraisemblable que, autour de Chrestien, dans le milieu littéraire où il vivait, a pu vivre un poète d'origine provençale, qui a essayé, à l'imitation du grand poète champenois, de traiter l'*aventure* (*aventiure*, dit Wolfram) de Perceval. Ce poème est perdu corps et biens, mais non pas corps et âme, puisqu'une partie (peut-être plus considérable qu'on le suppose) survit dans *Parzival* et que cette survie a continué jusqu'à nos jours. Nous sommes évidemment dans le domaine de l'hypothèse, mais non dans celui de l'impossibilité.

De quelle nature était ce poème ? Wolfram appelle Kyot « chanteur » et il dit ailleurs qu'il savait « chanter » aussi bien que parler. *Chanteur* indiquerait un poète lyrique ; mais on ne conçoit guère un poème relatif aux légendes du

Graal sous forme lyrique. Je ne crois pas non plus que ce poème fût sous forme de *lai*, ce genre étant peu en honneur dans la littérature méridionale. Je crois que le poème était un poème narratif, peut-être divisé en laisses, comme *Daurel et Beton*.

Les poèmes narratifs sont peu nombreux dans la littérature méridionale ; ils sont relativement tardifs — et même le plus brillant d'entre eux, *Flamenca*, écrit dans le premier quart du XIII[e] siècle, n'a guère eu de succès : à ce moment-là la littérature méridionale était déjà en décadence, du moins en ce qui concerne la poésie lyrique, et la poésie narrative n'avait pas réussi à intéresser un public restreint d'ailleurs et habitué à d'autres genres. A la fin du XII[e] siècle, par contre, la poésie lyrique était en plein éclat et cet éclat nuisait au développement des autres genres. Si Kyot a composé son poème entre 1180 et 1200, ce poème, non lyrique, a eu peu de succès ; écrit plus tard il n'en aurait pas eu davantage, mais pour d'autres raisons. Les circonstances littéraires étaient peu favorables à sa conservation : le hasard a fait le reste, comme il aurait pu le faire, à notre très grand dam, pour *Flamenca* et la *Chanson de la Croisade*. Le fait que le poème de Guyot est aujourd'hui perdu ne prouve évidemment rien contre son existence. Que l'on relise à ce sujet les réflexions judicieuses de Paul Meyer : « En dehors des troubadours, les compositions de ce temps nous sont rarement arrivées en plusieurs exemplaires. Il n'existe qu'une copie des nouvelles de Raimon Vidal, de *Flamenca*, de *Blandin de Cornouailles*, de *Guillaume de la Barre*, des vies de Sainte-Enimie, de Saint-Alexis, etc. Et comme ces ouvrages, et bien d'autres qu'on pourrait citer, ne sont mentionnés par aucun contemporain, le souvenir même s'en serait perdu sans la chance qui nous a conservé les mss. uniques où il sont transcrits. Il fallait assurément que les compositions provençales fussent tombées en discrédit, pour qu'on apportât si peu de soins à

en multiplier les copies. Et par là on juge de ce qui doit s'être perdu des œuvres de ce temps [1]. »

1. *Les derniers troubadours de la Provence*, p. 5-6.

NOTE ADDITIONNELLE

Le mémoire qui précède était terminé depuis plusieurs mois (juillet 1928) lorsque j'ai pris connaissance (en novembre 1928) d'un travail important, publié par M. Albert Schreiber, dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. XLVIII (1908), Hft. 1 et 2, p. 1-52. Le titre est le suivant : *Kyot und Crestien*.

Les résultats de cette longue étude sont résumés à la p. 51 : les voici en gros. Un poète inconnu a traité, probablement avant 1157, et probablement aussi en latin, la légende du Graal, en représentant les comtes d'Anjou comme descendants des rois du Graal. Un manuscrit de ce poème serait parvenu à Philippe, comte d'Alsace et des Flandres (1168-1191), qui l'aurait communiqué à Chrestien de Troyes. Ce dernier, pour faire plaisir à son protecteur, à son entourage et à ses amis, aurait supprimé tout ce qui touchait à l'Anjou et aurait ainsi fait du tort à la légende, comme Wolfram d'Eschenbach l'en accuse.

Après la mort de Chrestien (vers 1190 ?), Guiot de Provins (qui n'est autre que le Kyot de Wolfram) aurait entrepris de terminer l'œuvre inachevée de Chrestien. Il était peut-être un poète de cour de la maison Anjou-Plantagenêt. Il a probablement utilisé un manuscrit identique à celui de Chrestien, ou provenant de la même source ; seulement il aurait repris tout ce qui avait trait à la gloire de l'Anjou et que Chrestien avait passé sous silence. Le poème

de Kyot fut sans doute terminé après le 20 août 1195 et fut probablement dédié à Richard Cœur-de-Lion, rentré de captivité depuis l'année précédente. Il est problable que le poème de Kyot fut détruit parce qu'il était suspect de catharisme. Wolfram d'Eschenbach aurait donc utilisé d'abord Chrestien de Troyes comme source, puis Kyot. Ainsi s'expliquerait ce qu'il y a d'obscur dans quelques parties de son poème et dans quelques-unes de ses réflexions. Comme on le voit, M. Albert Schreiber est un *Kyotling* convaincu. Je le suis presque autant que lui, mais pour d'autres raisons et dans un autre sens, comme on l'a vu plus haut.

Pour M. Schreiber l'identité de Kyot et de Guiot de Provins ne fait pas le moindre doute. Wolfram aurait connu le poème et le nom de Kyot par tradition orale et non écrite. Il aurait confondu *Provins* et *Provenz* (Provence). Je ne crois pas, comme on l'a vu plus haut, à cette confusion, qui me rappelle ces vers de l'*Étourdi*, de Molière :

> C'est que, dans tous les mots, ils changent *nis* en *rin*
> Et pour dire *Tunis* ils prononcent *Turin* (*Étourdi*, IV, 3).

M. Schreiber accepte cette identification sans hésitation : quatorze lignes lui suffisent pour l'exposer, à la suite de San-Marte, qui l'a proposée un des premiers. Cela admis, M. Schreiber déploie des trésors d'ingéniosité et d'érudition pour confirmer cette thèse, en étudiant d'abord l'œuvre de Guiot de Provins et surtout les circonstances historiques au milieu desquelles Guiot a vécu et écrit.

M. Schreiber relève les longs séjours de Guiot dans le Midi de la France (en particulier à Montpellier) et peut-être en Espagne. Guiot a peut-être séjourné à Tolède. L'épisode obscur de Flegetanis, dans le *Parzival* de Wolfram, s'expliquerait mieux, si on admettait que Guiot a été en relations, soit dans le Midi de la France, soit en Espagne, avec des Juifs traducteurs d'auteurs arabes. M. Schreiber a écrit sur

ce point des pages très ingénieuses et proposé des hypothèses très séduisantes. Il a trouvé également, dans la *Bible* de Guiot, et surtout dans son poème de l'*Armeüre*, des passages dont le ton et l'esprit s'accordent assez bien avec certains passages de Wolfram [1]. Son effort pour rendre vraisemblable l'identification de Guiot de Provins avec Kyot est certainement impressionnant.

Mais il y a dans son raisonnement beaucoup d'hypothèses, auxquelles on n'arrive que par de longs détours.

Sans qu'elles soient invraisemblables, leur acceptation ne s'impose pas. Par exemple, M. Schreiber, ayant à expliquer la disparition totale d'un ouvrage aussi important que celui de Guiot, cherche et trouve dans son œuvre des éléments de catharisme, qui lui permettent d'envisager la destruction de cette œuvre par l'Inquisition (p. 45-50). Mais je ne crois pas que l'Inquisition ait eu à s'occuper d'ouvrages en langue vulgaire écrits en *Langue d'oïl*. Elle réservait ses rigueurs aux ouvrages en prose écrits en *Langue d'oc* et se rattachant à la théologie. Elle a bien poursuivi l'œuvre de Guilhem Figueira ; mais ce troubadour toulousain était un grand ennemi de la Papauté [2].

Mais ceci dit, les recherches de M. Schreiber rendent de plus en plus vraisemblable l'existence de Kyot. Il n'est pas possible que Wolfram ait inventé tout ce qu'il ajoute à Chrestien ni surtout qu'il ait fait observer que ses deux sources s'opposaient sur certains points. Je suis, comme on l'a vu, d'accord avec M. Schreiber sur l'existence du

1. Il ne serait pas étonnant que Guiot, ayant vécu dans le Midi à la fin du XIIe siècle, ait connu les troubadours. Il y a, dans son idéal de la vie chevaleresque, des passages bien curieux ; mais ceci mériterait une étude spéciale. Cf. ses réflexions sur la décadence (Schreiber, *loc. laud.*, p. 27).

2. Il y a, dans l'œuvre de Guiot de Provins, des passages (relevés par M. Schreiber, p. 45) qui attaquent aussi la Papauté et les clercs ; mais je ne crois pas qu'il y ait là des imitations des troubadours. Ce devaient être des lieux communs, qui n'ont pris une forme littéraire que chez quelques auteurs plus hardis que d'autres, au Nord comme au Midi.

second « maître » de Wolfram. Mais je ne crois pas à l'identification de Kyot avec Guiot. Les longues recherches historiques de M. Schreiber me confirmeraient plutôt dans l'idée que Kyot était bien, comme le dit Wolfram, « un Provençal », c'est-à-dire un homme du Midi de la France. M. Schreiber a montré tout ce qu'il y avait de « méridional (provençal) » dans l'œuvre de Guiot et surtout ce qu'il faut supposer qu'il y avait de « méridional » dans l'œuvre perdue, telle qu'elle se laisse deviner à travers le poème touffu de Wolfram. Mais, hypothèse pour hypothèse, tout cela ne s'expliquerait-il pas mieux, si on admettait l'existence d'un poème écrit dans le Midi, par un homme du Midi ? Sans doute Guiot de Provins a été en relations avec la Provence, avec le comte de Toulouse Raimon VI, avec la Catalogne, avec le Roi d'Aragon, et même avec d'autres princes du Midi ; et tout cela est assez troublant. Si Wolfram n'avait pas insisté sur la nationalité de son personnage, l'hypothèse de M. Schreiber nous apparaîtrait comme se rapprochant assez de la vérité ; mais vraiment, on ne peut pas bâtir d'hypothèses solides sur une méprise et une confusion. Je ne me résous pas à admettre que *Provins* ait représenté la *Provence :* le *quiproquo* me paraît trop fort [1].

1. M. Schreiber paraît croire à l'existence des *Cours d'amour*, en se référant à Michelet (*loc. laud.*, p. 43 ; Michelet, *Hist. de France*, Paris, 1852, t. II, p. 391). Je le renvoie à CHABANEAU-ANGLADE : J. de Nostredame, *Vies des plus anciens poètes provençaux*, Paris, 1913, Introduction.

INDEX

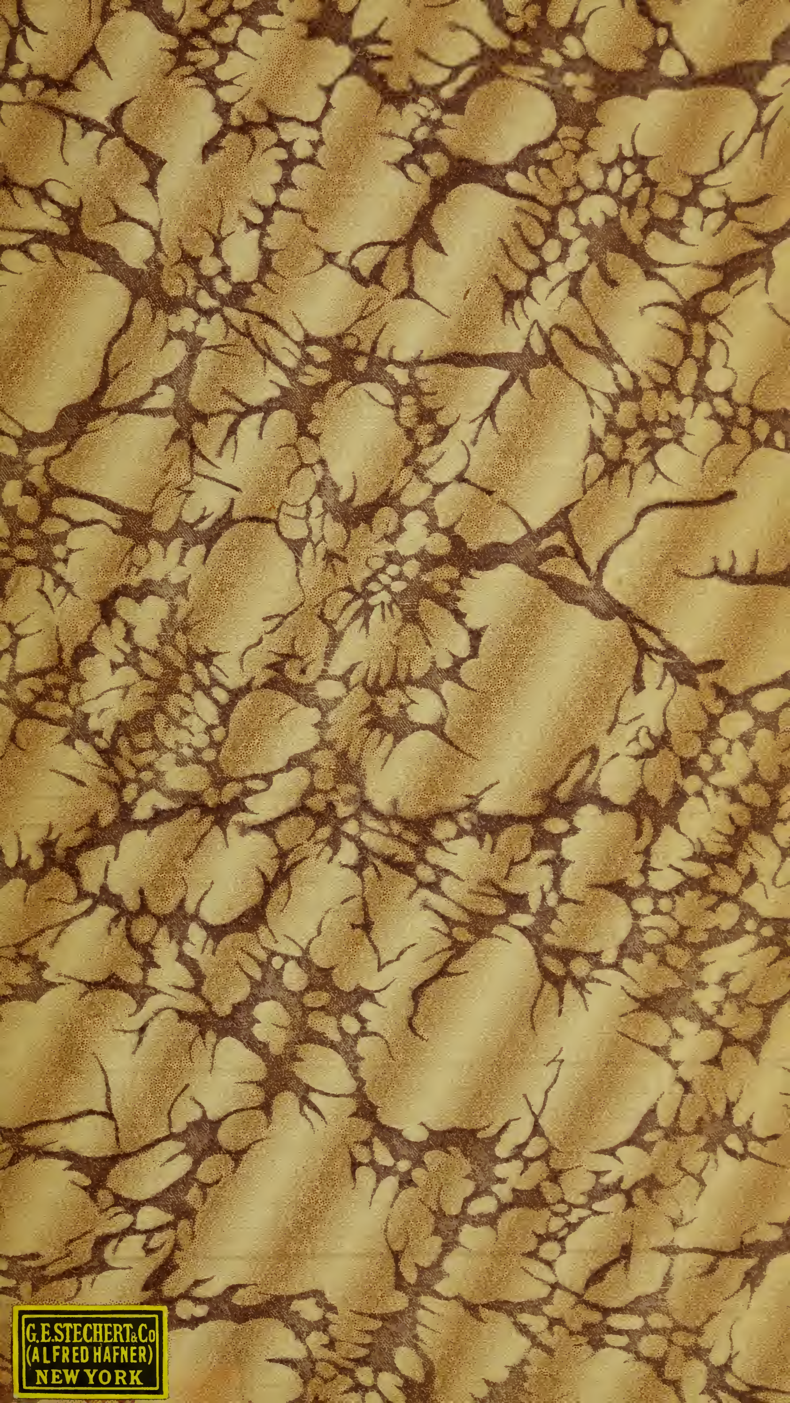
NOMINUM ET RERUM

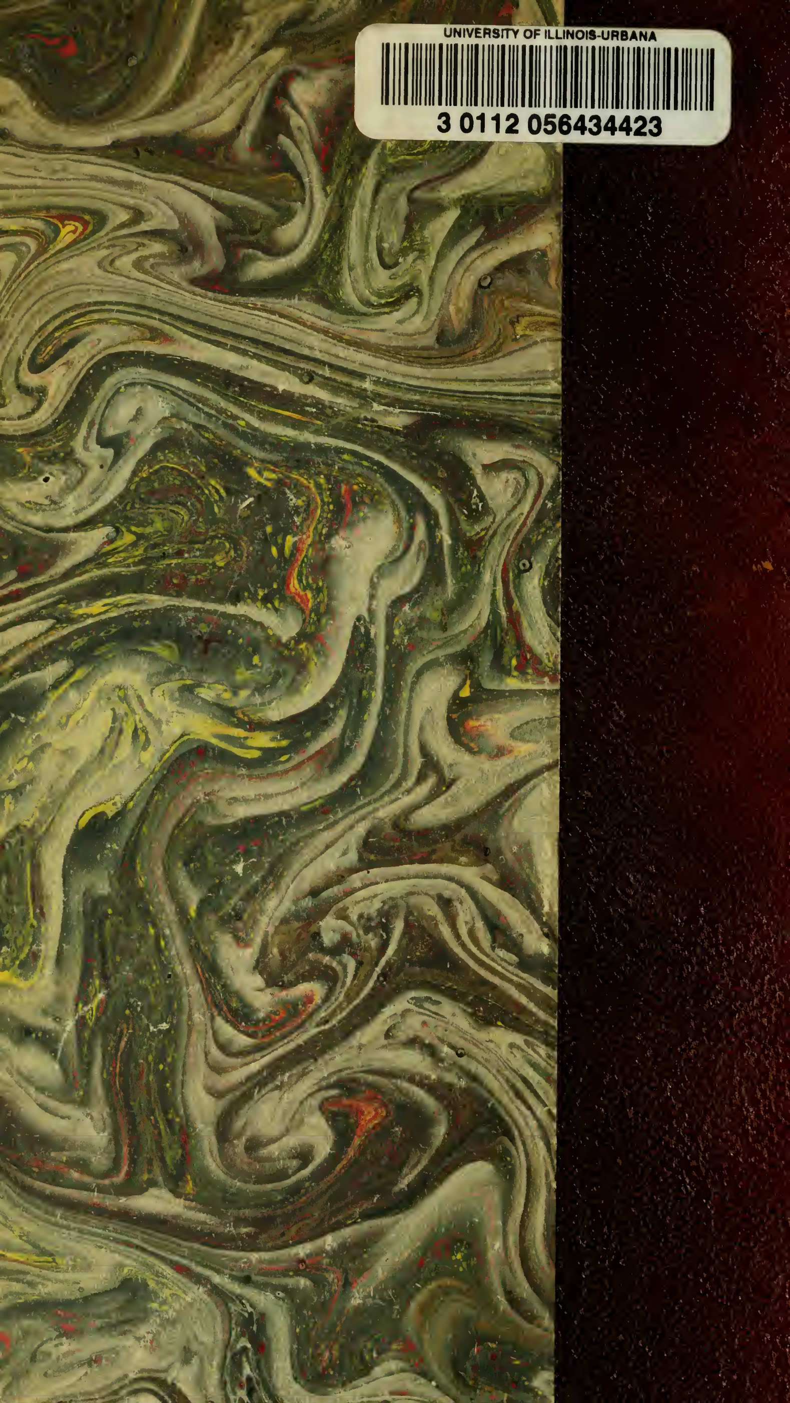
Les noms de troubadours sont en petites capitales. Les titres d'ouvrages et les mots rares sont en italiques.

TABLE DES MATIÈRES

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS. — MCMXXIX.




G. E. STECHERT & Co
(ALFRED HAFNER)
NEW YORK


UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 056434423